N° 7 1934 Juillet-Août

NOUVELLE

REVUE THÉOLOGIQUE

Un mystique tout aimable et trop oublié

Le bienheureux Pierre Favre

premier prêtre de la Compagnie de Jésus (1506-1546).

Le 15 Août 1934 marquera le quatrième centenaire des premiers vœux prononcés par saint Ignace et ses six premiers compagnons dans une chapelle de l'abbaye de Montmartre. Un seul du petit groupe était de langue française, le seul aussi qui fût prêtre : Pierre Favre, originaire du duché de Savoie. C'est lui qui célébra la sainte messe et, en distribuant à tous l'Eucharistie, consomma leur union.

Pierre Favre consacra aux bords du Rhin et aux Flandres la majeure partie de ses douze ans de sacerdoce. Puisqu'il séjourna plusieurs mois à Louvain (en 1543) dans une maison de la Rue des Récollets, où il s'occupa surtout à former des novices et des étudiants, on ne s'étonnera pas de voir ici raviver le souvenir d'un apôtre si sympathique auquel nous devons tant. N. d. l. R.

L'année qui précéda sa mort, le bienheureux Père Favre constatait devant Dieu, d'ailleurs avec douleur et pour se le reprocher, que durant sa vie entière il n'avait pas eu d'ennemi. Un jésuite sans contradictions, cela lui paraissait dès cette époque une chose peu normale. Relisons, en effet, cette confidence du samedi après les Cendres 1545 : « M'étant retiré tout de suite après le repas de midi pour faire oraison, la prière terminée, je vins à songer à l'affliction d'une personne qui m'avait ouvert son cœur. Et tandis que je passais en revue les épreuves et les misères qu'endurent la plupart des hommes à cause des biens temporels, je sentis en mon âme une sorte

de remords avec des larmes de voir que moi je vivais ici-bas sans aucune épreuve. Tous ceux en effet qui sont au monde, à ce qu'il me semblait, souffrent de tracas et d'ennuis; tandis que moi je n'ai jamais senti personne me faire opposition ni peine » (1).

Notre bienheureux ne comptait pour rien d'avoir été « poursuivy et guetté, comme le porte un témoignage contemporain, par trente diverses fois de plusieurs meurtriers destinés pour le faire mourir » (2). De leur part, il n'y avait point eu d'inimitié, mais sans doute, à ses yeux, simple exercice d'une profession.

In itineribus saepe...

Un Jésuite sans ennemis. Merveille d'autant plus surprenante que Pierre Favre avait été chargé en divers pays, par le Pape Paul III et par Ignace de Loyola, de missions bien délicates.

Qu'il n'ait point éprouvé de difficultés avec la gent scolastique de Rome, à la Sapience où il enseigna l'Écriture Sainte de 1537 à 1539, la chose n'est pas pour surprendre : dès cette époque, la jeunesse, qui, de toute part, accourait dans la ville éternelle pour s'instruire, formait une élite, affectueuse pour ses maîtres, et disciplinée. Rien d'étonnant non plus à voir, l'année suivante, en quelques mois (juin 1539-septembre 1540), les enthousiastes populations de Parme-Plaisance s'attacher à lui jusqu'à la vénération et tout mettre en œuvre, même auprès du Pape, dès qu'il fut bruit de son départ, pour maintenir dans le duché leur apôtre et leur père.

Mais voici que Paul III juge que l'ancien berger des montagnes du Grand Bornand peut utilement, dans les régions contaminées par Luther, être envoyé aux brebis perdues.

(1) Mémorial, § 401. — Pour la numérotation des paragraphes du *Mémorial*, nous suivons l'édition des *Fabri Monumenta*, volume faisant partie des *Monumenta historica Societatis Jesu*. Les chiffres intercalés dans notre texte, entre parenthèses (cf. p. 681 suiv) renverront toujours aux numéros de cette édition.

(2) Guillelmine d'Arenthon, témoignage enregistré au procès informatif de 1626, *Monumenta Fabri*, p. 771.

Théologien du conseiller impérial Ortiz, dans l'entourage d'un prince comme Charles-Quint où s'agitent forcément tant de jalousies et d'intrigues, à Worms, à Spire, à Ratisbonne et Nuremberg (d'octobre 1540 à juillet 1541), qu'adviendra-t-il du pauvre Savoyard ? Or, parmi le bruit des colloques et de la diète, ce bon pasteur, sans jamais brandir sa houlette et se gardant même de hausser la voix, fuyant la controverse, gagne les cœurs. « *Seductor ille!* » pourrait-on dire... Déjà il a fait sienne la devise de l'illustre preneur d'âmes à venir, ce compatriote dont il semble le précurseur, François de Sales : « Plus attire miel que vinaigre ». Et son miel était surtout fait de la plus exquise fleur des *Exercices spirituels* de maître Ignace.

Ignace veut justement faire connaître à son Espagne la Compagnie qu'il a fondée. Les persécutions qu'il y a subies ont sans doute préparé les voies. Auprès d'Antoine Araoz qui, par la fougue de son éloquence, même avant d'être prêtre, a fait la trouée, il juge opportun d'adjoindre un docteur plus suave. L'ordre atteint Pierre sur le Danube, à Ratisbonne. Il traverse la Bavière, les cantons suisses, son duché de Savoie, le midi de la France, puis par Barcelone, Saragosse, Alcala, il gagne Madrid, le dépasse, catéchisant partout et partout faisant connaître le vrai visage de la nouvelle société (octobre 1541-janvier 1542). D'ennemis point; mais dans la captivante Catalogne il captive le vice-roi, François de Borgia.

Quatre mois ne sont pas écoulés que, sur un ordre de Paul III, il repart pour les pays rhénans (février 1542); nous le retrouvons à Spire d'abord, à Mayence ensuite, où un autre Pierre, de Nimègue, futur champion de l'Allemagne catholique et futur docteur de l'Église, alors dans l'enthousiasme de ses vingt-deux ans, Canisius, est conquis par sa science et le charme de sa vertu; enfin à Cologne, qu'il fallait arracher à la juridiction spirituelle et à l'autorité civile d'un archevêque-électeur, Herman von Weiden, indigne de sa charge.

Dix-huit mois dans la même région, c'était un record de stabilité. De nouveau, Ignace estime sa présence nécessaire dans la péninsule hibérique. Mais la Providence parle. Favre,

malgré sa hâte, manque le bateau à Anvers. Cela arrive même à des voyageurs qui ne sont pas mystiques. Saisi par les fièvres, à la saint Luc, il est durant plusieurs mois soigné à Louvain, puis hébergé par un saint prêtre, passablement original, Corneille Wischaven, qui gagne à cet acte de charité la grâce de la vocation religieuse et sera désigné plus tard par Ignace comme maître des novices... sous le beau ciel de Messine.

A peine convalescent, lui-même, à Louvain, passe le mois de décembre à former les novices qui vont s'embarquer pour l'université de Coïmbre. Puis il retourne quelques mois dans sa chère ville de Cologne, pour faire front, avec la même douceur, contre les assauts de Martin Bucer et de Philippe Mélanchton.

Toutefois, le Portugal n'a pas renoncé à le posséder. Il le réclame. Peut-on rien refuser à un prince aussi pieux et généreux que Jean III? Ignace dit un mot; et quelques semaines après (le 24 août 1544), par mer, Pierre atteint Lisbonne, puis Evora où il évangélise la cour, Coïmbre où il gagne trente apôtres de valeur, dont plusieurs succéderont à François Xavier aux Indes et au Japon.

Mais il n'entre pas dans les destinées du bienheureux de s'immobiliser dans des ministères trop faciles. La Compagnie de Jésus rencontre en Espagne bien des préventions encore et n'y possède point de maisons stables. A lui de faire tomber les premières et d'établir les autres. Il y arrive le 12 mars 1545; auprès de don Philippe, le futur Philippe II, il s'établit tour à tour à Valladolid et à Madrid; de ces centres, il rayonne : à Salamanque, à Tolède, « la ville où, selon lui, il s'opère le plus de bien », à Galapagar, patrie de son ami Ortiz, à Alcala où il fonde une maison d'étudiants, à Illescas pays natal d'André Oviédo, à Oca, Yepes, ailleurs encore, partout conquérant du Christ. Tant de travaux l'abattent; le voici contraint de s'aliter. Or tandis qu'à Madrid il vit confiné dans l'hôpital del Campo del Rey, incapable de sortir, de Rome, le 17 février 1546, une lettre part, l'appelant, sur l'ordre de Paul III, au concile de Trente pour renforcer Lainez et Salmeron. Il devra toutefois terminer auparavant ses affaires

d'Espagne. Par Onrubia, Requena, Utiel, Valence, prêchant toujours, consolant toujours, il atteint Gandie, où il pose la première pierre du premier collège de jésuites en Europe, enfin Barcelone, vers le 20 mai. Epuisé, il s'alite à nouveau ; trois semaines. Pour se guérir, en attendant un brigantin, il prépare des orphelins à la première communion. Mais est-il en état de partir ? On veut s'y opposer. Peine perdue. L'ordre du Pape n'ayant pas été révoqué, il s'embarque. Succédant à vingt-cinq jours de traversée, les grosses chaleurs de juillet finissant, à Rome, l'achèvent. Et le jour où l'Église fête saint Pierre, délivré de ses chaines par un Ange, notre bienheureux, Pierre lui aussi, voit se briser les liens qui le retenaient à cette terre.

Vox populi...

La mort n'interrompt point les amitiés qu'il a nouées, le charme qu'il exerce. Elle les transfigure. Au lieu de prier pour lui, on l'invoque. Ignace donne l'exemple. Favre est au ciel, écrit-il, « le fourrier de la Compagnie ». En Espagne de même : au lieu de services funèbres ce sont des fêtes que l'on organise. François de Borgia l'aperçoit dans la gloire céleste. André Oviédo, tant qu'il sera recteur de Gandie, enverra chaque année à Rome un cierge pour brûler sur sa tombe. *Beatus Faber*... les deux mots sont désormais soudés. Au fond des Indes, François Xavier ne parle point autrement. A ses litanies journalières, il ajoute l'invocation : *Sancte Petre Faber, ora pro nobis* et attribue à son intervention d'avoir échappé à la plus terrible tempête, de trois jours et trois nuits, qu'il ait jamais subie. Que dire de Pierre Canisius ? Pour ce père qui, dès le premier contact, lui avait arraché ce mot de surprise : « Est-ce un homme ? n'est-ce pas plutôt un ange de Dieu ? », sa vénération ira toujours croissant ; et dans ses lettres, l'intimité de sa reconnaissance se révèlera souvent par ce délicieux possessif : « R. Pater *meus* Faber ».

Les gens du monde tiendront le même langage. Guillelmine d'Arenthon, dont le père, châtelain d'Alex en Savoie, avait, pendant trois jours, hébergé Pierre tandis qu'il voyageait

de Ratisbonne en Espagne, ne cessa toute sa vie de l'appeler saint. « Elle s'esbaïssoit d'admiration comme l'on faisoit si peu d'estat d'un si grand Père, sainct personnage et l'honneur du pays ». Et parvenue à l'âge « d'environ nonante ans », elle répétait : « Il estait merveillieusement attachant, et en la composition de son maintien humble, très grave, éloquent et très docte ». Il est vrai qu'elle avait surpris le secret de sa prière « *in abscondito* ». Curieuse, comme beaucoup de ses semblables du moins en Savoie, — elle témoigne de ce fait devant les juges ecclésiastiques sans paraître s'en accuser ni en éprouver la moindre contrition, — Guillelmine s'était risquée, avec « d'aultres damoiselles et fillies de ce chasteau », tandis que « ce bon Père prioit Dieu en sa chambre », à l'aller voir « par un petit trouz secrettement »; et avait « remarqué pleusieurs fois qu'il estoit tellement ravy que demeurant long temps en extase et ne touchant poinct terre, sembloit d'estre élevé, avec grande admiration de tous ceux de la maison ».

Noble Guillelmine vivait encore lorsque, en 1607, un autre saint, « merveilleusement attachant » aussi, Savoyard également, mais évêque du diocèse, vint dans le pays compléter ses informations sur celui qu'il appelait déjà « le grand Pierre Favre ». Quand la jeune curieuse devenue depuis longtemps par son mariage noble dame Critan, sage et discrète personne aujourd'hui, lui conta son indiscrétion de jadis, je ne pense pas que le bon François de Sales se montra trop sévère. Il eut en tout cas grande joie d'entendre — car il le raconte dans son *Introduction à la Vie dévote* (2e p., ch. XVI) — comment cette aïeule toute parcheminée « récitait » encore « avec un extrême sentiment » les leçons du saint voyageur sur les Anges gardiens. Et quelle consolation pour lui, comme il l'écrit encore, d'avoir pu « consacrer un autel sur la place en laquelle Dieu fit naistre ce bienheureux homme, au petit village de Villaret, entre nos plus aspres montagnes »!

Toutefois, absorbé par d'autres soucis, François de Sales n'eut pas le loisir de presser l'achèvement de l'enquête *de vita et miraculis*, spontanément amorcée par les curés du pays. D'ailleurs,

une enquête ne portant que sur la vie du bienheureux en Savoie — en dehors de son adolescence, six mois en 1533, neuf ou dix jours en 1541 — était, en somme, fort peu de chose. Aussi, « je veux croire, écrivait l'évêque de Genève, qu'en fin la Compaignie se résoudra de ne faire pas moins d'honneur à ce premier compaignon de son Fondateur qu'elle en a fait aux autres » (1).

Mais à cette époque, les Généraux de l'Ordre concentraient justement leurs soins sur les causes d'Ignace de Loyola et de François Xavier. Ce ne fut qu'en 1626 que le procès informatif d'Annecy, officiellement instruit et achevé, parvint à Rome, en un temps où les fameux décrets d'Urbain VIII de *non cultu*, promulgués une première fois par la bulle *Sanctissimus Domini* (13 mars 1625) tenaient les esprits en suspens. Pour un personnage, vénéré comme bienheureux dès le jour de sa mort, en l'honneur duquel on avait édifié une chapelle, où son image était exposée, où de nombreuses messes étaient fondées, — dont une, sur la requête d'Honoré d'Urfé, devait se célébrer solennellement le 1er août, anniversaire de son décès, — pour un personnage dont « le lieu de naissance était visité avec tel concours que, l'an 1619, on y compta, au Noël, cent et vingt curés des villages voisins, qui s'y étaient transportés processionnellement, à croix et gonfanons, et suivis de leurs paroissiens » (2), il était difficile d'établir qu'un culte public n'avait pas été rendu. Sans doute, Urbain VIII prévoyait bien des cas privilégiés d'exception; la bulle *Caelestis Hierusalem cives*, en 1634, les précisa de façon formelle. Mais on ne jugea pas alors opportun de s'en prévaloir. Ignace et Xavier canonisés, la Compagnie de Jésus était soucieuse de hâter, soit à cause de l'éminente sainteté dont il avait donné, à Rome même, le spectacle, soit à cause du nom trop fameux qu'il portait, la béatification de François de Borgia. Et nous imaginons volontiers qu'au paradis, le P. Favre, si habile en ce monde à faire passer sur la tête des

(1) Lettre au P. Nicolas Polliens, de la Compagnie de Jésus, 10 Janv. 1612.

(2) P. D'OUTREMAN, *Tableau des Personnages signalés de la Compagnie de Jésus* (1627), p. 46.

autres les honneurs qu'on lui destinait, dut encourager, de tout son pouvoir d'intercession, cette préférence.

Le procès savoyard s'endormit donc... d'un sommeil de deux siècles et demi. Pour le réveiller, il ne fallut rien moins que la voix persuasive d'un postulateur, aussi pieux que savant. Excellent canoniste, le P. Joseph Boëro n'eut pas de peine à montrer que la défense de procéder à l'examen de la vie et des miracles d'un serviteur de Dieu, avant d'avoir au préalable prouvé qu'il n'est pas l'objet d'un culte public, ne s'appliquait point, de par les bulles mêmes d'Urbain VIII, à la cause présente. Parmi les cas en effet formellement exceptés, il en était deux — et même trois — dont elle pouvait bénéficier. Pas d'interdiction, disait le Pape, lorsque, antérieurement à nos constitutions, c'est-à-dire 1635, le culte d'un serviteur de Dieu a existé de temps immémorial. Pas d'interdiction, lorsque ce culte est basé sur les écrits ou des attestations claires de Pères ou de saints. Pas d'interdiction enfin, lorsque ce culte a été approuvé ou simplement toléré en pleine connaissance de cause par les évêques du diocèse. Comment nier que, pour le culte du bienheureux Savoyard, chacune de ces trois conditions se trouvaient vérifiées ?

...vox Dei

Fermement repris sur des bases aussi nettes, en 1869, ralenti l'année suivante par le Concile du Vatican, le procès d'Annecy *de vita et miraculis* aboutit le 5 septembre 1872 à un décret pleinement approbatif de Pie IX. En confirmant le culte rendu par des saints comme François Xavier, François de Borgia et surtout François de Sales, à Pierre Favre, le Souverain Pontife lui accordait du même coup une *béatification équipollente*; en sorte que, s'il plaisait à Dieu de bien vouloir gratifier de deux nouveaux miracles les fidèles qui invoquent notre bienheureux, rien ne s'opposerait plus à ce qu'il puisse être élevé aux honneurs suprêmes de la canonisation.

* * *

Telle fut la vie extérieure du premier prêtre de la Compagnie de Jésus, celui devant lequel, à Montmartre, le 15 août 1534, avant d'être communiés de sa main, Ignace et ses premiers compagnons prononcèrent leurs premiers vœux.

Sa vie extérieure seulement, cela ne peut nous suffire. Une âme que, même du dehors, on devine si séduisante, comment ne pas désirer la pénétrer ? Or, grâce à Dieu, cette curiosité — toute légitime celle-là — peut être satisfaite, puisque, en plus des témoignages contemporains de ses frères, il nous reste de lui plus de cent lettres, quelques instructions et surtout son précieux *Mémorial* qui, dans l'édition grand in-8° des *Fabri Monumenta,* ne remplit pas moins de deux cent huit pages. Favorisé de nombreuses grâces spirituelles, Favre avait éprouvé plusieurs fois le désir, pour s'aider « à mieux prier, mieux contempler, mieux comprendre ou mieux agir », d'en conserver le souvenir par écrit. Jusqu'en 1542, « seules, dit-il, ma négligence et ma paresse m'en avaient empêché ». Cette année-là, durant l'octave de la Fête-Dieu, l'inspiration fut plus forte; et il se mit à l'œuvre, commençant par rappeler, en manière de préface, les « sentiments plus notables de sa vie antérieure »; il poursuivit ainsi jusqu'à la fin de janvier 1546. Fixées au jour le jour sur le moment, alors que l'âme est encore toute vibrante de la touche divine, ces confidences sont d'une spontanéité et d'une fraîcheur dont il existe, à un pareil degré, peu d'exemples. Bienheureuse, oserions-nous dire, la mort prématurée qui empêcha Pierre de détruire ces trésors !

C'est là — et dans ses lettres – que nous irons apprendre à le connaître, en n'oubliant pas, toutefois, que les saints, quand ils parlent d'eux-mêmes, ne sont point portés à se flatter.

Cum infirmor...

Favre nous y apparaît d'emblée comme une nature merveilleusement sensible, impressionnable à tout le divin et l'humain qui l'entoure. C'est une âme d'enfant. En lui rien du stoïcien, rien de ces méthodiques tranquilles qui ne sont trop souvent, si l'on y regarde de près, que des apathiques organisés. Tout l'attire,

le touche, l'émeut. Sur lui tout réagit. Une lyre qui vibrerait au moindre souffle.

A Paris, les spectacles de vie estudiantine qui l'assaillent dès son arrivée, si différents de ce qu'il avait vu dans sa vallée du Grand Bornand ou dans la petite ville de Thônes, le troublent; il est obsédé de scrupules (9). Les docteurs dont il suit les cours en Sorbonne n'ont pas tous, comme son saint maître Pierre Velliard de La Roche-sur-Foron, le talent de rendre « évangéliques « les auteurs profanes qu'ils expliquent (3); en son esprit se forment contre eux des jugements sans indulgence, téméraires... (11). Il se découvre instable, versatile, d'humeur inégale, tantôt croyant tout acquis et tantôt tout perdu. L'avenir l'inquiète. Que peut-il faire de bon plus tard ? Il hésite, le brouhaha dans la tête, violemment irrésolu : un jour « le voilà décidé pour le mariage, le lendemain il veut être jurisconsulte, puis médecin, puis régent, un autre jour docteur en théologie ou simple clerc sans diplôme, parfois même moine » (14). Le moins qu'on puisse dire c'est qu'il manque d'élan; sans le contact d'Ignace et François Xavier ses ambitions se seraient peut-être bornées à un bon petit bénéfice dans un prieuré solitaire et charmant de Savoie, — il n'en manquait pas, — qu'il aurait administré méticuleusement.

Plus tard, il bénira Dieu de ces scrupules, qui l'ont obligé à chercher avec larmes son Créateur et à se livrer aveuglément à la conduite d'Ignace (6). De fait, il s'en débarrasse et lutte vaillamment contre l'esprit de défiance; par un optimisme voulu il s'oblige à fixer le beau côté des gens et des choses (158). Contre le défaitisme qui ne voit dans les événements que « leurs chances d'insuccès » (158) et contre cette pusillanimité qui, à la moindre difficulté, s'écrie qu'il n'y a rien à faire (254), il s'exerce à considérer les obstacles comme imaginaires (155-6), et que « la possibilité de bien faire, quoiqu'elle ne soit pas *de* nous, est cependant *en* nous, puisque la grâce est toujours à notre disposition » (174). Et surtout après avoir fait connaissance avec la Rhénanie et la Bavière, séduit par les qualités natives de leurs habitants, lorsqu'il sent, même un lundi de Pâques, peser plus

lourdement ce qu'il appelle « sa croix depuis longtemps habituelle de tristesse... de ne pouvoir faire parmi les Allemands le fruit qu'il désire » (277), « le poids de son tourment... au sujet de la défection d'un tel peuple, qui le pousse même à désespérer entièrement et à s'évader en esprit d'abord, puis à souhaiter de quitter cette mission qui lui est confiée sur le Rhin » (329), oh! comme il lutte! Comme il prie! Et comme il se reproche cet esprit subtil d'analyse qui l'incline à trop « scruter les causes qui engendrent les maux et les augmentent et à trop les ruminer en lui-même »! « Trop assidûment j'ai médité sur la force des péchés et les risques de chutes qu'ils entraînent après eux... Il est résulté de tout cela que j'ai négligé la considération des vertus et des biens que Dieu a semés parmi les hommes. Que si j'avais considéré ces biens d'un œil simple, c'est-à-dire sans le concours de l'autre œil, mauvais, j'aurais trouvé une paix plus profonde; et si ces biens ainsi remarqués étaient développés, le fruit serait plus abondant » (330).

Malgré ces efforts, Pierre continua toujours à éprouver, en face des tâches ardues, une crainte, faite d'humilité bien sûr, mais aussi d'une défiance de soi excessive. Il n'arrivera même pas à en dissimuler entièrement les manifestations extérieures, puisque Canisius, qui était d'un autre tempérament, et malgré la vénération qu'il montra toujours pour *son* P. Favre, quarante ans plus tard dans une longue lettre au P. Aquaviva sur la façon de traiter surtout avec les hérétiques, se risquera encore à le rappeler (1). Favre ne retrouvera le calme qu'en s'abandonnant aux supérieurs les yeux fermés. Lorsque le Cardinal archevêque de Mayence, Albert de Brandebourg, lui propose une première fois d'aller le représenter au Concile de Trente, un flot de tristesse l'envahit, dont il ne se sent délivré après avoir dit oui que « par la vertu de la sainte et aveugle obéissance » (145). Et quand son cœur se serrera

(1) « Ab eo spiritu, qui et P. Fabrum et pios alios non leviter divexavit, caveant, spiritu inquam timoris ac diffidentiae ». BRAUNSBERGER, *P. Canisii Epistolae et Acta*, t. VIII, p. 128.

jusqu'à l'angoisse en constatant qu'il ne fait pour Dieu « rien de grand », il s'encouragera en raillant à part lui les esprits qui rêvent de chimères alors qu'ils négligent leurs modestes devoirs du jour (153-154) et il se répétera que « mieux vaut faire grandement de petites choses que petitement de grandes choses » (423).

Enregistrons ce sentiment très vif que notre bienheureux avait de son insuffisance. Mais pour le fond des choses, si nous ne voulons point manquer à la justice et à la vérité, ayons soin de mettre une sourdine à ses affirmations. Un directeur de conscience et un apôtre dont ceux qui l'avaient une fois connu et possédé jugeaient ne plus pouvoir se passer, un théologien que des conseillers impériaux, des nonces, des archevêques, le pape, le roi de Portugal se disputaient à l'envi, et qui fut réclamé pour le Concile de Trente, un homme tellement désiré partout qu'il dut continuellement sillonner l'Europe et qu'à force de satisfaire aux sollicitations qui l'assaillaient, il mourut d'épuisement à quarante ans, n'était tout de même pas un personnage ordinaire.

Il fallait néanmoins insister sur ce sentiment. Car transformé par la grâce en une merveilleuse humilité, il va nous allons le voir, commander tous les autres aspects de sa spiritualité : sa charité, son apostolat, mais surtout sa prière.

Sitivit in te...

Oui, sa prière d'abord. C'est parce qu'il a conscience d'être totalement impuissant, que Pierre s'y jette avec cette intensité. C'est parce que tout pleure en lui son indigence qu'il a pour la Vierge Marie, « notre Dame, Reine, Mère, Avocate, procuratrice et solliciteuse de rénovation en faveur de toutes les créatures qui n'ont pas atteint le sommet de leur perfection » (91), une dévotion aussi tendre. C'est à cause de sa misère, de son vrai rien, qu'il poursuit Dieu, désirant être « visité, possédé par le Christ jusqu'aux moelles, afin que soient réparés, écrit-il, les déficits secrets de mon intelligence, de ma mémoire, de ma volonté, de mes sens; et pour que

Jésus me procure ces vertus et dons secrets sur lesquels je n'ai peut-être jamais médité, plus nécessaires pourtant que ceux même dont je sens le besoin » (51).

Combien d'élévations touchantes sur les mystères de la vie du Sauveur : Annonciation (42, 414), Visitation (43), Nativité (193-197), Résurrection (273-275), vie eucharistique (323-327)! Le mystère des souffrances du Christ, en particulier « de ces larmes et de ce sang si souvent répandus en vain », lui arrache des cris que l'on croirait jaillis du cœur de saint Bernard.

« O mon âme misérable et trop cruelle, pourquoi ne pas t'être laissé attendrir, aussitôt que tu les as connues, par ces larmes que le Christ, dès son entrée dans le monde, a répandues pour toi? Car c'est pour toi qu'il a quitté son Père céleste et qu'il marque de ses larmes les premières morsures des épines de cette vie. Et ce spectacle ne t'a pas ébranlée, mais tu as attendu l'effusion du sang. Eh bien! voici qu'à la Circoncision cet enfant de huit jours répand du sang et des larmes; et tu ne te laisses pas attendrir! Pourquoi cela? peut-être parce que ce n'était qu'un enfant te manifestant seulement la souffrance de la chair et du sang et que tu attends de ton Dieu des signes de souffrance plus intime? Contemple donc les larmes de son âge adulte. Elles sont pour toi et sur toi. Qu'attends-tu pour t'émouvoir? J'attends, dis-tu, de plus grands mouvements de mon Dieu, afin d'avoir un sentiment plus vif. O malheureuse, et combien il est déplorable que tu sois si dure! Regarde donc et reconnais les larmes que le Seigneur verse sur la ruine future et la suprême ingratitude de Jérusalem, ou celles que sur la croix, en rendant l'esprit, il répandit. Et si ce n'est pas assez ou si tu désires davantage voir couler le sang que les larmes de ton Seigneur, considère la sueur de sang où les deux sont mêlés, et vois de plus le sang provenant des cordes qui le lient, des coups, des blessures, du couronnement et qui coule de toutes les extrémités de son corps; et cela pour toi, comme si tu étais seul, oui tout cela. Que si de pareilles manifestations ne t'émeuvent pas encore, viens jusqu'à ses veines, et contemple comment sur la croix pour toi toutes se vident du sang le plus

pur de l'Agneau immolé; et si cela ne suffit pas, reçois ce sang très pur séparé, reçois à part l'eau qui a coulé du côté du Seigneur et avec Longin guéris ton âme. Seulement cesse désormais de réclamer aux souffrances de son humanité des marques plus grandes de la bonté divine, parce que, après cela le Christ ressuscité des morts n'est plus capable de souffrir » (122).

Mirabilis Deus in sanctis suis...

Bien que centrées sur le Christ, médiateur unique, les prières de notre bienheureux prendront néanmoins, pour lui parvenir, souvent quelques détours. Et c'est encore son humilité qui lui suggère cette tactique. Impuissant à apaiser « la soif et la faim continuelle qui le torture d'être complètement au service du Christ », il trouve un « réconfort » dans la pensée qu'il peut se dévouer au service de maîtres moins élevés : les saints, les anges, les âmes du Purgatoire (165).

Et voilà où la dévotion de Pierre Favre devient très caractéristique, tellement que certains auteurs n'en n'ont pas retenu autre chose. Elle va de ce côté pouvoir se donner libre cours. Ce contemplatif aux goûts de Chartreux, transformé par la Providence en chemineau perpétuel, trouve ainsi, au moindre tournant de ses voyages, non seulement des cadres de prière et des objets de culte, mais une cellule toujours prête et, par surcroît, toujours ornée, toujours nouvelle.

Arrive-t-il en Espagne ? C'est à « saint Narcisse qui est à Gérone, à sainte Eulalie de Barcelone, à saint Jacques, saint Isidore, saint Alphonse, aux martyrs Just et Pastor, à sainte Engratia de Saragosse » et plus encore « à notre Dame de Montserrat, del Pilar, de Guadeloupe » qu'il demande « de rendre, par leurs intercessions, ses oraisons ferventes et ses ministères fructueux ». En Italie, il accroît sa piété envers des bienheureux qu'énumère en détail « son bréviaire romain ». En Allemagne, il invoque les trois rois Mages, les onze mille Vierges, spécialement sainte Ursule, et sainte Pinose, dont il a vu de ses propres yeux dans un monastère bénédictin la tête percée d'une flèche, saint Sébald à Nuremberg, saint Maximin à Trèves. En

France il acquiert de la dévotion pour sainte Geneviève, saint Marcellin, évêque de Paris et saint Denys l'Aréopagite... De même à Narbonne pour saint Paul Serge, à Marseille pour sainte Marie-Madeleine, sainte Marthe sa sœur et saint Lazare ». « En Savoie j'ai la dévotion (et je me garderais bien, note-t-il, de l'omettre) à saint Bruno fondateur de la Chartreuse, à saint Amand à Nantua, à saint Claude; et aussi au frère Jean d'Espagne, au frère Jean Bourgeois et à mon maître Pierre Velliard, lesquels sans être canonisés, sont pour moi des saints » (28). A la pensée que les travaux de ces bienheureux, surtout « les tourments endurés par les martyrs, ces amis chéris de Dieu », sont si peu connus, il se sent le cœur brisé (50). Vient-il à rencontrer « une chapelle en ruines, souillée par les passants », comme celle de sainte Odile, saint Jodoc et sainte Lucie, à Mayence, proche de la maison qu'il a louée, touché de douleur, en attendant de pouvoir un jour contribuer à la restaurer, il célèbre la messe en réparation des injures commises (284). D'ailleurs, ayant remarqué que « Dieu ne veut pas tout accorder par le même intermédiaire », il estime conforme à la piété de penser que les saints ont des « spécialités » pour obtenir « telle ou telle grâce tant spirituelle que corporelle » (185); au point qu'un jour, où il avait plus que jamais senti la misère et « comme la reptilité » de son âme, il fut très vivement incliné « — ce dont il avait eu souvent la pensée — à se rendre dévot à cette sainte femme courbée, qui fut délivrée par le Christ de son esprit d'infirmité et put ensuite se redresser et regarder le ciel » (184).

Angelis suis mandavit

Notre voyageur utilise de même le secours des anges. « En me rendant de Worms à Ratisbonne où se tint la diète impériale, j'éprouvai, chemin faisant, de grandes consolations en mes prières..., et notamment, à l'approche d'une localité ou lorsqu'on m'en parlait, à demander au Seigneur que l'archange préposé à telle région nous fût propice avec tous les anges gardiens des habitants, pour que le vrai Gardien et Pasteur

Jésus-Christ qui habitait dans l'église du lieu, nous aidât et pourvût à toutes les nécessités des personnes d'alentour, par exemple des pécheurs à l'article de la mort, des âmes de défunts, des affligés et de tous ceux qui se trouvent en quelque manière dans l'épreuve » (21). Désire-t-il, en particulier, pour l'avantage spirituel d'un personnage, dont l'abord est difficile, — le vicaire général de Spire, par exemple, Georges Musbach, — obtenir une entrevue ou se concilier ses bonnes grâces ? après avoir prié Dieu le Père, notre Dame, les saints qui sont spirituellement attachés à ce prêtre comme frères et sœurs, il charge en définitive l'ange gardien, qui sert de « pédagogue » au bon doyen, de faire tomber les derniers obstacles (34). Il invoque de même les anges gardiens de toutes les famille passées et à venir qui lui sont ou lui seront unies par les liens de la chair ou de l'esprit (123). Et même un certain jour dans l'octave de la Visitation, comme il offrait la messe pour obtenir de conserver toujours au vif « le sentiment des épreuves, des angoisses et des misères humaines », afin de pouvoir vivre pour leur soulagement, en un continuel état d'intercession, quand il en vint à l'*Orate fratres*, il « fut pris d'un vif désir que les assistants fissent bien attention à prier pour lui ». Mais « comme cela n'arrive guère d'habitude, ajoute-t-il avec candeur, j'éprouvai une douce dévotion à désirer que les anges gardiens des personnes présentes prient pour moi et suppléent ainsi au défaut de leurs protégés » (354).

Quid retribuam...?

Telle est la prière d'impétration du bienheureux Pierre. Mais sa prière est peut-être plus encore une prière de reconnaissance. Celle-là conséquence aussi de son humilité. Profondément convaincu de son néant, il est dans la stupéfaction que Dieu ait pu combler de ses faveurs une âme aussi chétive. Or ces faveurs, — il en a conscience et il le confie à « son cher frère, maître Lainez » (30 août 1542) — sont indicibles. « Les lumières que j'ai reçues, les sentiments que j'ai éprouvés sur les choses de Dieu,... sur moi-même, mes hauts et mes bas, les

impulsions à me recueillir et à me donner, les moyens de me purifier les membres, l'âme et l'esprit, de vider mon cœur et de le débarrasser pour recevoir les divines liqueurs, les retenir et les maintenir, en demandant, cherchant et frappant,... ces faveurs jamais je ne pourrai les reconnaître, je ne dis point par mes œuvres, mais par la pensée et simple appréhension, ces faveurs que Notre-Seigneur m'a faites, me fait et est tout prêt à me faire, formant un faisceau de tous mes repentirs, guérissant toutes mes infirmités et se montrant si propice à toutes mes iniquités. *Ipsi gloria. Amen* ».

Favre possède un cœur qui vit dans un acte perpétuel de *Magnificat.* Tout lui est occasion de remercier : « les montagnes qu'il traverse, les champs, les vignes, — lui qui s'était interdit de boire jamais de vin — tous les produits de la terre, il en rend grâces à la place des propriétaires ingrats ou ignorants qui ne songent pas à Celui d'où proviennent ces biens » (21). « Aux premières vêpres de l'Assomption à Spire, écrit-il, dans l'église de la vierge Marie, les cérémonies, les luminaires, les orgues, les chants, l'ostension des reliques, l'ornementation, tout cela me donnait tant de dévotion que je ne saurais « l'expliquer ». Aussi, se prit-il à bénir le sacristain qui avait placé et disposé les cierges, les avait allumés et ordonnés, le bienfaiteur qui avait laissé des revenus à cet effet; puis l'organiste, les fondateurs, les fabricants d'ornements, les chanteurs grands et petits, les enfants de chœur, les orfèvres et les artistes auteurs des reliquaires. Et comme il n'est pas interdit pour nourrir sa piété, d'utiliser sa théologie, il ajoutait : « La moindre de ces petites œuvres avec la foi catholique et simple l'emportait à mes yeux de beaucoup sur cette foi sublime et paresseuse que vantent à si grand fracas ceux qui ne sont pas d'accord avec la hiérarchie »(87).

Un autre jour, fête de saint Sabbas, il avait l'intention de dire la messe pour son confesseur. Et voici qu'il est saisi d'une grâce très vive de reconnaissance, insolite, pour tous les confesseurs qu'il eut jamais, pour l'évêque qui l'avait confirmé et ceux qui lui avaient conféré les saints ordres, le prêtre qui l'avait baptisé et ceux qui lui avaient administré tant de sacrements,

et d'une manière générale pour tous ceux qui, soit en paroles, soit en signes, soit de quelque autre manière, avaient été à son égard les intermédiaires d'une grâce divine. Et dans cette énumération, qui est longue, il n'a garde d'oublier les bienfaiteurs insignes qu'ont été pour lui ses professeurs (190).

Son *Benedictus* prend même parfois des tours imprévus. A Mayence, un matin qu'il célébrait à l'intention de dom Alphonse Alvarez parti la veille pour Louvain, voulant peut-être refouler le regret de ne pas jouir d'une âme séparée, ce qui lui aurait permis d'accompagner son ami, il reconnut que c'était « un grand bienfait de Dieu » d'avoir son âme ainsi liée à un corps. Vu sa mauvaise nature, en effet, que de sottises ne serait-il pas, sans cela, capable de faire! « Et qui l'empêcherait de vagabonder... tantôt à Rome, tantôt en Espagne, tantôt dans ma patrie auprès de mes parents, tantôt ailleurs. Il est donc bon et nécessaire que mon âme soit retenue dans un corps et ne puisse rien opérer que par lui. *Sit igitur Dominus benedictus qui disponit omnia suaviter!* » (179).

En la fête de l'apparition de saint Michel, nouveau regret... et nouveau redressement, non moins original. Tandis qu'il adresse à Dieu « de notables actions de grâces pour les privilèges accordés aux anges, surtout de les avoir pleinement exemptés de ces infirmités corporelles où nos âmes, à nous, sont plongées comme en des geôles », — ce qui provoqua en son cœur une sorte d'envie bien naturelle, — il se mit à réfléchir que, pour lui, cette simplicité de nature aurait bien eu son revers. Une nature simple, en effet, dès l'instant qu'elle adhère au mal, est viciée d'un coup, tout entière et pour toujours. « Pour moi donc, porté au mal comme je le suis et environné de tant de souillures de la chair, du monde et des mauvais esprits, je me réjouis de tout cœur que ma nature ne soit pas simple. Car elle ne tarderait point, alors, à être toute pénétrée par quelque mauvais esprit et tout entière infectée ». Et là encore « *benedictus igitur Dominus noster Jesus Christus incarnatus!* »

Ainsi notre bienheureux essayait-il d'acquitter une partie de la dette immense dont son humilité se reconnaissait comptable envers Dieu.

Carissimi, diligamus nos invicem...

La conscience de sa misère native provoquait également en lui un sentiment profond de sa dette envers le prochain. Il se considère sincèrement comme la chose des autres et se sent, par la grâce de Notre Seigneur, « des entrailles de miséricorde et de bonté pour le monde entier » (24). Son cœur, délicieusement affectif et sensible à l'excès, a véritablement un don — ne pourrait-on pas dire un charisme ? — de sympathiser avec toute souffrance humaine.

« Partir c'est mourir un peu », a dit un poète de chez nous. Favre, dont la vie entière ne fut qu'une suite de départs et de séparations, a l'âme tout attendrie par le déchirement que durent éprouver les Apôtres, lorsque, le Christ étant remonté au ciel, il leur fallut, en même temps qu'ils se séparaient de la Vierge leur Mère, se séparer. Avec une mélancolie très douce, il regrette que cette fête de « la dispersion des Apôtres », qu'il célèbre à Spire le 15 Juillet 1542, passe tellement inaperçue (46). A entendre dire du mal des autres, vrai ou faux, sa charité endure le martyre. Or dans les milieux où il est obligé de fréquenter, on ne s'en prive pas toujours. Même dans la petite ville de Galapagar, autour de son ami Ortiz, les racontars vont leur train et font naître, il le sent, en son propre cœur des jugements peu favorables. Mais, fidèle à sa consigne d'optimisme, en une fête de sainte Élisabeth de Hongrie, il déclanche la contre-attaque; et voici que « provenant du bon esprit, une sainte compassion » pour les huit personnages sur lesquels on a daubé la veille remplace les mauvais soupçons; et il éprouve « une grande dévotion à se les représenter et à prier pour eux sans aucun regard à leurs défauts ». Ces huit personnages il les énumère. C'étaient le Pape Paul III, l'empereur Charles-Quint, d'Espagne, François Ier, de France, Henri VIII,

d'Angleterre, Luther, de Saxe, Soliman le grand Turc, Bucer, d'Alsace, et Mélanchton, du grand duché de Bade (25). Prière œcuménique, inspirée par une justice distributive, vraiment impartiale.

Un cœur pareil, on le devine, au spectacle des misères qui affligent les hommes, est bouleversé. En face des « maladies, deuils, catastrophes, famines, épidémies, épreuves de toute sorte », il souhaite avec ardeur pouvoir devenir le vrai « ministre du Christ consolateur, du Christ secourable, du Christ rédempteur, guérisseur, libérateur, du Christ qui s'est fait notre richesse et notre force ». Et même, en face de cas désespérés, « impossibles », lorsque « la glorification de la miséricorde de Dieu le réclame », il se sent au cœur « fréquemment, appuyé non point sur ses propres mérites, mais sur le Christ, une foi et une charité capable de miracles » et pourtant « sans témérité ni présomption » (151-152). En janvier 1545, survient-il, à Coïmbre, une inondation terrible qui « ravage non seulement les primeurs, mais encore les vergers et les maisons », il prie pour les sinistrés avec autant de ferveur que « si ces champs appartenaient tous aux personnes les plus pieuses et les plus dévotes » ou même « appartenaient aux saints qui sont dans le ciel » (394).

Cette tendresse de cœur le pousse naturellement à compatir aux souffrances de l'autre monde. Il bénit Dieu d'avoir inspiré à saint Grégoire le Grand une si belle doctrine sur les âmes du Purgatoire et d'avoir fait de lui un avocat si persuasif de leur cause. Sans les enseignements de cet illustre Pape, combien plus nombreux, à notre époque, seraient sur ce point les incrédules! (267). Aussi lui en coûte-t-il d'aller prendre son repos sans avoir souhaité une bonne nuit — et prié à cette intention parfois en pleurant — à ces âmes captives et tourmentées (407). Et il est telle fête des Morts où, « du commencement à la fin de sa messe et même dès l'instant où il s'y prépare », il est favorisé d'une « telle douceur de compassion envers les défunts qu'elle lui arrache des larmes abondantes » (164).

Les misères spirituelles de notre humanité : « ingratitudes, endurcissements, désespoirs » l'angoissent plus vivement encore. Car elles peuvent entraîner la perte éternelle des âmes. En prêtant l'oreille à certaines confessions générales, il fond également en larmes, plongé tout à coup dans l'abîme qu'est le pardon divin et comprenant que le plus efficace moyen d'attirer sur nous la miséricorde céleste est de nous faire miséricordieux (340). En la fête de la Toussaint, il souhaite que le Paradis fasse la commémoraison non pas uniquement de ses élus, « mais aussi, par pitié, de tous les habitants de la terre et surtout des pécheurs », ce qui n'est pas difficile, « puisque chaque bienheureux peut, dans l'essence divine, comme dans un miroir, voir et se rappeler tous ceux qui vivent ici-bas » (163).

Favre se considère, disions-nous, comme étant pleinement au service des autres. Qu'on en juge. Un jour de l'Exaltation de la Sainte Croix, à Valladolid, tandis qu'il va dire la messe, un passant l'aborde et lui demande de bien vouloir « l'entendre en confession pour le purifier ». « Je répondis que je souhaitais être le balai du Christ pour nettoyer sa conscience. Alors surgit en moi l'envie de commencer à être le balai du Christ et d'être ainsi nommé. Et il arriva que j'eus diverses interprétations de cette phrase, qui toutes m'amenaient au désir de ressembler vraiment au balai dont on nettoie la maison; volontiers j'acceptais d'être délaissé sale et malpropre en nettoyant les autres, et de contracter bien des souillures en retour de l'avancement qu'avec la coopération du Christ je procurerais par mon ministère. Je voyais aussi avec quelle facilité, comme un balai qui s'effiloche ou se dénoue, je me laissais tout défaire; et néanmoins je trouvai une grande douceur à m'offrir au Christ comme balai de la maison, pour nettoyer les demeures spirituelles » (440).

Telle est pour les corps et pour les âmes l'exquise compassion de notre bienheureux. Miséricorde temporelle et spirituelle.

Diligis me? pasce oves meas

Mais il n'y a pas d'amour vrai sans apostolat. « Tu dis que

tu m'aimes ? Prouve-le-moi en nourrissant mes brebis ». Pierre Favre, comme le premier Pierre, son patron, a entendu cet appel. Il est, par-dessus tout, un apôtre. C'est par ce titre, — auquel toutes les vertus que nous avons signalées servent d'appui et qui sert à toutes de couronnement, — que nous achèverons son portrait.

Apôtre aux ambitions immenses. De ce qu'il ait ressenti, en effet, si profondément son néant, n'allons pas conclure qu'il a l'âme mesquine. C'est au contraire parce qu'il a une vue très nette des intérêts spirituels sans limite engagés dans la lutte entre les « deux Étendards » de Jésus et de Satan et parce que ses désirs pour l'extension du règne de son Maître bien-aimé sont vastes comme le monde, qu'il souffre avec une telle angoisse de sa misère native. Toutes les grandes intentions de l'Église il les fait siennes, sans considération de l'espace ni du temps. Pour les atteindre, ses désirs, qui ne sont point — heureusement ! — captifs de son corps, franchissent toutes les distances. Ils s'évadent même du présent : les nécessités actuelles de l'univers ne suffisent pas à les assouvir. Pierre pénètre l'avenir, priant fréquemment pour les arrière-petits-fils ou neveux de ses parents, pour ses frères en religion de plus tard, pour les hérétiques et les pécheurs de tous les pays jusqu'aux ultimes générations; elle s'efforce même rétrospectivement — et ce n'est pas une des curiosités les moins touchantes du *Mémorial* — de rendre vie par le désir au temps disparu, par exemple lorsqu'il « forme le vœu que tout ce qu'il voit maintenant résulter de bon pour lui, de ses bonnes œuvres, de ses travaux, de ses études passées, tout cela, dès le commencement de sa vie, il l'eût offert et ordonné au profit spirituel des Allemands » (42).

Esprit réaliste, Favre ne se contente pas d'intentions générales qui restent trop souvent dans la nuée ou le brouillard; il les formule concrètes. Il prie pour les intérêts de l'Église, ce n'est pas assez : il prie pour le Concile de Trente, cela ne suffit pas encore, il précise. C'était le 30 Avril 1545, en la fête de sainte Catherine de Sienne. L'office du jour rappelle les efforts multipliés par cette dominicaine au cœur de feu pour la réforme

intérieure de l'Église. Et cela donne des ailes à la prière de l'apôtre. « Je voyais se présenter à moi les besoins des pécheurs, qui se convertiraient plus facilement si les ministres de la parole divine et des sacrements étaient réformés; de même les besoins de tous les affligés, pour qui le concile fera beaucoup s'il rend à la charité refroidie sa vigueur première. Les malades s'offraient aussi à ma pensée, implorant du secours; puis les morts, dont les pieux désirs sont aujourd'hui frustrés, m'apparaissaient, cruellement tourmentés parce que les ministres de l'Église et les possesseurs des legs et fondations ne remplissent pas exactement leurs devoirs. » (431)

A cet apostolat par la prière, apostolat essentiel auquel nul autre ne supplée, Favre joint celui de la parole. Mais entendons-nous bien : non pas la grande éloquence. Est-ce manque de dons naturels, faiblesse de voix ou de poumons, toux fréquente, ou simplement difficulté de parler correctement des langues étrangères, en des pays où ses séjours sont continuellement interrompus? — on sait notamment qu'il n'arriva jamais à bien prononcer l'allemand et dut, auprès de Cologne, même à des religieuses, prêcher en latin (1), — le fait est que Pierre ne fut jamais tenté de vanité au sujet de ses succès d'orateur. Il le déclare tout net à maintes reprises. Et même devant les Espagnols, dont il avait cependant appris à manier la langue d'or, à la cour de Charles-Quint, par exemple, dans la ville impériale de Ratisbonne, il ne se risquait pas à prêcher devant les auditoires sélects. Quel bon sourire dut illuminer le visage de saint Ignace lorsque, vers la fin d'une longue lettre de son Pedro Fabro en 1541, il lut ceci : « Le docteur Ortiz a tant d'ardeur pour faire des sermons qu'on ne peut le rassasier avec une seule réunion par jour; il prêche avec tant de fruit que tous s'en émerveillent. Moi, je ne prêche pas, par crainte de perdre l'autorité que, par le moyen des confessions et conversations, j'obtiens chaque jour avec les grands. Et comme j'en avais menacé plusieurs que, si

(1) Lettre à saint Ignace, 27 septembre 1543.

d'autres ne prêchaient pas, aussitôt après les fêtes de Pâques, je prêcherais, ils ont bien vite retenu les trois prédicateurs de Sa Majesté, le docteur, le frère Alonso et un autre Augustin, afin de ne laisser passer aucune fête ni dimanche sans sermon » (1). Candeur charmante! *Aes sonans et cymbalum tinniens* n'est pas son fait.

Mais Pierre se revanche par ailleurs. Dans les catéchismes, les causeries devant de modestes auditoires et surtout dans les conversations en tête à tête, il est passé maître, il n'a pas d'égal. Un de ses compagnons du début, Simon Rodriguez, écrivait sur la fin de sa vie (en 1577) : « Ce Père, pour ne rien dire de ses autres vertus, brillait surtout par une rare et délicieuse douceur dans ses rapports de société, que je n'ai jusqu'à ce jour, je le confesse ingénument, trouvé chez aucun autre. Vraiment je ne sais comment il s'insinuait à ce point dans l'amitié des gens, et comment il acquérait sur eux une telle influence que par la grâce de ses manières et la suavité de sa parole il entraînait irrésistiblement à l'amour de Dieu tous ceux qui le fréquentaient » (2).

Quel admirable patron des parloirs et des antichambres! Dons de la nature et de la grâce, bien sûr, mais sciemment entretenus et méthodiquement développés. A-t-il lu que sainte Sabine a été convertie par la conversation de sainte Séraphie? Aussitôt celle-ci devient une de ses préférées, chargée d'obtenir à ses lèvres la même grâce persuasive (106).

Et n'allons pas croire que Favre se réserve pour les grands de la noblesse et de la cour. Ce serait bien mal le connaître. C'est dans les hôpitaux d'abord et auprès des petites gens qu'il prodigue ses trésors. C'est en voyage, sur les chemins et à l'auberge, au hasard des rencontres. « Dans les hôtelleries, toujours l'esprit me fournissait l'occasion d'édifier par l'enseignement et les bons conseils. C'est une chose fort agréable au Christ et à la cour céleste de laisser en toute demeure où il nous arrive de passser quelques traces de salutaire et sainte conversation.

(1) Lettre à saint Ignace, 20 avril 1541.
(2) *De origine et progressu Societatis Jesu*, p. 3.

Partout il faut élever, partout planter ou moissonner; car nous sommes débiteurs envers chacun dans tout état de vie, en tout lieu; de même que partout nous vivons sous le regard et dans la force du très haut Seigneur dont nous sommes les coadjuteurs » (433).

Jusqu'à la fin de sa vie, il s'efforcera de progresser en ce point, s'accusant de « bien des négligences au cours de ses interminables voyages, surtout pour instruire, reprendre, avertir ou consoler ». « Rien, en effet, écrit-il au mois de mai 1545, ne devrait sans quelque profit s'offrir à notre vue ou à notre connaissance, parce que Jésus-Christ, Notre Seigneur, n'a rien permis d'inutile, ni le spectacle des choses, ni l'audition d'une seule parole; et ce n'est même pas sans un but secret qu'il se rendait ici ou là, tournait les yeux vers tel ou tel, voulait vivre tantôt sur la terre ferme, tantôt sur mer, tantôt dehors et parmi la foule, tantôt seul; qu'il s'arrête, s'assoie, marche, mange, dorme, rien de tout cela n'est livré au hasard. Nous donc ne laissons pas sans profit la rencontre que nous pouvons faire de quelqu'un, même en passant; bien moins encore si nous sommes amenés à manger ou vivre avec lui » (434).

Au hasard des rencontres... *In itineribus saepe*, Pierre fut aussi comme saint Paul *in periculis latronum*. Mais du charme de sa conversation il fait profiter même ces bandits de grand chemin, trois fois au moins, d'abord en Italie, probablement entre Florence et Sienne, ensuite — et certainement — en Catalogne et près de Nantua sur la frontière qui séparait la Savoie de la France. Était-ce, à vrai dire, en ce dernier cas, des soldats, des douaniers, des contrebandiers ou d'autenthiques brigands? Laissons à un étudiant d'histoire de tenter une thèse sur ce sujet! Un profane a le droit d'estimer qu'entre ces différentes professions, à cette époque, il n'y avait pas une telle différence... C'était, à coup sûr, une bande interlope et pillarde. A la vue de l'opulente caravane, — car le seigneur Ortiz, qui voyageait, note le Mémorial, *cum tota ejus familia*, ne pouvait évidemment point passer inaperçu, — nos bons larrons eurent

naturellement la pensée d'en « tirer quelque fruit ». Ortiz fit bonne contenance, comme il convenait à un docteur puissant bénéficiaire, conseiller impérial de Charles-Quint, persuadé qu'en parlant haut, l'affaire serait vite réglée. Mais Pierre n'était pas aussi rassuré. Il avoue naïvement qu'il eut « quelques tentations de défiance » et « craignit fort que l'aventure se prolongeât et coûtât cher au docteur Ortiz ». Il ne mit que plus de hâte à en tirer lui aussi à sa manière, « quelque fruit ». Il s'empara d'abord des... bonnes grâces de la bande, puis entretint ces honnêtes brigands d'embuscades plus redoutables que les leurs, du seul voyage qu'il importe, après tout, de bien terminer ici-bas, d'une justice à laquelle rien n'échappe, des remords qui rongent le pécheur, mais aussi des joies d'une bonne conscience, tant et si bien que « même le chef de la bande vint à confesse » — « *ita ut etiam dux mihi confiteretur* ». Pierre avait donné les *Exercices*, mais ceux de la première semaine seulement. Il ne put faire davantage. « Nous avons été, déclare-t-il, détenus et incarcérés exactement sept jours » (24). C'est de cette retraite que date la dévotion de notre bienheureux à saint Amand, évêque d'Utrecht, exilé à Nantua par le roi Dagobert.

* * *

Nous pouvons en rester là. Ces lignes suffisent à suggérer non pas certes un portrait complet du bienheureux Favre (1), du moins les éléments qui aident notre piété à l'établir. Comme le promettait saint François de Sales, on ne trouvera dans cet effort « que miel et sucre de dévotion » (2).

Super aegros manus imponent...

Mais puisque, en cette année de grâce 1934, la Compagnie de Jésus, cédant une troisième fois à l'appel du saint évêque de Genève, désirerait promouvoir le culte de ce bienheureux

(1) L'auteur de cet article fera paraître en octobre un volume sur « L'âme du Bx Pierre Favre ».

(2) Lettre au P. Nicolas Polliens, 10 janvier 1612.

Savoyard, afin d'obtenir de Dieu par son intercession les deux nouveaux miracles qui permettraient à la Congrégation des Rites de s'intéresser à sa canonisation, terminons par une prière dont le seul mérite est d'être composée d'expressions toutes empruntées au *Mémorial*, espérant que nos lecteurs voudront bien s'y associer :

« O Bienheureux Pierre qui, durant votre vie, avez si souvent pleuré sur les épreuves qui affligent les hommes : « péchés, désespoirs, deuils, épidémies, angoisses de toutes sortes », maintenant que vous jouissez du parfait bonheur, n'en aurez-vous pas pitié plus encore ?

« Vous qui avez tant de fois supplié « les Anges gardiens de vos auditeurs, et les Saints, protecteurs des régions que vous traversiez », de bien vouloir écarter d'eux les maux de l'âme et du corps, daignez avec ces Anges et ces Saints, aujourd'hui vos compagnons dans la gloire, subvenir aux nécessités où se débattent nos pays et nos familles.

« Vous qui, en face de « cas humainement désespérés », sentiez si « fréquemment au cœur, appuyé sur le Christ, une foi capable de miracles », soulagez, nous vous en prions, les souffrances de nos malades, ramenez à Dieu les pécheurs obstinés.

« Vous qui aviez pour notre Dame la Vierge, « avocate et procuratrice de toute grâce », une si tendre dévotion et qui désiriez si ardemment « devenir le vrai ministre du Christ consolateur, du Christ qui s'est fait notre santé, notre richesse et notre force », obtenez-nous de Jésus par Marie les grâces que nous sollicitons, et qu'ainsi, par votre intercession, se manifeste en nous la puissance divine ».

Lyon. Georges GUITTON, S I.

La tragédie de l'église évangélique

(Suite)

III. Une dictature ecclésiastique.

Ecclésiastique depuis longtemps égaré dans l'entourage immédiat d'Adolf Hitler, âme de politicien beaucoup plus que d'apôtre, l'aumônier militaire Ludwig Müller n'avait aspiré au poste suprême dans l'Église évangélique qu'en vue de procéder, dans le domaine des confessions, à la même mise au pas nationale socialiste que ses camarades laïcs sur les autres terrains culturels Comme il était l'ami personnel du chancelier, il n'avait eu, pour devenir candidat à l'évêché d'Empire, qu'à se déclarer « protecteur officiel du mouvement des Chrétiens allemands », qu'à se laisser chaperonner par le jeune et bouillant Hossenfelder. Un moment, von Bodelschwing, candidat de l'opposition, l'avait dépassé dans la course, mais aussitôt Gœring, ministre-président de Prusse, Rust, ministre des Cultes, Jäger surtout, directeur des Affaires ecclésiastiques, étaient intervenus. Tout alors était rentré dans l'ordre et, dans les derniers jours de septembre, au milieu d'un délire d'acclamations, les Chrétiens allemands l'avaient élu, à Wittenberg, évêque suprême d'une Église allemande évangélique unifiée. Heureux et fier, Müller n'attendait plus que d'être intronisé solennellement à Berlin.

Or, voici que maintenant, avec une soudaineté déconcertante, la fortune se retournait contre les Chrétiens allemands. Coup sur coup l'écroulement du tout puissant Hossenfelder s'accusait de façon plus retentissante. Démissionné du Ministère ecclésiastique, le jeune pasteur avait dû, presque aussitôt après, abandonner la direction du mouvement des Chrétiens allemands ; bientôt on apprenait qu'il résignait même les fonctions épiscopales que, au titre de vicaire de l'évêque

d'Empire il exerçait dans le Brandeburg. Sa disgrâce était complète. Mais elle s'accompagnait, fait autrement inquiétant, de divisions parmi les Chrétiens allemands qui menaçaient de conduire le mouvement à la catastrophe. Encore quelques jours, et le *Sonntagsgruss*, journal dominical des Communautés rhénano-westphaliennes, pourrait écrire : « Le Wurtemberg est totalement perdu ; la Bavière aussi ; la Thuringe également. Chez nous, en Rhénanie, les pays du Rhin moyen ont brisé avec les Chrétiens allemands ; le Haut-Rhin multiplie les protestations ; dans la Ruhr, le synode d'Essen, le plus considérable de tous, ne compte plus un pasteur inscrit parmi les Chrétiens allemands. Les groupes locaux se dissolvent ; les personnalités influentes quittent le mouvement ».

L'émotion provoquée par le silence d'Hossenfelder, le 13 novembre, à la manifestation du Palais des Sports, était sans doute la cause occasionnelle, apparente, de cet effondrement : en réalité, l'abus de la politique surtout avait porté au mouvement le coup mortel. Dans une Église où les principes d'autorité et d'unité, loin de trouver leurs fondements dans la doctrine, apparaissent au contraire opposés à l'enseignement des Pères de la Réforme et à toutes les traditions, aucun autre moyen cependant ne s'offrait pour les imposer que le recours à l'idée nationale socialiste. Que l'opposition, dans l'Église, surgît principalement de milieux très authentiquement nationaux socialistes, rien ne prouvait mieux les contradictions qui séparent les deux mouvements. Dans les sphères gouvernementales on n'en reprochait pas moins aux Chrétiens allemands d'avoir, depuis des mois, abusé de leur toute puissance sans donner la preuve de leurs capacités à régénérer l'Église. L'évêque d'Empire, compromis par ses alliances trop étroites avec les principaux chefs des Chrétiens allemands, privé désormais de l'appui du mouvement à la dérive, combattu personnellement par presque toute l'Église évangélique, n'allait-il pas être entraîné dans la débâcle ? Le Notbund s'en flattait. D'heure en heure il attendait l'événement.

Rien pourtant n'était plus éloigné de l'esprit de Müller que

l'idée d'une capitulation. Pénétré de l'idée nationale socialiste, formé, par le milieu où s'écoulait son existence, à la conception hitlérienne du chef et du droit, il demeurait résolu à opérer dans l'Église la même révolution qui s'était faite dans l'État, à briser par conséquent toutes les résistances par la force. Repoussant donc à la fois l'ultimatum du Notbund et les candidats que, conformément à la Constitution, la Conférence épiscopale lui proposait, l'évêque d'Empire, fort de sa seule autorité, choisit, fin novembre, les nouveaux ministres parmi des personnalités de troisième rang. Le 8 décembre, sans prendre non plus avis de personne dans l'Église — à quoi l'obligeait pourtant la Constitution votée en juin — il faisait suivre cette marque d'indépendance d'un acte plus significatif encore : d'accord avec Baldur von Schirach, chef de la Jeunesse hitlérienne, il publiait le communiqué suivant : « Les tractations concernant l'incorporation de la jeunesse confessionnelle évangélique dans les cadres de la Jeunesse hitlérienne touchent à leur fin. Pour éviter toute nouvelle complication du problème, il est désormais interdit à toutes les unions, associations, groupements de jeunes évangéliques de modifier en quoi que ce soit l'état de choses présent ». En conséquence, le 21 décembre, la Jeunesse hitlérienne prenait partout possession des maisons, biens, archives, des Jeunesses évangéliques, et Müller en donnait avis au chancelier dans un bulletin de victoire qui s'achève par ces mots : « Dieu bénisse en cette heure notre peuple et notre Église. Que sa sainte Parole fortifie l'éducation nationale socialiste de la jeunesse qui monte ».

Des protestations s'élevant de toutes parts, l'évêque d'Empire, sans aucunement s'en soucier, précisait quelques jours plus tard en ces termes la convention passée entre lui et l'État : « Tout évangélique en dessous de 18 ans est tenu de se faire inscrire dans l'organisation hitlérienne de jeunesse répondant à son sexe. Les associations évangéliques et hitlériennes continueront d'exister parallèlement, mais 1° : personne ne pourra faire partie des premières sans être en même temps inscrit dans les secondes; 2° : les associations évangéliques ne

s'occuperont que d'enseignement religieux; toute activité sportive, toute initiation civique et politique sont exclusivement réservées aux organisations hitlériennes; 3° : le signe distinctif du jeune évangélique est désormais l'uniforme du jeune hitlérien; 4° : les associations évangéliques disposeront de leur jeunesse deux dimanches par mois et deux après-midi par semaine. Des permissions spéciales seront accordées aux époques des missions populaires ». Soulignant ensuite triomphalement les conséquences de ce décret qui incorporait de force dans les « Jeunesses laïques » 7 à 800.000 jeunes gens et jeunes filles croyantes, l'évêque d'Empire déclarait : « Par cet acte, l'Église évangélique reconnaît à l'État national socialiste et à la Jeunesse hitlérienne en qui s'incarne l'idée nouvelle de l'État le droit exclusif de donner à la jeunesse allemande une même et identique éducation ». Pour les pasteurs, qui, par expérience, savent l'importance pour l'Église des unions confessionnelles de jeunesse, le coup était des plus rudes.

Entre-temps d'ailleurs, d'autres mesures non moins arbitraires avaient encore contribué à soulever le clergé. Évoquant à son tribunal tous les conflits personnels de caractère politico-ecclésiastique, Müller, le 8 décembre, constituait à Berlin une Commission dont les membres, nommés par lui, n'étaient tenus que par les prescriptions qu'il édictait. Une seconde loi interdisait à tout ecclésiastique de se marier sans une autorisation spéciale de l'évêque d'Empire; stipulait que personne ne pourrait exercer désormais un emploi quelconque dans l'Église s'il ne s'engageait à « se soumettre aux Ordonnances qui règlent la vie de l'Église allemande évangélique, à se dévouer au service du peuple allemand, à obéir aux autorités préposées par Dieu à sa direction »; conférait juridiction à un tribunal ecclésiastique pour déplacer, révoquer, mettre à la retraite les curés sous réserve d'appel au Ministère ecclésiastique. Enfin une troisième loi prescrivait la fusion des petites Églises de pays par les soins du Ministère ecclésiastique ou de ses fondés de pouvoirs.

Que de telles mesures, en opposition radicale avec la Cons-

titution aussi bien qu'avec les habitudes et les libertés séculaires des Églises évangéliques, exaspérassent le monde ecclésiastique, il est à peine utile de le remarquer. Dès le milieu de décembre, les évêques luthériens, à leur tête Mahrarens de Hanovre, un des principaux auteurs de la Constitution de juin, Schöffel de Hamburg, membre du premier Ministère ecclésiastique, Meiser de Bavière, Wurm de Wurtemberg, concluent une alliance avec les représentants des Communautés réformées de Rhénanie et Westphalie fédérées sous la présidence du Dr Koch, et le Notbund maintenant fort de 6.000 pasteurs que dirige un commandant de sous-marin de la grande guerre devenu pasteur, Niemöller. Quinze jours plus tard les délégués de l'Union réunis à Wurzburg qualifient « illégal et sans valeur » le contrat passé à leur insu entre Müller et Baldur von Schirach, prennent sous leur protection les unions paroissiales de jeunesse, et adressent à l'évêque d'Empire un ultimatum : « Avant le 2 janvier Müller doit constituer, conformément à la Constitution, un Ministère régulier dont la Conférence lui désigne les membres, et régler par une loi, d'accord avec ce Ministère, la situation légale d'un vicaire suppléant, délégué général de l'évêque d'Empire. Dans le cas où satisfaction ne leur serait pas donnée, les évêques se déclarent impuissants à couvrir devant leurs Communautés le Gouvernement ecclésiastique d'Empire ». A Berlin-Dahlem, devant une assemblée qu'aucune église évangélique n'a plus vue peut-être depuis Luther, le pasteur Niemöller, au nom du Notbund, refuse solennellement d'obéir à Müller « fléau de l'église du Christ ». Le désarroi dans l'Église évangélique est alors complet. Toute l'Allemagne du sud et de l'ouest, clergés et communautés, est acquise à l'opposition; dans plusieurs pays du centre et du nord, il n'existe plus ni consistoire ni évêque : personne ne sait plus qui gouverne l'Église; dans les provinces de la Vieille Prusse, la confusion n'est pas moindre car aux évêques, créatures des Chrétiens allemands et nommés par Müller, clergés et communautés ont fait savoir officiellement qu'ils ne les reconnaissent pas comme leurs chefs

spirituels. Les 3 et 4 janvier, 500 représentants de 170 communautés calvinistes de Westphalie, prédicants et anciens, théologiens ou simples laïcs, se rassemblent à Barmen en « synode libre » sous la présidence du professeur Karl Barth. En vain la presse garde-t-elle sur toutes ces manifestations un silence de mort : dans la seconde quinzaine de décembre il est partout notoire que Müller a contre lui tous les évêques étrangers à la Prusse, exception faite de Kiel et Dresde. Au « Pfarrerbund » chaque jour apporte des adhésions par centaines; du clergé l'esprit de rébellion gagne les fidèles ; dans les villes et les campagnes l'action du Notbund se développe comme une grandiose mission populaire; les églises se remplissent, et c'est bien maintenant du Christ, de l'Église, du prix des âmes, qu'on y discourt.

A la différence du mouvement des Chrétiens allemands, il faut y insister une fois encore, l'opposition ne s'inspire en effet d'aucune préoccupation politique. Ralliés au nouvel État, franchement nationaux socialistes pour la plupart, évêques et pasteurs aspirent à une rénovation intérieure de l'Église évangélique et, pour la réaliser, ils ont fait dès le début sincèrement confiance au régime nouveau. « L'Église dans l'État mais l'Église libre. L'ordre et la discipline à l'intérieur d'une Église moins morcelée mais dans le cadre des lois ecclésiastiques et dans l'esprit de l'Évangile. Une réforme sérieuse du personnel et des méthodes d'évangélisation mais dans le sens des Pères de la Réformation » : tel est le programme ; la fatalité voulait que, sur presque tous les points, il se trouvât en contradiction avec l'action de l'évêque d'Empire et des Chrétiens allemands. Dans la même mesure où ils demeurent étrangers à la politique, évêques, pasteurs, fidèles, tous estiment donc la présence de Müller à la tête de l'Église, un obstacle insurmontable à ce renouvellement. En fait, c'est bien à lui d'abord, sinon à lui seul, qu'ils en veulent.

Réduit à capituler ou, pour gouverner l'Église contre la grande majorité du clergé et des évêques, à s'appuyer sur les évêques de Saxe, de Brunswick, de Schleswig-Holstein, Chrétiens alle-

mands d'opinions très radicales, Müller hésite un instant. Échappant à ses conseillers il court à Hanovre, quelques jours avant Noël, consulter celui-là même qu'il a supplanté à la tête de l'Église évangélique : von Bodelschwing. Il en reçoit le conseil de faire droit aux revendications des chefs de l'Église. Mais rentré à Berlin, Müller s'obstine. National socialiste convaincu, il est persuadé que seul le chef crée le droit parce que seul il sait ce qui est utile au peuple. Excommunié par l'opposition, déjà publiquement démissionné par le Notbund, Müller sait ne pouvoir rien attendre que de lui-même : soutenu par la police secrète prussienne, il gouvernera plutôt sans Ministère. Le 4 janvier, sous couvert d' « assurer le respect de la Constitution et de restaurer l'ordre dans l'Église », il publie donc un décret-loi qui soumet l'Église évangélique au régime de l'état de siège et de la dictature ecclésiastique. « Toute critique, publique ou privée, orale ou écrite, sous quelque forme qu'elle s'exprime, du gouvernement de l'Église et de ses décrets, est rigoureusement interdite. Les contrevenants seront frappés immédiatement de suspension d'office, en attendant des peines disciplinaires plus graves. La loi du 16 novembre, qui suspendait provisoirement l'application dans l'Église du paragraphe interdisant les fonctions publiques à tout allemand non purement aryen, ainsi que la loi du 8 décembre accordant aux pasteurs déplacés ou révoqués le bénéfice d'un droit d'appel, sont toutes deux rapportées ». Ainsi armé, confiant dans la collaboration des évêques de la Vieille Prusse, Müller se croit sûr d'écraser l'opposition. Un vent de Kulturkampf souffle alors à travers toute la Prusse évangélique. Dans tous les temples des agents de la police secrète en civil surveillent la prédication des pasteurs. Superintendants, curés, vicaires, sont privés de traitements, déplacés, suspendus d'office, mis à la retraite.

Peine perdue d'ailleurs car l'opposition se sent assez forte pour soutenir la lutte. Dix mille curés sur 14.000 en fonctions dans l'Église évangélique apportent maintenant au Notbund leur adhésion; les évêques non plus ne semblent pas disposés à capituler. Le dimanche 7 janvier, dans près de deux mille chaires,

les pasteurs donnent lecture d'une vigoureuse protestation où l'évêque d'Empire est dénoncé comme ébranlant dans ses fondements l'Église et la foi dans le Christ; à Berlin de grandioses manifestations s'organisent pour le lendemain dans dix églises. Presqu'en même temps, en Bavière et Wurtemberg, les évêques font savoir que leurs églises refusent d'accepter le décret du 4 janvier qu'elles considèrent comme rendu en violation positive de la Constitution; le même jour, Weber, représentant des réformés dans le Ministère ecclésiastique, démissionne, et il est aussitôt suivi dans sa retraite par ses deux collègues. Le 11 janvier, pour la quatrième fois en moins de six mois, l'évêque d'Empire se trouve sans Ministère. Le 20, Meiser de Bavière, Mahrarens de Hanovre, d'autres également, protestent à nouveau contre les décrets du 4 janvier. Contre les membres du Notbund, dont il connaît le loyalisme envers l'État national socialiste, qu'il sait ne s'inspirer, dans leur résistance, que de convictions religieuses, et qui, somme toute, ne réclament que la démission de Müller, le chancelier Hitler persiste à refuser le recours à la violence. Le 18 janvier encore, il enjoint au Dr Frick, ministre de l'Intérieur de l'empire, de rappeler à tous les hauts fonctionnaires du pays ses instructions du 1er décembre. « Le conflit est d'ordre purement religieux; pas d'immixtion de l'État ». Préoccupé cependant de cette agitation dont l'écho, malgré le silence gardé par la presse et la vigilance exercée par son entourage, lui parvient très atténué, il témoigne de son mécontentement en refusant l'audience que l'évêque d'Empire sollicite, et il presse le Dr Frick, évangélique croyant, de ramener la paix dans l'Église sur la base d'un compromis. Le Dr Frick alors convoque à Berlin, pour le 25 janvier, une sorte de concile...

Au jour et à l'heure fixés, sept délégués des Chrétiens allemands parmi lesquels l'évêque de Dresde Coch et les professeurs Fezer de Tubinge et Beyer de Greifswald, et sept délégués de l'opposition dont les évêques Mahrarens, Schöffel, Meiser, Wurm, ainsi que Niemöller, chef du Notbund, se présentent à la chancellerie d'empire. Jäger naturellement accompagne

Müller qu'escortent également les juristes Koopmann et Werner. Soudain Hitler paraît, suivi d'un état-major imposant : Gœring, Frick, Rudolf Hess, etc... Presqu'aussitôt le ministre président de Prusse prend la parole. S'adressant au chancelier, il lui donne lecture d'un téléphone, que la police secrète vient de saisir. Il y a une demi-heure à peine le pasteur Niemöller, ici présent, s'exprimait en ces termes : « Toutes nos mines sont placées; le mémoire (qui doit provoquer la déposition de Müller) a été remis au président d'Empire. Les affaires sont en bonne voie. Avant même que ne s'ouvrent les négociations politico-ecclésiastiques, le chancelier sera convoqué chez le président d'empire qui lui administrera l'extrême-onction ». A ces mots, racontait à Leipzig, le 1er février suivant, l'évêque de Dresde Coch, Hitler éclata de fureur. Marchant droit sur Niemöller, il l'invective sur sa « politique d'escalier de service »... Convaincus que le chef du Notbund va être arrêté sur place, tous les membres de l'opposition tremblent pour leur propre sécurité. Mais le chancelier, se dominant, reprend : « Je ne vous ferai rien; vous n'êtes pas capable de m'offenser... » Et comme Niemöller riposte que seules l'existence de l'Église et la foi en Jésus-Christ constituant l'enjeu de la lutte actuelle, il n'a jamais eu d'autre but que le bien du peuple allemand et du Troisième Empire, Hitler l'interrompt par ces mots : « Le Troisième Empire est mon affaire; laissez-en-moi le soin et les soucis ». Le même jour, Niemöller est révoqué par l'évêque d'Empire. Compromis par leurs relations avec le chef du Notbund, tremblant d'être entraînés dans sa disgrâce, les évêques, avertis d'ailleurs par Hitler que l'État supprimera aux Églises tout subside si l'ordre et la paix ne sont pas rétablis, rompent aussitôt avec l'opposition. Deux jours plus tard (27 janvier), dans une déclaration collective qui va pour longtemps déconcerter l'opinion maintenue dans l'ignorance de ces événements, ils s'affirment pleinement d'accord avec l'évêque d'Empire. En pleine tempête, le vent tournait subitement en faveur de Müller.

Stimulé par un conseiller radical dont il vient de faire un

évêque, Oberheid; par Gœring, ministre président de Prusse, Rust et Jäger respectivement ministre des Cultes et directeur des Affaires ecclésiastiques, l'évêque d'Empire ne perd pas une heure pour mettre à la voile. Le soir même du 27 janvier, se prévalant de sa prérogative d'évêque d'Empire, il s'empare de tous les pouvoirs exercés par le Sénat, les Consistoires, les divers organes ecclésiastiques dans l'église de la Vieille Prusse, c'est-à-dire dans les provinces qui formaient avant 1866 le royaume des Hohenzollern. Sur toute la Prusse s'abat aussitôt une rafale de décrets qui déplacent, suspendent, révoquent. Dans le Notbund, la terreur creuse des vides profonds; en Wurtemberg même, le 8 février il se dissout, tandis que, sous l'impulsion dictatoriale du Dr Kinder, vice-président du Consistoire de Schleswig-Holstein, une des rares églises demeurées fidèles à Müller, les Chrétiens allemands réagissent partout énergiquement. Le 23 février Müller se décide à reconstituer le Ministère ecclésiastique, mais, défi nouveau jeté à l'opposition, dans ce ministère, trois curés sont appelés à représenter les trois églises luthérienne, réformée, unie, au simple titre de secrétaires, sans plus aucun droit de s'intituler « ministres ».

Traquée sans pitié, il s'en faut cependant et de beaucoup que l'opposition désarme. Müller ayant donné un successeur à Niemöller révoqué, la communauté de Dalhem-Berlin fait savoir au nouveau pasteur qu'elle n'a pas besoin de ses services, et dans son église, devant des assemblées où le rang social des auditeurs relève singulièrement l'énergie de la protestation, l'ancien commandant de sous-marin continue de prêcher. De leur côté, les curés mis à la retraite ou privés de traitement multiplient devant les tribunaux de l'empire les appels d'abus contre les mesures prises en violation évidente de la Constitution. Les opposants étant en forte majorité connus pour leur loyalisme, il n'est pas douteux que prochainement les tribunaux se prononceront contre Müller. Les évêques, maintenant remis de leurs émotions du 27 janvier, relèvent la tête. Bientôt Mahrarens, dans un document adressé à toute l'église de Hanovre pour demander des prières à l'occasion du temps de la Passion,

exprimera ouvertement ses regrets : « Bien des maux, écrira-t-il, seront pour notre Église le châtiment de ce que, les mois derniers, nous avons faibli et répondu : oui, là où nous devions dire : non ». A mesure que le conflit s'aggrave, la situation devient plus critique pour Müller parce qu'aux fidèles l'indépendance spirituelle de l'Église, la liberté des consciences, la foi dans le Christ apparaissent chaque jour plus clairement l'enjeu véritable de la résistance.

L'évêque d'Empire cependant, l'oreille toujours ouverte aux conseils de violence, oubliait le décret qu'en décembre il avait rendu pour arracher enfin l'Église à la politique. Le 28 février, revenant aux Chrétiens allemands, il leur promet, au cours d'une manifestation organisée à Berlin au Palais des Sports, de « lutter avec eux sans se donner de repos jusqu'à ce que toutes les églises soient aux mains des nationaux socialistes, jusqu'à ce que, au pied des chaires, ne soient assis que des nationaux socialistes ». Maintenant résolu à conduire à fond l'offensive contre l'opposition, il bouleverse, le 2 mars, par simple décret, la constitution de l'église allemande évangélique. L'Église sera désormais administrée, sous la direction d'un évêque d'Empire en même temps évêque de Prusse, par les organes de l'Église de la Vieille Prusse. Le synode national, où toutes les églises étaient représentées, est dissous; le Ministère, ramené au rôle de conseil privé, perd tout caractère d'indépendance à l'égard de l'évêque d'Empire. Les synodes généraux et les sénats d'église disparaissent; tous les organes des églises provinciales, amoindris, sont transformés. A côté de l'évêque d'Empire il n'existera plus désormais qu'un synode prussien formé des 18 membres — tous Chrétiens allemands — élus par l'Église de Vieille Prusse au synode national et que l'évêque de Prusse et d'Empire se réserve de porter à trente. Les décisions prises par ce synode prussien vaudront pour toute l'Église allemande évangélique. Dans les provinces, le principe du chef prévaut désormais aussi bien qu'à la tête de l'Église : près des évêques, désignés par l'évêque d'Empire, siégeront encore des synodes mais, purement consultatifs, composés pour moitié de laïcs et de membres

désignés pour un tiers par l'évêque, ils constitueront de simples Conseils privés. Dans l'esprit de Müller ce premier décret, qui établit définitivement l'autocratie ecclésiastique, doit au reste se doubler, à brève échéance, d'un second qui organisera la profession ecclésiastique en corporation de droit public, et l'incorporera dans la Constitution du troisième Empire comme le Front du travail et la Chambre culturelle. Ce jour-là, évêques, pasteurs, fonctionnaires, tous, dans toutes les églises de l'empire, seront à sa merci.

Sa résolution de mâter l'opposition par la force, Müller l'affirme de toutes manières. Assisté de l'évêque Oberheid, qu'il vient de nommer, non pas Vicaire général mais « chef d'état-major » de l'Église évangélique, il fauche sans arrêt dans le champ du personnel : superintendants, curés, vicaires, réduit les traitements ecclésiastiques, expédie partout, à la place des révoqués, des Chrétiens allemands de convictions nationales socialistes éprouvées et d'allure militaire, dépose des évêques, comme Beye de Brunswick, six semaines seulement après les avoir installés solennellement (20 janvier), remplace à Brême et à Hamburg les évêques par les *Gauleiter* ou préfets régionaux des Chrétiens allemands, nomme évêque à Berlin un ancien officier, Eckert, si peu doué pour la parole qu'il n'a jamais osé monter en chaire, mais qui par contre, prévôt de Brandeburg, s'est distingué en frappant par douzaines ses confrères de peines disciplinaires. Préoccupé de n'avoir plus dans l'Église que des fonctionnaires nationaux socialistes, il va jusqu'à supprimer les séminaires évangéliques, fait trier les étudiants qui, l'examen de maturité passé, demandent à fréquenter les facultés de théologie, et ramène leur pourcentage de 60 % à 6 %. Aux communautés il enjoint d'avoir à se séparer des pasteurs en rébellion et, pour s'assurer qu'il sera obéi, fait conférer par Jäger à quelques-uns de leurs successeurs le caractère et les pouvoirs de commissaires d'État. Dans toute l'étendue de l'ancien royaume de Prusse, l'Église évangélique, désorganisée, divisée, est ébranlée jusque dans ses fondements : « Jamais, depuis la guerre de Trente

ans, écrit un historien, l'Allemagne n'a traversé une crise religieuse de cette violence ».

Les calvinistes cependant, déjà portés par toutes leurs traditions religieuses à considérer toute Église édifiée sur les évêques comme plus destructive de la Réforme que conforme aux idées des Pères du XVI^e siècle, avaient immédiatement répondu au décret de mars en intensifiant le mouvement des « synodes libres ». Réunis une première fois à Barmen, en janvier, puis de nouveau en février, pasteurs et anciens s'étaient prononcés contre la conception d'Église propagée par les Chrétiens allemands. En février, le synode luthérien de Barmen avait expressément souscrit aux déclarations du calviniste Karl Barth, professeur réputé de la Faculté de théologie de Bonn, qui, le premier, en 1933, avait osé engager la lutte théologique contre les Chrétiens allemands. Entre luthériens et calvinistes l'union s'était faite sur ce terrain : l'Église ne peut pas être épiscopalienne. Dès que fut connu le décret qui établissait dans l'Église la dictature de l'évêque d'Empire, les églises réformées des provinces de l'ouest refusèrent de dissoudre leurs synodes provinciaux. De Westphalie l'agitation gagna le Brunswick et la Saxe. Chaque jour l'opposition se prononça plus violemment contre l'évêque d'Empire. Les protestants les plus sérieux se demandaient maintenant « où était l'Église de Dieu ? »

Le 2 avril, un des laïcs les plus en vue pour ses services rendus à l'Église, le baron von Pechmann, longtemps (1924-1930) président du Congrès des Églises, rompt ouvertement avec l'Église officielle. « Vous savez, écrit-il à Müller, que j'ai toujours, mais en vain, protesté contre l'introduction de la violence dans l'Église. L'heure est venue d'aller plus avant et, brisant avec une Église qui a cessé d'être une Église, de protester plus énergiquement encore contre l'intégration croissante du national socialisme dans l'Église au détriment de son essence même. J'ai tardé le plus longtemps que j'ai pu avant de faire cette démarche douloureuse : je ne puis plus hésiter davantage. Si vous voulez ruiner tout ce que, depuis quatre cents ans,

nous avons gagné dans le domaine de l'union religieuse, vous n'avez qu'à continuer à bâtir votre Église unique. D'autant plus d'unité, d'autant moins d'union.... » Passant de mains en mains, cet écrit fait partout une impression profonde. Autour des chaires de pasteurs en rupture avec l'évêque d'Empire, se rassemblent des milliers de fidèles. Les réunions de synodes libres donnent occasion à de grandioses manifestations religieuses. L'un après l'autre, des groupes de plusieurs milliers de fidèles quittent l'Église officielle. Il semble qu'à tous l'Église apparaît comme un dôme tout près de s'écrouler. Le 8 avril, à Dahlem-Berlin, Niemöller, révoqué depuis le 1er mars et remplacé dans son poste par un Commissaire d'État, remonte dans sa chaire, et l'évêque d'Empire n'ose intervenir. A Dortmund, 20.000 évangéliques acclament von Bodelschwing à qui, quelques jours plus tard, Müller, en un langage beaucoup plus militaire qu'évangélique, répond, dans la même salle, devant une assemblée de 18.000 Chrétiens allemands. En Bavière, l'église luthérienne publie un manifeste signé de l'évêque Meiser et des présidents de toutes les institutions officielles : synode du pays, conseil d'église, commission synodale; dans le système épiscopal, tel qu'il évolue sous l'impulsion de Müller, elle dénonce une violation de la Confession d'Augsburg, et demande si, finalement, on ne va pas aboutir à la constitution d'une papauté évangélique ? En Wurtemberg, où la masse du clergé renouvelle sa confiance à l'évêque Wurm, les Chrétiens allemands, qui ont réussi à s'introduire en majorité dans la commission des finances, refusent à l'évêque de voter le budget de l'Église, et le *Statthalter* d'Empire se voit forcé d'appeler Müller à l'aide. Müller accourt à Stuttgart, escorté de Jäger. Mais Wurm, contestant la compétence de l'évêque d'Empire, refuse de comparaître devant lui, et, au cours d'un office religieux, déclare solennellement qu'il ne s'inclinera pas devant un décret de révocation. Le dimanche suivant, 22 avril, tous les opposants du sud favorables à Wurm se réunissent en synode à Ulm. Toute la semaine : à Berlin le 13 avril, à Stuttgart le 14, à

Osnabrück le 18, les synodes ont fulminé, dénonçant le domaine des croyances comme l'objet principal du conflit.

En Westphalie si nombreuses sont maintenant les communautés dissidentes, si vigoureux le mouvement synodal qu'une nouvelle Église semble en voie de se constituer à côté de l'Église allemande évangélique. Partout un bruit étrange commence aussi de s'accréditer, que Rome tarde à démentir : 600 pasteurs auraient écrit au Vatican pour demander d'être reçus dans l'Église catholique...! Que faut-il en croire ? Nul ne se prononce dans les bulletins religieux, réformés ou luthériens, mais dans le monde des fidèles partout une même impression se dégage : on marche vers des schismes où ne sombrera pas seulement l'Église d'Empire, mais toute religion; en plein congrès ecclésiastique de Gelsenkirchen le préfet du gouvernement, Matthai, n'a-t-il pas osé déclarer, au début d'avril, « si les Églises ne parviennent pas à s'entendre, le national socialisme saura trouver en lui-même les moyens d'empêcher que le peuple allemand ne soit de nouveau déchiré par des oppositions confessionnelles ».

Müller cependant ne s'émouvait pas outre mesure. Au début de la Semaine sainte (fin mars), saisissant l'occasion du vendredi saint, il adresse à tout le clergé un message d'apaisement : « Je m'adresse tout d'abord, disait-il, à ceux qui se sont mis le plus violemment en opposition avec le chef actuel de l'Église allemande évangélique, à ceux qui déclarent que l'obéissance due à Dieu exige qu'on désobéisse à l'évêque d'Empire. Je les invite à rentrer en eux-mêmes et à se demander aux pieds du Crucifié si de tels propos sont vraiment permis... Volontiers, nous envisagerions la possibilité d'une amnistie si nous avions la moindre garantie qu'elle procurerait l'apaisement. Mais à considérer les méthodes de combats employées par les adversaires de l'autorité, nous sommes malheureusement convaincus qu'une telle mesure les provoquera seulement à reprendre aussitôt la lutte par tous les moyens possibles... Il ne s'agit pas en réalité de choisir entre deux directions... L'ordre dans l'Église est seul en jeu... J'ai

cependant prié les membres du Ministère ecclésiastique de s'entendre avec les évêques, et ceux-ci de voir s'il n'est pas possible de réintégrer dans le service un certain nombre de ceux qui ont été frappés de peines disciplinaires. Nous leur demanderons seulement de s'engager à mettre toutes leurs forces au service de leur communauté, à concentrer leur activité sur la prédication, à s'abstenir de toute action politique... » Mais si mince est désormais le prestige de Müller, si minime la confiance qu'il inspire, qu'en Saxe, sur 141 pasteurs frappés, trois seulement, chargés de familles, consentent à souscrire l'engagement demandé. L'envoi du message d'ailleurs n'a nullement interrompu l'action menée contre les pasteurs et les organes des églises qu'on prétend réduire à l'obéissance : en offrant la paix sur les bases d'une capitulation sans phrases, Müller n'entendait pas céder : on allait sans tarder en avoir la preuve.

Sollicité depuis longtemps par Jäger, directeur des Affaires ecclésiastiques au ministère prussien et membre influent du Conseil directeur du parti national socialiste, de l'agréger au Ministère ecclésiastique, comme juriste de l'Église allemande évangélique, Müller s'était toujours refusé à une telle concession. Après Hossenfelder, Jäger était sans doute l'homme qui l'avait le plus aidé à conquérir le rang suprême dans l'Église puisque c'était devant Jäger, commissaire d'État à l'Église évangélique, que Bodelschwing, en juin, avait dû se retirer, mais Jäger était à peine chrétien. Comme Krause, il avait, par ses propos sur le Christ nordique, scandalisé toute l'Église. En outre, directeur des Affaires ecclésiastiques au ministère des cultes en même temps que membre du Ministère ecclésiastique, comment Jäger pourrait-il soutenir que l'Église allemande évangélique n'était pas ramenée au rang d'institution d'État ? Maintenant cependant, dans le gouvernement de la Prusse, Goering, Rust, Rudolf Hess, les autres chefs du parti, ne dissimulaient plus à Müller ni leur mécontentement du tumulte développé dans l'Empire et des tensions provoquées dans le parti par le monde clérical, ni leurs

inquiétudes relativement à l'effet qu'allaient produire les sentences des tribunaux en faveur des ecclésiastiques frappés par l'évêque. Quelles que fussent les idées du parti sur l'autorité du chef et le droit lui-même, il restait incontestable que, pour l'opinion publique, la plupart des décrets de Müller étaient anticonstitutionnels, et donc illégaux. A braver les jugements des tribunaux l'évêque d'Empire ne pouvait que compromettre davantage encore devant le pays le prestige du parti. A toute force, il devait remettre à un juriste éprouvé le soin d'imposer rapidement une solution. Dans la première semaine d'avril, Müller cédait donc, et Jäger entrait au ministère. Maintenu dans ses emplois il ferait le lien entre l'Église, l'État, le parti. Son rôle serait de rétablir l'ordre dans l'Église sans s'immiscer dans aucune question théologique.

La désignation de Jäger comme juriste de l'Église à peine connue, l'opposition comprit que le conflit entre elle et l'évêque d'Empire devenait une « affaire d'État ». Ou bien Müller allait sans tarder payer de son poste les mesures arbitraires accumulées depuis six mois, ou bien le Kulturkampf se poursuivrait avec de bien autres armes que par le passé. L'atmosphère était donc lourde de méfiance quand, le 13 avril, l'opposition prit connaissance du nouveau message de paix que Müller et son ministère adressaient à l'Église allemande évangélique. Visiblement inspiré par Jäger puisque, pour la première fois depuis quatre mois, l'évêque agissait en collaboration avec un ministère, le document semblait vouloir, par le retrait des décrets de janvier, mettre un terme à la dictature instaurée dans l'église. A n'en pas douter Müller et Jäger recherchaient une détente momentanée. Mais dans quel but? Instinctivement dans le Notbund on songea aux actions entreprises devant les tribunaux... En outre, il était vraiment surprenant que, sans apporter aux deux cents victimes de l'arbitraire épiscopal autre chose que de vagues espoirs d'amnistie individuelle, la loi ne revînt pas non plus sur l'introduction dans l'Église du paragraphe aryen si contraire à l'esprit du christianisme? Le 21 avril un nouveau décret

paraissait. Il enlevait à l'évêque Oberheid son titre de chef d'état-major de l'Église allemande évangélique, instituait un vicaire général, réformait l'administration centrale où deux sections sur trois devaient être désormais dirigées par des évêques, et confiait à Jäger la délégation générale de l'évêque d'Empire pour toutes les affaires politico-ecclésiastiques. L'intervention de Jäger réussirait-elle à sauver l'église allemande évangélique sans sacrifier Müller ? La question était sur toutes les lèvres.

Momentanément épargnés par le Kulturkampf, les catholiques, aussi bien que les luthériens et les réformés, se demandaient depuis longtemps quel intérêt le parti, et surtout le chancelier, trouvaient à soutenir contre presque toute l'Église un homme dont la moitié de ses partisans contestaient au même degré les capacités de chef et les convictions religieuses ? Dans une manifestation des Chrétiens allemands à Weimar l'évêque Sasse de Thuringe se chargea sur ces entrefaites de donner une réponse à ces questions. « La lutte à laquelle nous assistons, disait-il, sera poursuivie jusqu'à ce qu'elle apporte la solution indispensable au bien du peuple allemand. Cette solution ne peut être que l'établissement solide d'une Église unique, que nous, Chrétiens allemands, nous appelons l'Église, nationale, allemande, chrétienne. Aussi longtemps que deux confessions se partageront le peuple allemand, il ne peut pas être question d'unité ecclésiastique. Mais l'Idée-Force du national socialisme ouvrira la brèche et saura réaliser cette unité. Le chancelier a fait à l'Église évangélique le grand honneur de s'appuyer sur elle. Pourquoi ? Et pourquoi, lui catholique, n'a-t-il pas fait appel à l'Église catholique ? C'est parce qu'il attribue au protestantisme une valeur exceptionnelle pour la rénovation du peuple allemand... » Un seul État, une seule Église; et que, comme l'État, cette Église, officielle, nécessaire, soit vraiment nationale, allemande, chrétienne, mais chrétienne au sens positif défini par Rosenberg, tel est le programme des nationaux socialistes. Petits bourgeois, issus de classes moyennes, ayant jusqu'à la superstition foi en la valeur décisive de l'organisation mais n'attachant aux questions

dogmatiques aucune importance, les chefs nationaux socialistes posent en principe que l'État-Total sera réalisé le jour seulement où, dans sa vie religieuse aussi bien qu'économique, tout citoyen dépendra absolument des pouvoirs publics. Fonder une opposition à quelque institution nationale que ce soit sur de prétendues « libertés de consciences », c'est contester du même coup le droit exclusif de la Weltanschauung à créer l'unité d'âme allemande, c'est presque se rendre coupable d'un crime de lèse-État. Plus qu'aucun autre chrétien allemand Müller était l'homme de ces idées; il n'en fallait pas davantage pour le confirmer en grâce aux yeux des hommes d'État nationaux socialistes.

Dans l'intrusion de Jäger au ministère, le Notbund n'avait donc vu, dès le premier jour, qu'un stimulant à poursuivre la lutte avec plus d'acharnement que jamais. Le 4 mai, l'*Union confessionnelle de l'Église évangélique allemande* — c'est le nom qu'avaient pris les synodes libres de Westphalie et des provinces rhénanes — publie un manifeste, véritable mise en accusation de l'évêque d'Empire. « Le conflit qui depuis longtemps trouble l'Église, disait l'art. I, met en danger l'union nationale. La loi du 13 avril 1934, loin de porter remède au mal, n'a fait que l'aggraver. Aucun compromis n'est possible entre les Chrétiens allemands et l'Église confessionnelle, entre un parti de violences, aussi peu ecclésiastique dans ses procédés que dans son inspiration, et une Église résolue à se renouveler elle-même intérieurement. Le gouvernement actuel de l'Église d'Empire trouble la paix : 1° parce que, ne pouvant faire appel à la confiance, il procède par violence; 2° parce qu'il substitue partout le bon plaisir à la loi; 3° parce que, au lieu de s'en prendre aux ennemis de l'Église, c'est l'Église elle-même qu'il persécute. Les conditions du rétablissement de la paix ne peuvent être que les suivantes : 1° la Constitution de l'Église allemande évangélique sera rétablie et personne ne pourra imposer, par des décrets-lois, des principes contraires à son développement naturel; 2° tous les décrets et lois rendus par l'évêque d'Empire et le gouvernement de l'Église en violation

des droits seront retirés; 3° toutes les mesures vexatoires seront annulées; il n'appartiendra qu'à l'État de décider des cas où lui-même est en droit de se plaindre; 4° l'interdiction faite à l'État et au parti d'intervenir dans les conflits d'ordre purement ecclésiastique doit être strictement observée ». Mais de Berlin, sans tarder, arrive la réponse. Réuni sous la présidence de l'évêque Eckert, le synode officiel de Brandeburg, après avoir salué, dans l'État national socialiste, l'instrument du Tout Puissant, dénonce à l'unanimité comme ennemis du Führer et l'un des plus graves dangers pour l'unité de l'État et de la Nation, les curés et laïcs qui, en dehors de l'Église légale et contre elle, s'organisent en synodes libres.

A tout observateur attentif cependant il devient évident que, dans le conflit qui divise l'Église évangélique, le facteur dominant est de moins en moins l'antagonisme des chefs, de plus en plus un mouvement religieux qui se développe dans les masses. Gagnés par la conviction qu'il ne s'agit plus seulement de l'Église évangélique mais du premier commandement même de Dieu; répétant avec Niemöller : « il y va du Christianisme tout court »; les fidèles confondent maintenant les Chrétiens allemands du Dr Kinder avec les Croyants allemands du professeur Hauer. Kinder s'en plaint amèrement. En lutte ouverte avec ce « petit groupe de païens appliqués à prêcher une religion incompréhensible fondée sur le sang et la race », il estime que la Conférence d'Ulm (22 avril), ayant marqué le domaine des croyances comme le point douloureux du conflit, un terrain de discussion et de rapprochement peut être trouvé, et, dans un écrit adressé aux évêques de Bavière et Wurtemberg, il propose la réunion à Erlangen, forteresse séculaire du pur luthéranisme, d'une conférence théologique. Désavoué par son propre parti aussi peu préoccupé de doctrines qu'il met davantage sa confiance dans l'organisation, Kinder cède le pas à Jäger, et le 10 mai le directeur des affaires ecclésiastiques au ministère des cultes convoque une « commission de revision de la Constitution », tandis que, à Essen, Müller, dans un grand discours, répond à la campagne de synodes qui, dans tout l'Em-

pire, prépare la constitution d'une Contre-Église, qu'une loi contraindra bientôt toutes les Églises à fusionner effectivement.

A cette heure même en effet, sous l'impulsion du Notbund, les synodes libres se multipliaient. La Thuringe, pays d'élection des Chrétiens allemands, puis la Saxe, s'étant à leur tour donné des synodes libres, on en comptait maintenant dans l'Empire presque autant que d'Églises de pays avant l'avènement du national socialisme. A Berlin, le 11 mai, dans un synode évangélique libre pour la Vieille Marche, Jacobi, curé révoqué de l'église votive Kaiser Wilhelm, reproche en termes violents aux Chrétiens allemands de « pécher contre le premier commandement » — « Je puis citer, poursuivait-il, beaucoup de pasteurs qui placent maintenant l'image d'Hitler sur l'autel. C'est un outrage à Dieu... » Un conseiller à la cour d'Empire, Flor, énumérant les libertés prises dans l'Église par l'évêque d'Empire, démontre sans peine à l'assemblée que Müller est autrement omnipotent que le Pape de Rome; le comte Arnim enfin, membre du synode libre de Brandeburg, force la police à disperser l'assemblée en lui démontrant « qu'aucun droit n'existe plus dans l'Église évangélique, qu'on n'y peut même plus parler d'ordre... » Que le projet se réalise maintenant de réunir en synode national les délégués de tous ces synodes libres; que ce synode adopte la Constitution de juin 1933 et se donne un évêque d'Empire, et, en face de l'Église officielle dépourvue de fidèles, sinon d'adhérents, aussi bien qu'édifiée sur un ensemble de décrets et de lois anticonstitutionnels, une Église allemande évangélique libre se dressera vers laquelle vraisemblablement les croyants se porteront en masse.

Mais avant de voir se lever ce jour les évangéliques auront à soutenir des luttes plus ardentes encore que par le passé. Au moment où force nous est de mettre un point final à cette étude, un nouveau dictateur, un laïc cette fois, entre en scène. Dédaignant de contresigner plus longtemps les actes de l'évêque d'Empire, Jäger se pose maintenant en *Rechtswalter* — quelque chose comme *Définiteur du Droit* — de l'Église allemande évangélique, et il tire de sa serviette directoriale une nouvelle

Constitution probablement préparée depuis longtemps. Mais Jäger, directeur des Affaires ecclésiastiques au ministère prussien n'est qu'un subordonné de Rust, ministre des Cultes, en Prusse d'abord et depuis quelques semaines pour tout l'Empire; et Rust lui-même est l'homme de Goering. Comme l'Église catholique au temps du joséphisme, l'Église évangélique devient donc Église d'État; elle passe sous la coupe du pouvoir civil. Si on veut bien se rappeler le rôle de Goering, le 25 janvier dernier, et considérer que, depuis la récente réforme administrative, le général ministre président est surtout le chef de la police secrète, on comprendra quelle puissance occulte va prendre en mains les affaires de l'Église évangélique.

Sans tenir aucun compte des coutumes et traditions des Églises de pays issues de l'époque dynastique, sans se préoccuper davantage des engagements pris en juin 1933 à l'égard de ces Églises, de respecter leur existence et leurs formulaires de croyances, Jäger transporte l'Église allemande évangélique unifiée dans les cadres de l'État, et il la divise simplement en *Gaue* ou départements. Sans doute promet-il encore de respecter les formulaires de croyance, mais s'il peut y avoir des *Églises* confessionnelles, qui oserait parler de formulaires de foi *départementaux?* Chaque Gau ou département aura son synode élu d'après les méthodes nationales socialistes, et chacun sait, par les dernières élections, ce que le régime entend par là. Toute réunion d'autre synode est interdite. Les Églises de l'Allemagne du sud résisteront-elles ? Ce n'est pas vraisemblable. L'Église de Wurtemberg qui a remis récemment à l'État national socialiste tous ses biens est absolument dépendante des autorités officielles; quant à la Bavière, il suffit de rappeler l'attitude du pays à l'avènement du régime national socialiste pour conclure qu'elle capitulera sans condition.

En présence de ce Kulturkampf évangélique, quelle est l'attitude des catholiques allemands ?

Il n'est pas vrai que les catholiques, tel le troisième larron du proverbe, voient d'un cœur léger l'Église évangélique s'effondrer dans l'État et probablement se dissoudre. Les vrais

fidèles au contraire éprouvent dans l'ensemble une profonde sympathie pour leurs « frères séparés » persécutés dans leur liberté de conscience. Que les évangéliques soient en grande partie responsables — par haine du catholicisme — de l'échec du chancelier Bruning et par conséquent de l'avènement du national socialisme, il n'est personne qui le conteste : l'Église évangélique expie donc en vérité ses propres fautes. Mais l'ampleur et le caractère de l'expiation dépassent de trop loin le châtiment salutaire pour que les catholiques n'en soient pas eux-mêmes affectés. De ce Kulturkampf qui tend à incorporer l'Église évangélique dans l'État et à la domestiquer comme le fut jadis l'Église constitutionnelle en notre pays, le but d'ailleurs n'est pas seulement d'établir en Allemagne l'unité des Églises issues de la Réforme : il est aussi certainement de préparer l'éviction du Catholicisme pour réaliser l'unité de religion. L'accent que, dans leurs discours, les orateurs du parti mettent sur l'importance prépondérante de la Weltanschauung dans la révolution qui s'opère, n'éclairerait-il pas la route que les déclarations multipliées en ce sens ne pourraient laisser aucun doute.

Quelles que soient les prétentions des Croyants allemands à s'ériger en troisième confession pour supplanter l'évangélisme aussi bien que le catholicisme, la faveur dont jouit dans les milieux gouvernementaux ce mouvement de paganisme germanique, le nombre des adhérents qui lui viennent de tous les milieux jadis libres-penseurs, il semble vrai encore que l'État national socialiste veuille une Religion, une Église, un Christianisme. Mais son *Christianisme positif*, défini par Rosenberg n'est pas seulement une caricature, une déformation du Christianisme des évangéliques aussi bien que des catholiques, il est tout l'opposé du Christianisme tout court. Soumise au régime dictatorial d'une Église d'État unique qui s'inspirerait de ce christianisme positif, l'Allemagne, devenue un Empire sans religion ni morale, constituerait vite pour l'Europe un danger encore plus redoutable, pensons-nous, que la Russie bolchévique.

Pierre DELATTRE.

Présages, craintes, espoirs superstitieux

La question que nous voudrions examiner n'est pas de première importance dans la vie morale. Elle présente cependant quelque intérêt doctrinal et pastoral.

A la suite du récent article que voulut bien accueillir la Revue (*N. R. Th.* 1933, p. 907, sq.) au sujet de *la Bonne Aventure et la Clairvoyance Parisiennes*, notre attention fut attirée sur certaines croyances superstitieuses, plus exactement sur des craintes et des espoirs que font naître chez quelques-uns de nos contemporains certaines occurrences (jours, nombres, rencontres, sensations internes ou phénomènes extérieurs).

Un de nos lecteurs nous écrivit d'une paroisse wallonne : « Autour de moi on ne consulte guère, à ce que je crois, les cartomanciennes de la ville; mais on est fort sensible à certains présages : le vendredi, le nombre 13 par exemple, des rencontres, des événements familiaux ou ménagers passent pour annoncer ou amener du bonheur, plus souvent du malheur... » Et notre correspondant ajoutait : « Que faut-il penser de telles pratiques ? Y a-t-il faute morale, péché de superstition à se laisser aller aux craintes et aux espoirs nés de tels présages ?... »

Nous voudrions répondre à ces questions, — après avoir cité à titre d'exemples un certain nombre de présages, créateurs de ces craintes et de ces espoirs.

La liste que nous reproduisons est extraite d'un petit catalogue populaire, sans nom d'auteur ni d'éditeur, tombé par hasard dans nos mains. Son impression, faite à Bruxelles, paraît remonter à une quarantaine d'années.

Nous avons choisi dans ce répertoire les présages qu'une enquête personnelle nous a montrés comme connus dans la petite ville belge où nous vivons et parmi les populations rurales du Sud-Ouest français où nous avons passé notre jeunesse.

Nous disons : connus, — car nous avouons bien volontiers qu'actuellement ces présages, sauf ceux que nous indiquerons plus bas, n'impressionnent réellement, dans les milieux dont nous parlons, qu'un nombre fort restreint de personnes. Si beaucoup plus en gardent le souvenir, c'est avec le sourire, plutôt en plaisantant qu'elles en parlent.

Néanmoins ces présages offrent cet intérêt de représenter, à notre sens, des croyances populaires qui ont pu avoir jadis, avant le développement de l'instruction publique, et quand les milieux ruraux étaient plus fermés, plus sensibles aux traditions, une action beaucoup plus considérable. Comme tels, on peut les tenir pour un élément du Folk-lore wallon et français (du moins d'une partie de la France) curieux à recueillir.

Voici donc groupés sous quelques titres ces exemples de présages. Nos lecteurs pourront à leur tour se rendre compte si dans les milieux qu'ils connaissent ils constatent leur existence et leur action; ce leur sera une raison de nous pardonner la longueur et la sécheresse de notre énumération.

A) *Vie courante.* — On ne doit rien entreprendre d'important, spécialement ne pas se mettre en voyage le vendredi, ni le 13^{e} jour du mois, ni surtout le vendredi 13 : ce sont jours néfastes. — Il ne faut pas faire de visite après un enterrement sans être rentré chez soi et ne pas écrire sur le faire-part d'un décès : cela porterait malheur. — Se couper les ongles les jours ayant dans leur nom un R donne mal aux dents; il est très dangereux de rogner ceux d'un nouveau-né les premiers mois après sa venue au monde. — Les ciseaux qui tombent ouverts annoncent une lettre importante. — Jamais deux sans trois : trois ennuis, trois deuils dans la famille, trois cadeaux, trois rencontres d'amis, etc... — Se cogner le coude droit, bonne nouvelle; le coude gauche, mauvaise nouvelle. — L'éternuement annonce un malheur, à moins qu'un assistant ne vous souhaite la bénédiction divine. — Un enfant ou un chien qui passe entre deux amis, c'est une querelle ou une rupture prochaine; il faut pour les éviter battre l'enfant ou le chien (1). — Une puce dans la main,

(1) Saint Augustin (*De Doctrina Christiana*, L. II, c. 19, sq. *PL*, t. 34, c. 50, sq.) signale ce présage et fait remarquer que le remède, du moins quand

nouvelle en chemin; si on la tue, la lettre reste dans la boîte. — Pour faire naître l'affection, réciter le *miserere* à rebours, et, pour gagner à une loterie, en allant acheter le billet, dire le *credo* à l'envers. — Rencontrer un bossu porte chance, et, mieux encore, toucher sa bosse.

B) *Maison.* — Casser une glace annonce un grand malheur dans l'année... à moins qu'on ne la fasse remplacer de suite. — Pendule qui retarde, retard en tout; pendule qui avance, les affaires vont bien; pendule qui s'arrête, désastre...; il faut arrêter celle de la chambre où vient de mourir quelqu'un. — Chanter à jeun le matin porte malheur. — Un rideau qui se détache, mariage. — Sortir de chez soi du pied gauche ou trébucher sur le seuil, c'est signe d'accident ou d'insuccès; il faut rentrer.

C) *Repas.* — Si l'on se trouve treize à table et qu'on y mange, un des convives mourra dans l'année. — Des couverts en croix, surtout des couteaux croisés annoncent un malheur. — Renverser le sel, signe de dispute; si le poivre est aussi répandu, attendez-vous à une mauvaise nouvelle; vite, pour la conjurer, jetez une pincée par dessus votre épaule. — En mangeant un fruit pour la première fois de l'année, faites un souhait : il sera exaucé. — Le pain à l'envers, misère. — En entamant une miche, n'oubliez pas de tracer sur elle le signe de la croix; sinon, le pain ne vous profiterait pas. — Une cuiller, un couteau, une fourchette qui tombe présage une visite. — Si vous répandez du vin sur la nappe, trempez vos doigts dedans et mouillez-en vos cheveux, vous aurez bonne chance. — Boire dans le verre d'autrui, c'est connaître ce qu'il pense.

D) *Mariage.* — Ne vous mariez ni le mercredi, ni au mois de mai, l'union serait malheureuse. — Pour assurer son succès, faites mettre par la couturière un cheveu dans l'ourlet de la robe nuptiale. — De deux mariages célébrés le même jour, le premier seul sera fortuné. — C'est mauvais signe pour un cortège nuptial que rencontrer un enterrement, bon signe que croiser un baptême. — Pour être maîtresse dans son ménage, quand la mariée reçoit de son époux l'anneau pendant la cérémonie nuptiale, elle doit plier le doigt

il s'agit d'un chien, ne va pas sans inconvénient. Dans le même passage il nomme entr'autres présages en usage parmi ses contemporains l'éternuement au lever, le tressaillement des membres, le seuil de la maison heurté en sortant...

et empêcher l'anneau de glisser à fond (1). — Deux époux brouillés se réconcilient, s'ils traversent une procession entre la croix et la bannière.

E) *Vie rurale*. — Toutes sortes de présages se tirent de la rencontre et du cri des animaux : le ululement de la chouette, le croassement du corbeau, le hurlement nocturne du chien, qui aboie à la lune, annoncent mort ou malheur; entendre le coucou chanter et être sans argent, c'est pénurie toute l'année; avoir de l'argent dans sa poche, lorsque la nouvelle lune paraît, et être debout quand on la voit : argent. — Si vous achevez de former un souhait, quand vous apercevez une étoile filante, il se réalisera. — Araignée (ou crapaud) du matin, chagrin; araignée du midi, des amis; araignée de tantôt, cadeau; araignée du soir, espoir. — Rencontrer des moutons, bonne réception; rencontrer des oies, querelle; et finissons, sauf respect, par eux, rencontrer des cochons, affront...

Sur les présages que nous venons de citer nous ne ferons qu'une remarque.

La plupart, avons-nous dit, ne semblent actuellement exercer qu'une action restreinte et fort limitée, n'être pris que rarement au sérieux par ceux qui les connaissent. Il en est cependant qui font en cela exception.

Ce sont ceux dont notre correspondant parlait plus explicitement : le vendredi, le nombre 13. Ceux-là, nous croyons pouvoir l'affirmer, sont encore très vivants; ils agissent de nos jours, sur nos contemporains, dans un rayon beaucoup plus large.

Nous en donnerons quelques preuves en ce qui concerne la France.

Dans ce pays il a été constaté par les Compagnies de chemin de fer que le nombre de voyageurs était sensiblement réduit chaque vendredi, chaque treizième du mois et spécialement le vendredi treize. — A Paris, il est notoire que dans les théâtres il n'y a pas de fauteuil n° 13, que dans nombre d'hôtels il n'existe pas de chambre

(1) Ce geste est signalé comme d'usage courant en Périgord et en Limousin dans le curieux livre de Georges Rocal, *Les vieilles coutumes dévotieuses et magiques du Périgord*, Toulouse, 1922, p. 26.

portant ce numéro inquiétant. — Quand fut assassiné le président Doumer, la presse fit remarquer qu'il était le 13e président de la République, qu'il avait été élu à cette fonction le 13 mai 1931 : était-il étonnant qu'il n'ait pu heureusement achever son mandat ? — L'an dernier, dans un grand port du Sud-Ouest, le fait suivant, qui venait de se passer, nous fut cité : un transatlantique devait partir pour l'Amérique du Sud un soir de vendredi 13; les passagers — ou plus exactement plusieurs passagères — refusèrent de s'embarquer à une date si funeste; et on dut leur promettre de ne lever l'ancre qu'au matin du jour suivant. — C'est très généralement, dans les milieux même, comme l'on dit, les plus éclairés, qu'une maîtresse de maison fait attention à ne pas réunir avec elle à sa table douze convives; et certes, elle peut elle-même n'en être aucunement troublée; mais elle craindrait que tous ses invités n'aient pas pareille liberté d'âme et elle a le souci d'éviter à la réunion tout malaise. Nous en avons connu une qui, dans un cas semblable, fit placer une chaise et mettre un couvert pour le chien de la maison...

A ces deux présages encore très actifs, ajoutons en un que ne porte pas notre liste. Il paraît de date plus moderne et s'exerce généralement dans les milieux anticléricaux ou irréligieux de France ou de Belgique : la rencontre d'un prêtre, (à Paris, il s'agit surtout du matin) y est regardée communément comme de fort mauvais augure; elle annonce, si même elle ne cause pas, un vrai malheur imminent; il est vrai qu'un moyen existe de conjurer cette malencontreuse chance, c'est de toucher du bois ou plus souvent du fer (1).

Mais voilà nos lecteurs suffisamment édifiés au sujet des présages populaires actuels. Nous avons maintenant à nous

(1) Au temps où la mode faisait porter de longues aiguilles pour tenir les chapeaux, il nous souvient d'avoir remarqué le geste de nombreuses ouvrières, sortant d'une usine bordelaise et touchant ces aiguilles à la vue de notre soutane.

Sur l'influence protectrice du fer, cf. d'intéressantes observations dans un article du R. P. Roure « *Superstitions du front de guerre* », reproduit dans son livre *Au pays de l'Occultisme*, p. 327. Le clou était considéré par les soldats français, anglais, allemands comme un talisman. De même le fer à cheval trouvé par hasard ou volé. Ce dernier talisman est du reste d'origine ancienne et connu comme tel dans les campagnes françaises.

demander ce que pense la théologie morale de leur usage, des craintes et des espoirs qu'ils font naître.

* * *

La théologie morale traite ce sujet à l'occasion du péché de superstition, — péché qui s'oppose à la vertu de religion.

C'est saint Thomas, — en ce point comme en tant d'autres de la matière morale, — qui, s'inspirant du reste de saint Augustin, a établi les principes désormais traditionnels, communs à l'ensemble des moralistes.

Faisant la revue des diverses superstitions (*Somme Théologique* II^{a} II^{ae} q. 92-96), il distingue pratiques divinatoires et vaines observances : les unes et les autres usent de moyens déraisonnables, disproportionnés aux fins poursuivies ; les premières prétendent découvrir ainsi les choses futures, les secondes cherchent à obtenir des effet présents. C'est parmi les vaines observances que se rangent nos présages, qui, grâce à certains événements, rencontres, nombres, jours, etc. réputés heureux ou malheureux, sont censés nous apporter une lumière sur la conduite que nous avons à tenir (1). Tous ces présages sont des superstitions proprement dites, immorales à un double titre : en premier lieu les événements en question ne sont pas regardés comme des causes naturelles produisant des effets proportionnés, qu'il serait légitime de rechercher, mais bien comme des signes de bonheur ou de malheur, et cela non pas en vertu de l'autorité divine, mais par suite de la vanité humaine. Par là même, en second lieu, cet usage comporte un certain appel au concours du démon, une sorte de pacte au moins implicite avec lui; puisque, par leur nature même, les présages ne peuvent produire un tel effet, et que Dieu, par hypothèse, n'intervient pas, c'est

(1) Au premier abord on croirait plutôt voir ranger parmi les pratiques divinatoires l'usage des présages, puisqu'ils concernent la connaissance de l'avenir. Aussi certains des commentateurs de saint Thomas critiquent cette classification, par exemple Suarez, *De Religione*, L. II, c. x, n. 4 et 5.

donc qu'on compte sur un autre être supérieur aux forces naturelles; cet être ne peut être que le démon, qui, de fait, toujours prêt à enlacer l'homme dans ses filets, a réellement coopéré à l'institution de tels présages; ils ne sont, comme en témoigne saint Augustin (cité q. 96 a. 3, *Sed Contra*) que des restes d'idolâtrie, selon laquelle on observait jadis augures, jours fastes et néfastes etc...

La conclusion est donc que les présages populaires, vaines et superstitieuses observances, sont en eux-mêmes gravement coupables : la matière en est moralement grave; s'en laisser impressionner pour diriger ses actes, si on se rend compte suffisamment de ce qu'on fait et qu'on s'y abandonne, constitue un péché mortel.

Doctrine et jugements sévères, que la plupart des moralistes après saint Thomas tendent à adoucir et à quelque peu tempérer; ils le font de diverses manières, dont nous ne donnerons qu'un bref résumé :

a) Un certain nombre d'auteurs, tout en gardant l'ensemble des principes de la Somme sur les vaines observances, estiment qu'un pacte implicite avec le démon ne détermine pas nécessairement un péché grave, à savoir si on ne se rend pas suffisamment compte, si on proteste ne pas vouloir avoir commerce avec lui.

b) Même en dehors de cette considération, un plus grand nombre regardent ceux qui sont trop sensibles aux présages comme généralement excusés de péché mortel, tout au plus coupables de faute vénielle, en raison de leur inattention, de leur ignorance, de leur simplicité.

c) Enfin, de bonne heure, une tendance exista dans la théologie morale à rejeter en dehors des superstitions réelles, des vaines observances proprement dites, l'usage des présages tel qu'il se présente dans nos temps modernes. Cette tendance paraît surtout avoir pour origine ces réflexions de Cajetan dans sa curieuse *Summula peccatorum* composée en 1523 durant sa légation de Pologne. Parlant des présages en usage de son temps (au mot : *Superstitio*, III^{e} espèce d'observances) il remarque avec

une vraie finesse que même si l'origine païenne de ces présages était réelle, il y a longtemps qu'en fait ils ont perdu ce caractère idolâtrique; ceux qui en usent ne pensent nullement faire acte religieux; en réalité ce sont bien plutôt des « vanités » comme il y en a tant parmi les hommes, des faiblesses d'esprit, capables de constituer tout au plus des péchés véniels; parfois même, s'en inspirer pour mieux se garder, pour être plus prudent, à condition qu'on n'omette par là aucun devoir, ne serait pas répréhensible, et certains présages, par exemple un faux pas dans la marche, peuvent avoir quelque valeur de signe et légitimement être utilisés pour veiller avec plus de soin sur la conduite.

Nombre d'auteurs, en les harmonisant plus ou moins avec les principes de saint Thomas, reproduisent ces vues de Cajetan ou en tiennent compte : ainsi Suarez, Lessius, Laymann, Busembaum, dont saint Alphonse citera sans commentaires les jugements sur les vaines observances; parmi les modernes le P. Vermeersch s'en rapproche dans une analyse très heureuse des craintes et des espoirs nés des présages; nous allons nous en inspirer en présentant modestement notre jugement sur ces derniers (1).

Reconnaissons-le tout d'abord : à certains moments de l'histoire, il y eut des présages populaires, qui furent de réelles superstitions, des pratiques idolâtriques, entraînant des fautes graves contre la vertu de religion chez quiconque, en connaissance de cause, se serait confié à elles.

Saint Augustin avait raison d'en avertir les chrétiens de son temps : augures, jours fastes et néfastes, etc... avaient alors

(1) Suarez, *De Religione*, tr. III, l. II, c. x, n. 6, éd. Vivès, t. 13, p. 519; — Lessius, L. II, D. 10, n. 66; — Laymann, L. IV, tr. X, n. 10; — Busembaum, L. III, tr. I, c. 1, dub. IV, 30; — Saint Alphonse III, 15, éd. Gaudé I, p. 378; — Vermeersch, *Théol. mor.* 1924, t. II, n. 242 sq.

Parmi les auteurs modernes, traitant cette question dans le même sens, nous citerons Noldin, *De Praeceptis*, éd. 14, n. 159; — Berardi, *Prax. conf.* I, n. 433; — Mausbach, *Kath. mor.* 5e édit., II, p. 150.

un lien réel avec ces cultes païens dont tout l'effort de la vraie religion tendait à libérer l'humanité; en tenir consciemment compte pouvait être considéré chez un fidèle comme un certain retour au paganisme, un oubli ou un mépris de la foi, un hommage au moins implicite aux faux dieux et aux démons.

Les principes de saint Thomas s'appliquent rigoureusement à de tels présages, aux craintes et aux espoirs qui en naîtraient et qu'on ne s'efforcerait pas de surmonter; facilement ils deviendraient matière de faute grave.

Mais au moyen age, dans nos pays chrétiens, les présages populaires retenaient-ils réellement ce caractère ? Plus encore, de nos jours le conservent-ils ?

Disons-le en tout respect, — la liberté avec laquelle s'exprime un disciple aussi fidèle que Cajetan nous y autorise, — saint Thomas paraît bien dans son appréciation en être demeuré au temps de saint Augustin; bien des siècles s'étaient écoulés depuis, et d'autres s'y sont encore ajoutés jusqu'à nous.

Historiquement, certains de nos présages viennent-ils réellement de l'antiquité païenne ? La similitude des pratiques ne prouve pas nécessairement leur filiation; l'esprit humain a pu les retrouver, les réinventer. Mais cette longue conservation dans les bas-fonds de la conscience populaire, malgré tant de changements religieux et sociaux, serait-elle prouvée pour quelques-uns d'entre eux, il resterait que tous n'ont pas une telle origine : ainsi les trois plus vivants de nos jours ont sans nul doute une source différente et plus récente : le vendredi et le chiffre 13 ne sont que des souvenirs de faits évangéliques malencontreusement interprétés, (la passion et la mort du Sauveur eurent lieu un vendredi, et, des douze apôtres, groupés autour du Maître et ses convives au début de la dernière Cène, l'un fut un traître dont on sait la misérable mort); quant à la rencontre du prêtre, sa signification de mauvais augure est due aux passions anticléricales du siècle dernier (1).

(1) Remarquons à ce propos que dans les populations catholiques la rencontre du prêtre est parfois interprétée en sens contraire. Ce peut être

Et puis, quoi qu'il en soit de leur origine historique, comme l'observait justement Cajetan, il y a beau temps que les présages modernes ont perdu toute signification idolâtrique, s'ils l'ont jamais eue. Les nôtres retiennent-ils même un sens religieux ? sont-ils des superstitions proprement dites ? C'est ce que nous avons à déterminer plus exactement.

Excluons les cas où ce ne sont que des plaisanteries, des amusements de société, des occasions de politesse : le « Dieu vous bénisse ! », qui salue un éternuement n'est ainsi généralement qu'une marque de sympathie à l'égard de la victime d'un rhume de cerveau; bien souvent à l'occasion du chiffre 13 et du vendredi, des remarques joyeuses s'échangeront sans aucune conséquence; de même ce n'est pas s'arrêter au présage que de rentrer chez soi parce que des faux pas répétés sont interprétés comme signes de fatigue, et c'est une excellente coutume que tracer le signe de la croix sur la miche qu'on entame — dans l'intention de remercier Celui qui nous donne notre pain quotidien...

Considérons un usage des présages où ils sont pris réellement comme tels. Voici un voyageur, qui, sur le point de se mettre en route, hésite en remarquant qu'il va se confier au chemin de fer ou au paquebot juste le vendredi 13, ou le convive, comptant d'instinct le nombre de ceux qui sont assis à table avec lui et s'apercevant, tout pâle, qu' « on va être treize à table ! » Si le premier diffère son voyage ou le second prétexte un malaise pour se retirer, dans quel état d'esprit sont-ils ? quelle faute morale commettent-ils ? en commettent-ils même une (1) ?

sans esprit superstitieux, puisque par son sacerdoce et sa fonction il est porteur des bénédictions divines ; ce peut être d'une manière beaucoup plus équivoque : ainsi dans les Flandres, le prêtre est regardé par certains ruraux comme arrêtant ou modérant les incendies par son seul passage.

(1) Nous restreignons volontairement la question aux craintes et aux espoirs superstitieux et nous laissons de côté l'emploi de moyens destinés à empêcher la mort, l'accident redoutés, à conjurer la chance contraire, le mauvais sort, à assurer l'événement heureux annoncé. Il pourrait y avoir, nous le reconnaissons, plus aisément une réelle superstition, un recours implicite à un

En nous inspirant surtout de Cajetan et du P. Vermeersch, nous répondrons :

Le plus souvent ceux qui de notre temps sont ainsi sensibles aux présages ne veulent guère que n'avoir à se reprocher aucune négligence : « Nous regretterions, se disent-ils, d'avoir agi autrement, si après il nous arrivait malheur... Au fond il y a peut-être une vertu cachée dans ce nombre, dans ce jour, dans ces rencontres... Nos pères le croyaient et beaucoup encore estiment que ce pourrait être... Tant de choses extraordinaires ont été découvertes de nos jours : qui sait si on ne viendra pas à reconnaître que ces présages ont quelque fondement ? Quel précepte existe du reste de demeurer 13 à table ou, sauf des circonstances spéciales, de voyager le vendredi ? Pourquoi dès lors ne pas prendre ces assurances ? »

C'est là, croyons-nous, actuellement le mode d'action le plus commun de nos présages, quand ils ont prise sur les âmes : une crainte vague, un espoir imprécis, qui ne vont pas jusqu'à la croyance ferme et surtout ne sont rattachés à aucun être surnaturel, à aucune puissance déterminée, au démon pas plus qu'à Dieu.

Même la croyance à l'efficacité des présages serait-elle plus assurée, il ne nous semble pas que pour nos contemporains il y ait lieu d'admettre dans leur attention à ces présages ce pacte implicite avec le démon, dont nous parle saint Thomas et que bien des moralistes semblent encore retenir.

En cette matière comme dans d'autres matières semblables (nous le reconnaissions déjà en examinant les consultations des cartomanciennes ou des voyantes modernes), par rapport au moyen âge, un changement d'attitude et d'opinion s'est produit dont il est impossible de ne pas tenir compte dans nos jugements moraux.

être supérieur (le démon) dans cet emploi, s'il était positif, conscient et volontaire. Mais en fait, actuellement, dans les pratiques que nous envisageons, cet emploi est soit un simple jeu, une plaisanterie, soit un simple effet de la crainte et de l'espoir, peu distinct de ces impressions et de même nature, — donc méritant le même jugement moral qu'elles.

Nous ne parlons pas seulement des incroyants ou des indifférents sous le rapport religieux; même pour des chrétiens fidèles, les progrès scientifiques, la meilleure connaissance des lois et des forces naturelles ont eu ce résultat : l'action du démon est considérée aujourd'hui comme plus reculée, moins immédiate que ne l'estimaient nos ancêtres.

Certes impossible d'oublier qu'elle demeure réelle, qu'elle reste considérable : certaines haines religieuses et des faits nettement extra-naturels sont inexplicables en dehors d'elle; mais nous n'attribuons plus à l'ennemi du genre humain toute manifestation d'effets d'abord surprenants ou dus à des causes ignorées; pour nous une zône très large existe, où se jouent des forces naturelles cachées ou inconnues; ceux qui croient aux présages les mettent facilement dans cette zône.

Ce qui confirme cette analyse, c'est que la formation des présages s'explique déjà très suffisamment en dehors de toute considération d'être supérieur à notre nature : volontiers l'esprit humain est finaliste, « causaliste », si nous pouvons ainsi dire; il cherche à attribuer un but aux phénomènes environnants, une raison aux événements, aux bonheurs ou aux malheurs qui nous arrivent. Il est de plus simpliste, ami du moindre effort, porté à se contenter d'explications aisées. Devant la succession et l'enchevêtrement des faits, il conclut vite à des rapports de causalité entre eux; il donne ainsi facilement aux simples coïncidences, aux pures apparences, la valeur de signes et il transforme ces prétendus signes en agents possibles d'accidents ou de bonnes fortunes.

Cette mentalité s'exerce avec le minimum de résistance chez les simples qui accepteront ces signes avec d'autant plus de facilité qu'ils les considéreront comme traditionnels et enveloppés d'un certain mystère. Nous avons ainsi nos présages populaires, transmis de siècle en siècle, plus ou moins vivants selon qu'ils seront plus ou moins combattus par la réflexion, par l'instruction religieuse ou scientifique; ils auront pu avoir à un moment donné, ils peuvent garder chez certains individus un caractère religieux, devenir ou rester des pratiques idolâtriques,

être pris à tort pour des manières de penser chrétiennes : ils n'auront pas nécessairement ces caractères, et c'est sans ces caractères que, dans nos temps, leur formation qui reste toujours possible, se fera, croyons-nous, le plus souvent (1); en tout cas c'est en dehors de ces caractères que nous avons surtout à interpréter leur usage actuel.

Nous conclurons donc : simples craintes ou espoirs de bonne ou mauvaise fortune — ou même croyance plus ferme en l'annonce, en la production de bonheurs ou de malheurs, nous estimons que le plus souvent nos présages populaires ne sont pas des superstitions proprement dites; ce sont plutôt des superstitions au sens large, — des ignorances, des sottises, dont ceux qui s'en laissent impressionner et qui y adhèrent peuvent être plus ou moins responsables. Chez des incroyants, ils seront rarement coupables ; ils témoigneront surtout plutôt faiblesse d'esprit que mauvaise disposition de volonté. Chez des catholiques fidèles, ils manifesteront généralement une confiance

(1) N'en déplaise à M. Lévy-Bruhl, l'esprit humain reste dans son fond toujours le même; et le « prélogisme » n'est pas réservé aux sociétés primitives. Sans doute y a-t-il chez elles une efflorescence particulière de présages; mais dans nos milieux modernes la tendance naturelle aux présages continue à jouer; même les esprits les plus affranchis de toute religion sont exposés à y céder. Citons-en deux exemples curieux : le parfait positiviste qu'est M. Mazaryk, président du nouvel État tchécoslovaque, écrit du vendredi qu'il fut « toujours dans sa vie le jour du destin », le jour de ses grandes joies (*la Résurrection d'un État*, Paris, 1930, p. 376) — et Zola, — c'est la revanche de Lourdes — était empêtré dans des présages plus qu'un primitif ou un païen de Rome : « il comptait dans la rue les becs de gaz, les numéros des portes, ceux des fiacres; si le numéro d'un fiacre ainsi totalisé donnait un certain chiffre, il s'abstenait de le prendre. Chez lui il comptait les marches de l'escalier et les objets placés sur son bureau. Il touchait avant de se coucher un certain nombre de meubles... Pendant un temps les multiples de 3 lui parurent bons ; plus tard il crut à l'action bienfaisante des multiples de 7... Il marchait d'une certaine manière sur les pavés, touchait les becs de gaz, franchissait du pied droit un obstacle rencontré; longtemps il sortit de chez lui du pied gauche afin de réussir dans la démarche qu'il allait faire... » (O. Leroy, *la Raison primitive, Essai de réfutation de la théorie du prélogisme*, Paris, p. 28).

insuffisante en la Providence et constitueront ainsi, si l'usage en est conscient, une faute contre la foi ou l'amour de Dieu.

Cette faute deviendrait grave, si, instruit et averti, on laissait sa vie dominée par cet usage, — à moins bien entendu qu'il n'y ait là l'effet d'un certain détraquement mental, d'une obsession maladive, — le médecin interviendrait alors opportunément. En dehors de là, à notre sens, ce ne sera généralement qu'une faute très vénielle, pour laquelle il serait injuste d'avoir une sévérité bien grande, — qu'excuserait même souvent la simplicité, la bonne foi, le caractère émotif, le tempérament nerveux de ceux et surtout de celles qui s'y laisseraient aller.

A cette conclusion générale et en rapport avec elle ajoutons ces remarques plus particulières.

La charité autorisera, elle pourra même réclamer qu'on soit condescendant aux esprits faibles trop impressionnés par les présages; nous comprendrons qu'une maîtresse de maison fasse attention à ne pas réunir douze convives autour d'elles à sa table ou qu'un mari, ami de la paix, remette au samedi un voyage projeté avec une épouse trop sensible à la crainte du vendredi. Nous approuverons l'indulgence souriante de ce prêtre étudiant dans une Université française, qui offrait lui-même son trousseau de clefs aux étudiants apeurés par son entrée dans une salle de cours, ou celle de ce religieux grand blessé de guerre, tendant dans le métro de Paris à des midinettes affolées par sa venue l'appareil aux montures de fer qui soutenait son bras fracassé... Le sourire en pareils cas est meilleur que l'indignation.

Nous comprendrons également que l'Église ne songe pas à entreprendre une croisade contre les présages et ceux qui, parmi ses fidèles, s'en laisseraient émouvoir : elle a des tâches plus urgentes et plus importantes à faire; des discours publics dirigés contre ces faiblesses risqueraient parfois plus de troubler ceux qui n'en sont pas atteints que de guérir les autres; c'est l'instruction catéchétique, la direction personnelle, l'avertissement paternel, qui seront les moyens les plus appropriés pour combattre ou faire disparaître dans les milieux catholiques, où

elle existerait encore, la crainte des présages. A mesure qu'elle sera plus éclairée et plus cordiale, la pratique de la vraie religion en délivrera, en préservera mieux les âmes.

Aussi bien, chez les fidèles, l'attention aux présages nous paraît-elle, à parler généralement, en vraie décroissance.

L'Église, qui ne l'a jamais encouragée, qui l'a toujours combattue avec la prudence requise, ne peut que s'en féliciter : elle souhaite volontiers qu'il n'y ait plus bientôt que les masses déchristianisées et les esprits soi-disant libres de toute « superstition religieuse » à montrer, — non sans profit pour l'apologétique chrétienne, — une telle faiblesse d'esprit.

René Brouillard, s. i.

« Poèmes de la Bible » (1)

Les *Poèmes de la Bible* étudiés par le R. P. Albert Condamin, s. I., comprennent trente-quatre psaumes, plus des fragments de sept prophètes (Amos, Osée, Michée, Abdias (celui-ci est donné en entier, n'ayant qu'un chapitre), Joël, Ezéchiel et Isaïe) et de trois sapientiaux (Proverbes, Job, Ecclésiastique). Un appendice s'enquiert des strophes dans un hymne babylonien du XIX^e^ siècle avant Jésus-Christ (sur Ishtar reine des hommes et reine des dieux) et dans un poème assyrien du VII^e^ siècle avant notre ère (Colloque d'Assourbanipal et du dieu Nabou).

Une *Introduction sur la strophique hébraïque* indique le but de l'ouvrage et contient dix chapitres :

I. « *Historique des recherches sur la strophique* »...

II. « *Le parallélisme du vers hébreu* ». Le P. Condamin cite en l'approuvant la remarque de M. Podechard : « Le parallélisme est l'élément fondamental et indiscutable du style poétique, mais on sait qu'il se relâche assez souvent... Et peut-être serait-il plus exact de dire que l'essentiel de la poésie hébraïque est la tendance habituelle au parallélisme, plutôt qu'un parallélisme constant ». C'est exact. Mais « il n'en reste pas moins... que, d'une façon générale, dans les écrits des Prophètes, comme dans les *Psaumes*, les *Proverbes*, le livre de *Job*, etc., les membres parallèles du vers se distinguent sans peine ».

III.... « *La métrique* ». « Deux points à examiner : 1. La métrique hébraïque est-elle suffisamment établie, à l'heure actuelle, pour servir de base à la strophique ? — 2. Une théorie métrique est-elle indispensable comme fondement de la strophique ? » — Réponse négative sur l'un et l'autre point. A propos du premier, le P. Condamin reconnaît, avec un rédacteur de la *Revue Biblique*, que « l'accord se fait de plus en plus sur ce point fondamental : les Hébreux ne comptaient ni ne pesaient les syllabes. Mais tous ceux qui posent des règles trop strictes sur les accents ne peuvent

(1) Albert CONDAMIN, S. I. *Poèmes de la Bible avec une Introduction sur la strophique hébraïque*. Paris, Beauchesne, 1933, VIII-286 pages. Prix : 30 frs français.

s'entendre entre eux. Que reste-t-il à faire si ce n'est d'admettre que le rythme était peu rigoureux »? — Nous dirions, pour notre part, qu'il ressemblait un peu à celui de nos chants populaires. — Sa détermination précise a rarement à intervenir pour la détermination du vers déjà suffisamment mesuré par le parallélisme. Mais elle « peut rendre service en matière de *critique textuelle*, à condition de ne pas appliquer des règles trop rigoureuses, qui mèneraient à des corrections arbitraires ». — Nous lui attribuerions aussi un peu plus d'importance peut-être que le P. Condamin dans la recherche des strophes. Des mètres tout différents ne se manifesteront pas d'ordinaire dans une même strophe ni dans les diverses parties d'un même poème.

IV. « *La strophe* ». « Comme Koester l'a fort bien vu, il y a cent ans, c'est la loi du parallélisme qui régit les groupements de vers pour former les strophes, aussi bien que les groupements de stiques pour former les vers. Deux ou trois stiques s'unissent pour constituer le vers; les vers se groupent ensemble, au nombre de deux ou trois; ces groupes à leur tour, le plus souvent au nombre de deux ou trois, se combinent en strophes; enfin, l'agencement des strophes fait le poème. *C'est toujours le sens qui préside à ces divers groupements* (p. 19 s.). — La dernière assertion est à retenir avec soin : on n'est que trop exposé à l'oublier plus ou moins dans la pratique. La première, croyons-nous, est à entendre avec quelque atténuation : le parallélisme est loin d'être aussi clair et aussi constant entre les éléments de la strophe qu'entre ceux du vers; sans cela « tous les gens de bien » s'entendraient sans peine.

V. « *De quelques indices qui aident à distinguer les strophes* ». Ce sont principalement : le *refrain*, rare, malheureusement, dans les les poèmes bibliques; — le *séla* (en grec : διάψαλμα) qui se lit dans trente-neuf ps. (en tout soixante et onze fois) et dans le cantique d'Habacuc (trois fois) et paraît signifier : « intervalle dans le récitatif d'un chant ou changement de ton »; — des répétitions verbales, parallèles ou symétriques, par exemple, au début et à la fin des strophes (*inclusio*), ou se répondant d'une strophe à l'autre (*responsio*); — les sections conservées dans le texte par la tradition massorétique. — Ces indices servent quand ils sont présents, mais ne sont pas indispensablement requis.

VI. « *La strophe intermédiaire* ». — Nous sommes ici au cœur de l'Introduction et même de tout le livre. L'auteur l'a écrit *ad probandum*

et principalement pour démontrer que « les strophes, dans la poésie hébraïque, ne se succédaient pas toutes avec des dimensions égales, en série régulière et uniforme. Après deux strophes parallèles ou symétriques venaient « des vers intercalaires » ou « une troisième strophe ». Cette strophe III, le P. Zenner ne l'a pas inventée; mais il a précisé qu'elle « succédait régulièrement à deux strophes égales et qu'elle avait un caractère spécial. Il la nomme « alternante » parce que sa distribution, par le sens et par le rythme, en vers ou en groupes de vers symétriques, indique assez clairement, au moins en certains cas, une alternance dans le chant ». Pour ne pas exagérer cette alternance, qui ne paraît pas essentielle, le P. Condamin préfère parler de strophe « intermédiaire », ce qui signifie « qu'elle occupe, *très ordinairement*, une place intermédiaire entre deux paires de strophes égales ». — Ses « caractères propres » sont : de n'être pas symétrique ou parallèle à la strophe qui la précède ni à celle qui la suit immédiatement; d'exprimer « ordinairement une pensée plus forte ou plus importante, menaces, invitation au repentir, promesses messianiques »; d'avoir « une allure tantôt plus vive, tantôt plus solennelle, suivant le sujet; un ton plus lyrique, assez souvent un rythme différent... »; — d'occuper « ordinairement le centre du poème... ». — De nombreux exemples sont cités par manière de références, en attendant les exemples proposés *in extenso* dans les poèmes traduits.

VII-VIII. — *Agencement des strophes en poèmes* — et *des poèmes en séries de poèmes*. — « Les strophes se succèdent dans cet ordre : la strophe (I), dont la dimension varie de 3 ou 4 vers (bien rarement deux) à 7, 8, 10 vers et au delà, est toujours accompagnée d'une antistrophe parallèle ou symétrique (II)... Certains poèmes s'en tiennent à ces deux parties qui se répondent ou se font contraste... Si le poème est plus long, il demande, après la strophe et l'antistrophe, la strophe spéciale (III), et il peut se terminer avec celle-ci... S'il se développe encore, il y aura encore strophe et antistrophe, en tout cinq strophes formant un tout harmonieux... ». — « Deux ou trois poèmes, ou plus encore peuvent-être combinés ensemble par le développement du sujet, par un rapport de parallélisme ou de symétrie dans leur structure, et offrir une série semblable à : strophe, antistrophe et strophe III ». En exemples sont donnés : Jérémie : II. 2-25; II. 26-III. 5; III. 11-IV. 4; — L. 2-20; L. 21-46; LI. 1-37; LI. 38-58; — Isaïe XL-LV+LX-LXII. Ces beaux

poèmes sont traités tout au long dans les Commentaires du P. Condamin sur *Le livre d'Isaïe* et *Le livre de Jérémie*. Ici même (p. 44-46), un tableau est présenté avec quelque détail d'Isaïe XL-LV+LX-LXII.

IX. « *Évolution de la poésie hébraïque* »... « Après l'exil de Babylone dans la plupart des écrits prophétiques, la structure des strophes et leur agencement harmonieux n'existent plus... Le parallélisme à son tour décline. D'autre part, nous avons alors des poèmes *alphabétiques*... Les rapports de mots passent au premier plan, se compliquent, s'enchevêtrent, semblent viser au mérite de la difficulté vaincue, plutôt qu'à mettre en relief la pensée ». Aggée, Malachie, les Lamentations, etc. sont des exemples probants.

X. « *Réponse à quelques objections* ». Nous en avions proposé nous-même l'une ou l'autre au hasard d'un compte-rendu. Le P. Condamin répond à celles-là et à d'autres avec son entrain coutumier. Mais il sait bien, comme nous, que dans les « cercles scolastiques », quand on y discute pour de vrai, et non point seulement par manière d'un simple exercice, défendant et attaquant ont coutume de rester, à la fin, chacun sur ses positions; non point pourtant sans qu'un peu plus de lumière ait jailli sur la question, quand on l'a, comme nous faisons ici, grâce à Dieu, examinée de bonne foi. Ici, il est vrai, il n'y a pas de « cercle », mais il y a un problème singulièrement complexe et délicat. Le loisir nous manque malheureusement pour y insister en ce moment.

Le R. P. Lagrange, qui a toujours gardé une attitude négative à l'égard de la strophe alternante ou intermédiaire, l'a repoussée de nouveau, amicalement, dans une intéressante recension du présent livre (*Revue Biblique*, 1934, p. 128-132). Du moins, il ne croit pas à une application fréquente. — Peut-être devinons-nous à peu près ce que le P. Condamin répondrait — ou répondra — sur les cas contestés par le savant maître de Jérusalem. — La controverse est assurément loin d'être close.

« ... Ceux qui maudissent Koester, Zenner, les vers intercalaires... » (nous ne voudrions certes pas être si pervers), trouveront difficilement croyable qu'il faille joindre ensemble, d'une part, le ps. XXIV, lyrique, choral, mouvementé, et le ps. XV, paisiblement et presque prosaïquement sapientiel. Ils ne verront pas sans une certaine malice qu'aux pages 241 et 242, le P. Condamin et le P. Mariès donnent du ps. V deux présentations strophiques bien

différentes, et toutes deux bien réussies. Le même genre de réussites opposées ne pourrait-il pas se multiplier dans une large mesure, et engendrer par là même un notable scepticisme sur la vraie pensée et l'intention strophique des poètes ? — Nous le croyons.

A tout prendre, nous sommes porté à admettre, avec le R. P. Lagrange, qu'il n'y a pas lieu de supposer, dans les poèmes de la Bible, une rigueur plus grande dans le rythme strophique que dans le rythme métrique. — Nous avons vu que pour celui-ci le P. Condamin croit à beaucoup d'élasticité. Souvent, pareillement, l'on aurait des « stances » (plutôt que des « couplets », mot proposé par le P. Lagrange), au lieu d'avoir des strophes strictement dites. — Les opinions demeurent libres; et tout sectarisme serait hors de propos.

Un point sur lequel nous ne sommes enclin à aucun scepticisme, c'est que les traductions des « Poèmes de la Bible » par le P. Condamin, abstraction faite de la strophique — que nous nous garderions bien de rejeter en bloc —, sont de petits chefs-d'œuvre vraiment exquis : langue sobre, expressive, colorée, légèrement exotique; style élégant, limpide; admirablement rythmé. Que l'on compare ses chapitres de Job avec ceux d'une autre traduction récente dont il a été beaucoup parlé, et, d'ailleurs, à fort juste titre. Et l'on verra la différence entre un philologue et un grammairien, qui rend matériellement la pensée du poète hébreu, et un artiste, poète lui-même, qui nous rend cette pensée sensible et délectable.

Comme on souhaiterait que le P. Condamin nous donnât en français, non plus *des* poèmes, mais *tous les poèmes* de la Bible!

Jean Calès, s. i.

Jeûne et abstinence aux premiers siècles de l'Église

Les manuels d'histoire de l'Église distinguent pour les trois premiers siècles deux espèces de jeûne. Le premier, le jeûne des stations, se place le mercredi et le vendredi de chaque semaine; il n'est pas complet mais dure jusqu'à la neuvième heure, ou, selon notre façon de compter, jusqu'à trois heures de l'après-midi, temps du repas principal; il est facultatif; il succède au jeûne des Juifs du lundi et du jeudi. Le second jeûne, obligatoire pour tous les fidèles, précède la fête de Pâques. Il s'étend, d'après les endroits, à un jour, à quarante heures, à deux jours, voire à six jours. Il est en général complet; cependant la *Didascalie*, qui mentionne précisément le jeûne de six jours, permet, pour quatre d'entre eux, l'usage du pain, de l'eau et du sel. On faisait dépendre l'institution de ce jeûne des paroles du Christ : « *Venient autem dies cum auferetur ab eis sponsus et tunc ieiunabunt* » (*Matt.* IX, 15).

Tels étaient les jeûnes réguliers. Mais la préparation au baptême et la pénitence pour certains péchés comportaient aussi des pratiques de ce genre. Les ascètes et les vierges y recouraient très fréquemment. Enfin, à tous les chrétiens, on recommandait l'abstention de la viande et du vin. Les historiens rejettent avec raison à la période suivante l'institution du carême et des Quatre-Temps.

En dépit de ces conclusions fort nettes, il reste, dans l'histoire du jeûne et de l'abstinence aux trois premiers siècles de l'Église, plusieurs problèmes à résoudre. M. J. Schümmer, docteur en théologie, vient de reprendre tout le sujet. Il l'étudie surtout dans les œuvres de Tertullien, l'écrivain ecclésiastique de l'époque primitive qui nous parle le plus du jeûne. Aussi trouve-t-on dans ce livre des conclusions nouvelles et des suggestions généralement intéressantes. Nous voudrions nous arrêter à certaines d'entre elles (1).

(1) *Die altchristliche Fastenpraxis*. Coll. *Liturgiegeschichtliche Quellen und Forschungen*, fasc. 27. Munster, Aschendorff, 1933, (25×16 cm.), X-260 p. Prix : 11,90 M. L'auteur ne s'appuyant guère que sur Tertullien, le titre de son livre nous paraît trop général.

I. On est fort étonné de retrouver dans l'Église d'Afrique, au temps de Tertullien, l'abstinence non seulement des viandes consacrées aux idoles et aux morts, mais en outre du sang et des animaux étouffés. Est-ce donc encore le décret des Apôtres qui reste en vigueur ? Tertullien n'allègue jamais cette origine. Pour lui, la défense de manger du sang, faite à Noë, fut renouvelée par le Christ. Il ne connaît d'ailleurs du décret apostolique que la rédaction du texte « occidental ». Or celle-ci ne porte pas le mot πνικτόν et présente plutôt le canon comme un ensemble de prescriptions d'ordre moral. Voici pourtant l'hypothèse de M. Schümmer. Le Décret des Apôtres eut sa place, dès l'origine, dans la catéchèse baptismale. Il faisait partie, au même titre que les « deux voies », de la « tradition ». Quand il fut connu par le livre des Actes, même sous la forme occidentale de celui-ci, les fidèles virent dans le canon du concile de Jérusalem un règlement sur la nourriture. Tertullien l'affirme dans son *De Pudicitia*. L'explication de M. Schümmer semblera un peu subtile; elle pourrait être plus solidement étayée.

II. Quand il rédige son *De Pudicitia*, Tertullien est devenu montaniste. Ces hérétiques voulaient imposer à l'Église un système d'abstinence nommé Xérophagie. On devait se contenter, à certaines époques, d'aliments secs, renoncer à la viande, au bouillon ou jus de viande, aux fruits doux et à toute espèce de vin, ou de mélange dans lequel entrait du vin. C'était l'*arida saginatio*, pratiquée par les anciens dans un but hygiénique. On y ajoutait, nous dit Tertullien, l'abstention de bains. La Xérophagie fut rejetée par la Grande Église pour diverses raisons : parce que ses partisans la déclaraient obligatoire; parce qu'elle ressemblait à des pratiques rituelles païennes; parce que les Montanistes y voyaient un moyen de provoquer des extases. Mais l'Église catholique finit par rendre l'abstinence obligatoire, comme l'avaient fait jadis les Montanistes.

III. De l'abstinence passons maintenant au jeûne proprement dit. Un jeûne, le jeûne pascal, précédait le jour de la résurrection.

Comme l'a prouvé M. Koch, le terme *Pascha* signifiait, dans la langue de Tertullien, les jours auxquels l'époux nous a été enlevé et pendant lesquels on jeûne. Or on jeûnait sans doute dans l'Église d'Afrique, quarante heures continues, du Vendredi au soir du Samedi. Le *Dies Paschae*, à distinguer du *Pascha* c'était, pour

Tertullien, le samedi, notre samedi saint, jour de jeûne par excellence. Enfin, les *Solemnia Paschae* désignent chez cet auteur la cérémonie de la nuit pendant laquelle se confère le baptême et se célèbre l'Eucharistie. Alors débute la longue période de joie qui aboutit à la Pentecôte.

Ainsi, chez Tertullien, la Pâque apparaît comme un temps de jeûne et comme un temps de deuil, puisqu'elle rappelle les jours où l'Époux nous a été enlevé.

Mais fut-ce vraiment là l'idée primitive de la Pâque? Il semble que non. Les premiers chrétiens remplacèrent la manducation de l'Agneau pascal, qui rappelait la délivrance d'Israël, par le repas eucharistique, commémorant le salut du monde par Jésus. M. Schümmer croit pouvoir appliquer à toutes les communautés chrétiennes des origines la remarque suivante de H. Koch sur les Asiates. « Leur conception de Pâques ne portait pas sur la mort, ni sur la résurrection de Jésus mais seulement sur son acte rédempteur, symbolisé dans l'Eucharistie, et par là aussi, sur l'établissement du repas eucharistique ». Le jeûne qui précède la solennité pascale devient alors une préparation, une purification. Il peut avoir pour origine une certaine abstention d'aliments recommandée chez les Juifs avant le festin pascal, en vue de garder son appétit et de ne pas succomber au sommeil pendant la cérémonie nocturne. Cette *hypothèse* — c'est à dessein que nous soulignons ce mot — paraît rendre compte de bien des faits; elle explique le nom même de Pâques; le jeûne primitif d'un seul jour; le repas accompli pendant la nuit; la célébration pendant cette nuit du baptême solennel et de la première communion, etc.

Cependant il suffisait de développer l'idée de la passion renfermée dans ce concept de Pâques pour aboutir à la Pâque plus longue de Tertullien, à la Pâque, synonyme de jours de jeûne. Et il était naturel de chercher dans Matt. IX, 15 l'origine de cette observance.

IV. Il nous reste à parler des jeûnes hebdomadaires, auxquels M. Schümmer consacre la plus grande partie de son livre.

Et d'abord pourquoi leur avoir donné le nom de *statio?* Après bien d'autres et notamment après M. le Chanoine Callewaert dans le *Tijdschrift voor Liturgie* de 1924, le nouvel historien du jeûne reprend encore l'examen de cette question.

La *Didaché* (VIII) recommande le jeûne du mercredi et du vendredi et l'oppose à celui du lundi et du jeudi, le jeûne des

« hypocrites ». Aucun document antérieur à la *Didaché* ne nous apprend à quel moment exact et pour quelle raison précise l'Église opéra ce changement de jour. Mais il semble bien que les chrétiens aient très tôt substitué le vendredi au jeudi en souvenir de la passion du Christ (Marc. II, 18-20; Matt. IX, 15).

Le mot de « station » synonyme de jeûne nous apparaît dans le *Pasteur* d'Hermas, Simil. V, 1. « Un jour que je jeûnais, j'étais assis sur une montagne, rendant grâces au Seigneur... J'aperçus le Pasteur assis à mes côtés. « Pourquoi, me dit-il, es-tu venu ici de si grand matin? — Seigneur, répondis-je, c'est parce que je monte la garde (στατίωνα ἔχω). — Qu'entends-tu par là? me demanda-t-il. — Que je jeûne, Seigneur, repartis-je ». C'est de cet ancien texte que M. Schümmer part pour formuler son hypothèse. D'autres l'ont fait avant lui. Mais se séparant des auteurs qui, à la suite de Tertullien, relèvent le caractère militaire de la *station* (temps de garde, où l'on jeûne, pour obtenir la victoire dans les luttes spirituelles contre le démon), il attire plutôt l'attention sur l'*endroit* de la station, chez les juifs et les chrétiens. Le jeûne du lundi et du jeudi a comme origine chez les Hébreux un jeûne en vue d'obtenir la pluie. Une procession portait alors le coffret de la Thora sur la grand'place de la ville (endroit sacré, lieu de prière); un homme à jeun y montait la garde tout le jour. En outre, chez les Juifs, le jeûneur isolé aimait à se rendre à une place spéciale, à l'étage supérieur d'une maison, sur une montagne, etc., et il y demeurait tant que sa prière n'était pas exaucée.

On saisit dès lors l'hypothèse de M. Schümmer. Elle n'est pas tout à fait nouvelle. Mais il pousse plus loin sa démonstration que la plupart de ses devanciers. Pourquoi, se demande-t-il, le terme de *statio*, appliqué par le *Pasteur* au jeûne isolé, en est-il venu à désigner ensuite le jeûne de la communauté? Cette évolution terminologique peut s'être faite de deux manières. Ou bien parce que le jeûneur isolé se décida à paraître à la réunion des fidèles, les jours de jeûne, quand celle-ci eut été fixée au matin. C'était la *statio solemnis*, le *Stare ad aram*. Ou bien, il est possible que le christianisme ait eu, dès l'origine, des endroits en plein air, destinés à la prière. Aucun texte ancien ne peut être allégué en ce sens. Mais, au IVe siècle, des réunions de prières ont lieu notamment près des cimetières, et, d'après certains de ces témoignages, aux jours de jeûne.

V. M. Schümmer enfin nous parle, incidemment, du jeûne

eucharistique. On commence toujours son histoire, en Afrique, au texte célèbre de Tertullien : *Ad Uxorem*, 5 : *Non sciet maritus quid secreto ante omnem cibum gustes*. Il n'est plus possible, après l'étude du P. Frochisse, dans la *Revue d'histoire ecclésiastique* de 1932 (1), d'alléguer encore ce passage en faveur de l'existence du jeûne eucharistique. M. Schümmer malheureusement ne connaît pas cette note. Toutefois lui aussi se refuse à employer le texte de Tertullien dans le sens qu'on lui a donné jusqu'ici (p. 108).

Comme le P. Frochisse, M. Schümmer (p. 177) insiste sur le fait que, dans l'Église d'Afrique, on donnait du lait et du miel au baptisé *avant de lui présenter l'Eucharistie*. Voici, d'après lui, la signification de ce curieux usage : il marquait la fin du jeûne baptismal et visait à assimiler les futurs néophites aux petits-enfants, que l'on nourrissait de lait et de miel, et aux affamés, dont le miel constituait, d'après le Talmud, la nourriture spécifique.

Plus loin, pp. 217. suiv., M. Schümmer revient encore sur le jeûne eucharistique. A son avis, on n'en découvre l'usage certain et général que dans la lettre de saint Augustin à Januarius (400). Nous l'admettons. Mais nous eussions attendu dans ces pages quelques allusions à des textes antérieurs ou tout au moins aussi anciens, quoique moins généraux : la 16^{e} réponse de Timothée d'Alexandrie (381-385) et l'édit de Théophile, son successeur, sans parler de deux passages de Socrate et de Sozomène qui semblent se rapporter à la fin du IV^{e} siècle.

D'après M. Schümmer la pratique du jeûne eucharistique ne serait pas tardive mais primitive. Jadis on recommandait aux Juifs avant le repas pascal un jeûne relatif. Les chrétiens, célébrant eux aussi la Cène pendant la nuit, furent d'autant plus prompts à adopter le jeûne préparatoire qu'une vigile précédait le service eucharistique. Or vigile et jeûne allaient de pair. Cette théorie établit donc un lien interne entre le jeûne et la réception eucharistique. Elle explique l'universalité de l'usage au IV^{e} siècle. Séduisante, comme la plupart des hypothèses énoncées dans ce beau livre, elle manque encore de base assez ferme. Nous souhaitons que M. Schümmer puisse la confirmer et poursuivre avec le même succès ses minutieuses recherches sur les institutions ecclésiastiques primitives.

É. DE MOREAU, S. I.

(1) *A propos du jeûne eucharistique*, dans la *Revue d'histoire ecclésiastique* 1932, t. XXVIII, pp. 594-609.

Actes du Saint-Siège

S. CONGRÉGATION DU SAINT-OFFICE

Pratique superstitieuse des « Quarante-quatre messes ». (Décret du 17 mars, 1934. — *A. A. S.*, XXVI, 1934, p. 233).

Les Pères Mineurs de l'Observance, appelés Bernardins, du couvent de Rzeszów, du diocèse latin de Przemyzl en Pologne, répandent des petits tracts non munis d'imprimatur dans lesquels ils proposent une pratique superstitieuse. On affirme dans ces tracts que l'âme de ceux, pour qui on a pu dire de leur vivant 44 messes, de quelque manière et en quelque temps que ce soit, est délivrée du Purgatoire le troisième jour après leur mort, *d'après une révélation divine!*

Le S. Office réprouve formellement cette pratique. Ceux qui oseraient encore recueillir ou accepter des honoraires de messes dans ce but seront frappés de suspense *a divinis*, s'il s'agit de clercs, de privation des sacrements, s'ils sont laïcs. La peine est encourue *ipso facto*.

La pratique se passe de commentaires! On remarquera la peine spéciale infligée aux laïcs : elle se distingue des diverses peines canoniques énumérées dans le Code. — Les Franciscains *Bernardins* sont les membres d'une branche de l'Ordre réformé au XV^e^ siècle et qui tire son nom de saint Bernadin de Sienne, un des premiers et plus illustres religieux de cette observance. J. CREUSEN, S. I.

S. CONGRÉGATION DU CONCILE

Incardination d'un membre d'une Société religieuse sans vœux. (Sedunen., *Incardinationis*, 15 jul. 1933. — *A. A. S.*, XXVI, 1934, p. 234, ss.).

N., ordonné prêtre en 1910 dans la Société des missions africaines de Lyon, demanda en 1919 à être relevé du serment qui l'y attachait. La S. C. de la Propagande exigea qu'il trouvât d'abord un Évêque disposé à l'accueillir dans son diocèse. En 1920, avec

l'autorisation du Supérieur général, N. alla faire du ministère dans le diocèse de Coire, où il séjourna environ trois ans. De là, il passa dans le diocèse de Sion. Après trois ans, l'Évêque n'accéda pas à sa demande d'incardination. Cela se passait en mai 1927. En 1931, l'Ordinaire le pria de quitter le diocèse. N. recourut alors à la S. Congr. du Concile, prétendant que l'autorisation de séjourner et de faire du ministère pendant plus de six ans dans le diocèse de Sion l'avait, de plein droit, incardiné à ce diocèse en vertu du c. 641, § 2. Ce canon stipule, en effet, que le religieux sécularisé qui a été admis au delà de six ans à faire du ministère dans un même diocèse y est, par le fait même, incardiné.

Mais N. n'est pas religieux. Il fait partie d'une société de prêtres où l'on n'émet pas de vœux. Seul un serment de persévérance lie les membres à la société. Celle-ci est régie par les can. 673-681 sur les Sociétés dont les membres, groupés sous l'autorité d'un Supérieur, vivent en commun et imitent la vie religieuse, sans prononcer les trois vœux publics de religion.

Le c. 673, § 1 nie formellement que ces sociétés soient des Instituts religieux et leurs membres ne sont pas compris sous le nom de : religieux. Mais sur un très grand nombre de points, les can. 674-681 leur appliquent, plus ou moins entièrement, les canons relatifs aux Instituts religieux. Toute la question était donc de savoir si N. était assimilé ou non à un religieux au point de vue de l'incardination. Or, quand on lit attentivement le can. 681, on constate qu'il n'applique pas aux membres des Sociétés sans vœux les can. 636-644. Enfin, la S. Congrégation a fait remarquer à N. qu'au point de vue : réception des Ordres, il est assimilé aux prêtres séculiers par le can. 678. Elle en conclut qu'il en est de même pour l'incardination et rejette son recours contre l'Ordinaire de Sion.

Plusieurs conclusions se dégagent de cette décision. D'abord qu'il faut examiner avec soin le Code avant de s'appuyer sur tel ou tel canon pour repousser la décision d'un Supérieur; ensuite qu'il importe souverainement aux prêtres dont la situation n'est pas normale de s'assurer toujours, si possible par écrit, des droits et des devoirs que leur impose la législation ecclésiastique; enfin qu'il devient de plus en plus difficile aux religieux ou aux membres de Sociétés religieuses sans vœux qui renoncent à leur vocation après la prêtrise de trouver une situation où ils puissent vivre assurés de l'avenir et se livrer au saint ministère. J. CREUSEN, S. I.

S. PÉNITENCERIE

I

Indulgences pour la « Journée eucharistique » (Décret du 10 avril 1934. — *A. A. S.*, XXVI, 1934, p. 243).

Ce décret étend à la journée de l'Adoration eucharistique les indulgences concédées le 24 juillet 1933 (1) pour les prières des XL heures organisées selon l'Instruction Clémentine ou dans la forme prévue par le décret *Augetur* (2).

Par l'expression de *dies eucharisticus*, employée dans la présente concession, il faut entendre, pensons-nous, ce que l'on appelle communément en Belgique la journée de l'*Adoration perpétuelle*, ou même simplement l'*Adoration*. Rien cependant n'empêcherait de l'étendre aux journées eucharistiques diocésaines ou décanales, assez fréquentes aussi dans nos régions, si le Saint-Sacrement est exposé à cette occasion pendant la majeure partie de la journée.

Voici quelles sont dorénavant les indulgences attachées au jour d'adoration :

1) Une indulgence *plénière* à gagner une fois seulement au cours de la journée, par ceux qui s'étant confessés et ayant communié visitent l'église où le Saint-Sacrement est exposé et y récitent cinq fois le Pater, l'Ave et le Gloria et une sixième fois les mêmes prières aux intentions du Souverain Pontife.

2) Une indulgence *partielle de quinze ans* pour *chaque* visite accompagnée des mêmes prières, même sans la confession et la communion.

L'on a justement fait remarquer (3) que le décret *Invecto feliciter* du 24 juillet dernier n'abrogeait pas la concession de l'*autel*

(1) *A. A. S.*, t. XXV, 1933, p. 381. — *N. R. Th.*, 1933, p. 730.

(2) *S. Off.*, 22 janvier 1914,, *A. A. S.*, t. VI, 1914, p. 74. *N. R. Th.*, 1914, p. 357-361. Ce décret permettait d'omettre, de l'avis de l'Ordinaire du lieu, l'exposition nocturne, de manière à ce que le Saint-Sacrement exposé le premier jour dans la matinée ou vers midi le restât jusqu'au soir, puis pendant toute la deuxième journée, et pendant la troisième du matin jusqu'à midi ou l'après-midi. Les indulgences et la faveur de l'autel privilégié attachées aux prières des XL heures ordinaires étaient, par ce même décret, étendues à cette adoration écourtée.

(3) *N. K. St.*, 1934, p. 34. Cfr c. 917, § 2, le décret *Augetur* n. II et le décret *Invecto feliciter*.

privilégié faite par Pie VII, le 10 mai 1807, pour toutes les messes célébrées, pendant les prières des XL heures, dans l'église où celles-ci ont lieu.

Pourrait-on dire que la même faveur est étendue présentement au jour de l'Adoration ? Nous croyons que non : en effet, le nouveau décret ne fait aucune allusion à ce privilège et ne parle que de l'extension des indulgences *concédées par le décret du 24 juillet 1933*.

Dans son préambule, le document actuel souligne la volonté du Souverain Pontife d'accroître par des faveurs répétées la dévotion au Saint-Sacrement, notamment sous l'aspect de la réparation. Nous avons donné naguère (1) la liste des principales indulgences accordées dans ce but au cours des dernières années. É. BERGH, S. I.

II

Indulgences pour une invocation à la Sainte-Croix. (Décret du 20 mars 1934. — *A. A. S.*, XXVI, 1934, p. 244).

L'invocation « *O Crux, ave, spes unica* » est enrichie d'une double indulgence : 1° partielle de 500 jours, toties quoties; 2° plénière, une fois par mois, aux conditions ordinaires, pour qui l'a récitée tous les jours du mois. É. B.

(1) *N. R. Th.*, 1933, p. 928.

Précision à propos du jubilé.

L'on nous a interrogés sur le sens de cette phrase du commentaire que nous avons publié sur le Jubilé *N. R. Th.*, 1934, p. 504 : « Les fidèles réciteront devant l'autel du Saint-Sacrement cinq *Pater*, *Ave* et *Gloria* et, une fois de plus les mêmes prières, mais cette fois, aux intentions du Souverain Pontife ». Faut-il réciter *deux fois* cinq Pater, Ave et Gloria ?

Rép. Non; il faut réciter devant l'autel du Saint-Sacrement, d'abord les cinq Pater, Ave et Gloria, puis *un* Pater, *un* Ave et *un* Gloria aux intentions du Souverain Pontife.

Bibliographie

THÉOLOGIE MORALE ET DROIT CANONIQUE

B. H. Merkelbach, O. P. *Summa Theologiae moralis. Tomus tertius. De Sacramentis.* Paris, Desclée De Brouwer, 1933, (22 × 15 cm.), 960 p. Prix : 55 frs.

Dans ce troisième volume, comme dans les deux premiers, le P. M. vise à donner un exposé vraiment doctrinal de la théologie morale. Il estime avec raison qu'il est impossible d'expliquer les obligations morales que nous impose l'usage des sacrements, sans en fournir les fondements dogmatiques. Mais il croit devoir borner l'interprétation des lois positives ecclésiastiques sur les sacrements à ce que tout prêtre doit en connaître pour posséder la théologie morale sacramentaire.

Il faut rendre au R. P. ce témoignage qu'il s'est tenu à ces principes. Son ouvrage n'a rien d'une casuistique, et tous ses lecteurs y puiseront des connaissances raisonnées et vraiment solides en la matière. Les solutions pratiques sont d'ailleurs données dans une proportion suffisante.

Le R. P. a tenté ici la solution d'un problème difficile. La partie purement *morale* de la doctrine sacramentaire est très restreinte. Supprimez des manuels sur cette matière d'une part les conclusions dogmatiques sur la nécessité des sacrements, leurs effets, les notions essentielles sur les qualités et les dispositions du ministre et du sujet, de l'autre les prescriptions de droit purement positif, le résidu sera presque nul. Dans certains séminaires, on résout le problème en confiant à un même professeur l'explication dogmatique, morale et canonique des sacrements ou d'une partie d'entre eux. Le manuel du regretté Chan. De Smedt sur le mariage est un témoin de cette méthode.

Là où l'on ne suit pas cette méthode, qui, à côté de réels avantages, présente des inconvénients incontestables, il nous paraît que la partie du manuel de théologie morale sur les sacrements doit donner très brièvement les principes dogmatiques d'où l'on conclura les obligations morales, et traiter complètement la législation positive.

Il nous semble que la méthode adoptée par le R. P. répète beaucoup trop le dogme et fait, dans la partie canonique du traité, des coupures inadmissibles. Comment, au cours de droit canon, pourrait-on ramener en quelque sorte les prescriptions négligées dans ce livre et les expliquer sans répéter une partie de ce qui a été dit en morale ?

Dans ce livre d'un professeur de scolasticat romain et édité à Paris, on est parfois surpris de rencontrer la traduction de termes techniques uniquement en néerlandais.

Au cours d'un traité où les interprétations juridiques et les solutions pratiques sont en si grand nombre, il sera presque impossible d'être toujours de l'avis de l'auteur.

Ainsi nous ne pouvons admettre que les Ordinaires ne soient pas compris dans le privilège accordé aux prêtres voyageant sur mer (n. 582). Vouloir faire de la « *conscientiae tranquillitas* » du c. 522 une clause de validité conduirait à d'inextricables difficultés (n. 590). Le c. 2197 parle du *délit*, non directement du péché (n. 89, B). Le privilège de Grégoire XIII (c. 1125) est inexplicable par le privilège paulinien, etc.

Nous félicitons cordialement le R. P. M. du magnifique traité qu'achève ce troisième volume. J. CREUSEN, s. I.

Cl. Marc et Fr. X. Gestermann. *Institutiones morales alphonsianae seu doctoris Ecclesiae S. Alphonsi Mariae de Ligorio doctrina moralis ad usum scholarum accommodata. Tome I.* 19e éd. Paris, Vitte, 1933, (24 × 16 cm.), XXVI-890 p. Prix : 40 frs.

Nous avons dit dans cette Revue (LV, 1928, p. 783) tout le bien que nous pensons de la réédition par le R. P. Raus de la Théologie morale des PP. Marc-Gestermann. La nécessité de publier une nouvelle édition (4e après le Code), alors que la précédente était de 3.000 ex., est une nouvelle preuve de l'estime dans laquelle est tenu cet ouvrage. Il se distingue par la clarté de l'exposé et l'abondance des matières. Indépendamment des nouveaux documents du Saint-Siège, les ouvrages récents, par exemple O. Schilling et H. Merkelbach ont été souvent mis à contribution. Parfois les démonstrations pourraient gagner encore en rigueur, par exemple sur la malice du mensonge. J. CREUSEN, s. I.

J. Mausbach. *Katholische Moraltheologie. Zweiter Band : Spezielle Moral. Erster Teil : Der religiöse Pflichtenkreis.* Coll. Lehrbücher zum Gebrauch beim theologischen und philosophischen Studium. 7e éd. Munster, Aschendorff, 1934, (23 × 15 cm.), XVI-312 p. Prix : 6,40 Mk.

Entre autres mérites de ce manuel de morale, il faut signaler d'abord le développement systématique de la matière. L'auteur rompt entièrement avec l'empirisme des divisions routinières. Poussant plus loin encore la rigueur scientifique que ne le font des hommes comme le P. Prümmer ou le P. Vermeersch, il rattache au traité des vertus les questions morales relatives à la réception des sacrements, surtout de Pénitence et d'Eucharistie. Les préceptes du jeûne et de l'abstinence sont intégrés dans la vertu de religion, aussi bien que ceux du culte et de la prohibition du travail aux jours de fêtes, mais il n'eût pas fallu traiter ici du précepte du travail.

La pratique sociale des vertus n'est pas oubliée et à l'occasion l'auteur fait appel aux découvertes de la psychologie moderne pour expliquer le genre d'attention qui convient ou ne sied pas à tel genre de personnes dans la prière.

Une bibliographie bien choisie, où les livres étrangers sont peut-être un peu trop rares, permettra au professeur d'étoffer le texte, en général très concis. C'est encore une qualité. J. CREUSEN, s. I.

*E. Brunner. *Das Gebot und die Ordnungen. Entwurf einer protestantisch-theologischen Ethik.* Tubingue, Mohr, 1932, (23 × 15 cm.), XII-696 p. Prix : 15 Mk.

L'éditeur de cet ouvrage massif le présentait, dans une feuille de publicité, comme l'expression authentique, en matière de théologie morale, du groupe théologique appelé en Allemagne « la Théologie dialectique ». Il y avait là quelque exagération. Émile Brunner déclare à maintes reprises qu'il diffère très sérieusement, en plusieurs points, de Karl Barth, l'initiateur du mouvement.

Le volume est divisé en trois livres : le premier établit le point de départ de la morale, la connaissance du Bien offerte par la révélation chrétienne; le second considère le Bien dans son fondement, la pure volonté divine; le troisième détaille le contenu de cette volonté, à savoir les commandements divers intimés à l'homme, les solutions imposées par le Christianisme aux problèmes de la vie sociale, du mariage, du capital et du travail, de l'État, de la société religieuse. Ce simple énoncé des chapitres fait deviner toute l'ampleur de l'ouvrage; seule la lecture peut en révéler l'érudition, qui est immense, et la qualité philosophique, qui n'est point commune.

L'idée inspiratrice est bien celle qu'il fallait attendre de la « Théologie dialectique ». La moralité des actes humains est exclusivement déterminée par la Parole de Dieu dans le Christ; c'est être victime du rationalisme que de la définir par leur rapport de convenance à la nature humaine; tel est le cas de la morale catholique, à base aristotélico-thomiste (p. 578). Dans la morale comme dans le dogme, le théocentrisme doit régner. Toutefois, Brunner rejette un extrincésisme aussi absolu que celui de Barth (p. 594) : s'il est vrai que la nature est incapable de nous manifester Dieu et ses volontés sur nous, du moins découvrons-nous, après la révélation chrétienne, une certaine présence de Dieu dans le monde, et que celui-ci n'est pas entièrement condamné. Cette divergence entre les deux théologiens n'est pas négligeable : depuis lors, elle a provoqué leur rupture définitive; aujourd'hui, le groupe est complètement disloqué (voir *Zwischen den Zeiten*, t. 11, 1933, pp. 536-544).

L. Malevez, s. i.

Th. Villanova Gerster a Zeil, O. M. Cap. *De integritate confessionis. Tractatus moralis compilatus.* Turin, Marietti, 1934, (20 × 13 cm.), VIII-116 p. Prix : 5 lires.

Voici un chapitre du Traité moral De Paenitentia mis en brochure, avec bon nombre de citations d'auteurs : de là le qualificatif « compilatus ». Nous n'y avons pas trouvé de questions traitées d'une manière originale ou particulièrement utile, mais une doctrine solide ne s'écartant guère de la « sententia communis ». En quelques passages (par exemple p. 23, 45) nous nous exprimerions autrement.

J. Salsmans, s. i.

* Les ouvrages de sujet religieux écrits par des auteurs non catholiques sont marqués d'un astérique.

Mgr D. Jorio. *La communion des malades.* Traduit de l'italien par H. Evers. Coll. Museum Lessianum, Section théologique, n° 31. Louvain, Museum Lessianum, 1933, (24 × 16 cm.), 94 p. Prix : 7 frs.

La communion des malades soulève dans le ministère pastoral un nombre considérable de doutes d'ordre moral ou canonique. Les conditions d'administration du viatique, le privilège des malades gardant la chambre depuis un mois, le port privé de la Sainte Communion ont fait et font encore l'objet de controverses d'un intérêt tout particulier pour le clergé paroissial ou les aumôniers de communauté.

Pour trouver une direction parfaitement autorisée et des solutions bien établies, ils ne peuvent mieux faire que de lire et de consulter le livre de Mgr Jorio. Secrétaire de la S. Congrégation des Sacrements, l'auteur est mieux placé que personne pour interpréter les articles du Code relatifs à cette matière. Une longue lettre du Cardinal Lega, Préfet de la même Congrégation, assure l'auteur que sa doctrine est en accord parfait avec la lettre et l'esprit de la législation ecclésiastique.

Pour le plus grand bien des fidèles nous souhaitons à ce livre la plus large diffusion. Nous avons été heureux d'y trouver une confirmation très autorisée de notre opinion sur le port privé de la Sainte Communion. Il est à peine besoin de rappeler avec quelle prudence il faut proposer aux fidèles, surtout à la jeunesse, le droit de communier sans confession, après une faute grave, dans les cas de nécessité où l'on ne peut avoir recours à un confesseur. J. Creusen, s. i.

Daan van Deurne. *De vrees voor het kind. Een ethies-juridiese studie over nieuw-malthusianisme en vruchtafdrijving.* Hilversum, Brand, 1934, (21 × 16 cm.), 126 p. Prix : 1,50 fl.

Le pseudonyme cache un Frère Mineur hollandais, docteur en droit. Le livre réfute la thèse de M. Valkhoff contre les articles du Code Pénal punissant les pratiques abortives. Même en dehors de toute considération religieuse et morale, le savant auteur montre très bien l'intérêt social de la lutte contre l'avortement et le néo-malthusianisme. Loin d'atténuer les rigueurs pénales, il faudrait les accentuer, peut-être même jusqu'à la suppression du secret médical en cette matière. En général les moralistes admettent certaines exceptions au secret professionnel; les médecins et les hommes de loi en viennent, eux aussi, à des opinions moins rigoristes et plus en harmonie avec le bien commun. J. Salsmans, s. i.

Docteur X... *Conseils d'un père médecin à son fils prêtre.* Paris, Éditions Spes, 1933, (19 × 12 cm.), 70 p. Prix : 4 frs.

L'idée est bonne de mettre à la disposition du jeune prêtre l'expérience d'un médecin averti. Quand celui-ci est le père du prêtre, il peut donner des conseils qui, venant d'un étranger, paraîtraient offensants.

La partie la plus intéressante de ces conseils est évidemment celle qui concerne la psychologie des malades : enfants, adolescents, hommes et femmes, vieillards. En plusieurs passages, le jeune prêtre retrouvera ici l'écho des conseils qui lui furent inculqués au séminaire pour garder sa vertu et sa réputation. J. Creusen, s. i.

H. Muser. *Homosexualität und Jugendfürsorge. Eine soziologische und fürsorgerische Untersuchung.* Coll. Studien zur Soziologie und Fürsorge. Heft 1. Paderborn, Schöningh, 1933, (24 × 16 cm.), 184 p. Prix : 6 Mk.

Les œuvres d'assistance sociale pour la jeunesse masculine ont, depuis la guerre, un nouvel et redoutable problème à résoudre, du moins dans un certain nombre de grandes villes. Comment découvrir et sauver les jeunes victimes du vice homosexuel, dont le nombre a augmenté d'une manière inquiétante dans ces dernières années ? H. Muser étudie d'abord la nature du mal, son étendue et ses causes. Puis il cherche les moyens les plus aptes d'y porter remède.

Il ne s'agit pas, dans ce livre, des formes ordinaires des fautes commises entre jeunes gens, mais de la perversion de la jeunesse masculine par des individus adonnés au vice contre nature. Parmi les causes qui en ont multiplié les victimes en ces dernières années, il faut mettre au premier rang le chômage des jeunes ouvriers. La propagande homosexuelle par le livre, les brochures et les revues est ensuite un des plus redoutables facteurs de cette démoralisation. Il n'est pas inutile d'attirer l'attention sur une autre cause, plus ou moins active d'après les milieux : les groupements de jeunesse qui maintiennent trop longtemps entre eux et dans un rapprochement très intime des jeunes gens, surtout de 14 à 18 ans.

Pour sauver les victimes occasionnelles ou permanentes de ce fléau, il ne faudra rien moins que la collaboration de psychiâtres, d'éducateurs avertis, de l'autorité civile compétente.

Le premier pas à faire dans la réalisation de cette œuvre de charité si importante est de vouloir reconnaître l'existence du mal. Il faudra ensuite dans chaque cas fixer la condition psychologique et morale du sujet; enfin employer les moyens très divers que réclame la rééducation de l'inverti, du perverti ou du caractère faible, l'éloignement des occasions et la répression de la séduction.

Ce grave problème d'assistance sociale est étudié dans le livre du Dr H. Muser avec une grande précision, une rare délicatesse d'expression et un esprit très ouvert. Sa lecture ne sera pas inutile aux directeurs de pensionnats et d'orphelinats pour jeunes gens. J. Creusen, s. i.

J. Brodrick, S. I. *The economic Morals of the Jesuits.* Londres, Oxford University Press, 1934, (22 × 14 cm.), 158 p. Prix : 5 sh.

M. Robertson, dans sa réfutation de la thèse de Max Weber qui voit dans l'esprit capitaliste un produit du protestantisme, surtout du puritanisme anglais, ne s'est pas contenté de prouver qu'il en fallait chercher la source dans les conditions économiques plutôt que dans une influence religieuse; il prétend que s'il y eut une influence religieuse à la base de cette évolution, c'est à l'action des moralistes jésuites qu'il faut l'attribuer. Le capitalisme a moins bonne presse que par le passé; aussi rejette-t-on un peu honteusement la paternité de cet esprit dont on était autrefois si fier.

Le P. Brodrick fait l'examen des preuves sur lesquelles M. Robertson appuie cette conclusion inattendue et même ahurissante, et constate que,

loin d'aller aux sources, l'auteur s'est contenté de juger les doctrines économiques des jésuites presque uniquement d'après des pamphlets jansénistes : *La Théologie morale des jésuites*, *La morale pratique des jésuites*. Une étude sur la genèse et la nature de ces libelles lui fournit l'occasion de réfuter brillamment et avec beaucoup d'humour les différentes allégations de M. Robertson et de souligner sa légèreté. Il est amené à traiter tour à tour du Cardinal de Lugo accusé de prôner le sweatingsystem; d'un cas de conscience de Tamburini; de la faillite du collège de Séville; d'une solution du P. Pirot sur la banqueroute; évidemment de ce pauvre Escobar, et enfin de la fameuse controverse du 5%. L'exposé est plein de loyauté et la réfutation péremptoire, tout en restant fort courtoise. Ce souci d'exactitude et d'esprit vraiment critique contraste avec la légèreté des allégations d'un adversaire si pointilleux dans ses jugements sur l'absence de méthode historique chez Weber.

A. De Bil, s. i.

G. Goyau. *L'Église et la guerre*. Paris, Flammarion, 1934, (19 × 12 cm.), 248 p. Prix : 12 frs.

Dès les premiers siècles du christianisme, l'attention des philosophes catholiques et des théologiens fut attirée sur le problème de la moralité de la guerre. La possibilité d'une guerre juste, niée par quelques rigoristes, fut reconnue par saint Augustin. Saint Thomas s'attachera à en fixer les conditions. Dès lors l'examen de cette question si ardue sera périodiquement repris par les maîtres de la scolastique.

L'Église contribuait plus encore par son action pacificatrice à diminuer les guerres injustes et les ravages des luttes inévitables, en particulier par la Trêve de Dieu et l'institution d'une chevalerie vraiment chrétienne.

Le livre de M. Goyau esquisse à grands traits la doctrine catholique et l'action de l'Église au sujet de la guerre. Ouvrage de simple vulgarisation, il ne vise pas à exposer dans toute sa complexité la question si difficile de la guerre juste. C'est une introduction utile à ce genre d'études.

J. Creusen, s. i.

Ém. Baumann. *Bossuet moraliste*. 5e éd., Paris, Grasset, 1932, (19 × 12 cm.), xx-388 p. Prix : 18 frs.

Je n'aime pas les « Pages choisies ». Mais je dois avouer que celles-ci m'ont captivé. A les parcourir, on est frappé par la conviction profonde et la force de la pensée. Chez Bossuet, morale et dogme se tiennent et se soutiennent. Comparez ces textes avec ceux publiés par nos sermonneurs d'aujourd'hui. Il faut avouer que le progrès est mince. Nos auditoires, il est vrai, prétendent ne plus se donner la moindre peine. Trouverait-on cependant en cette manière de résumé de la morale de B. une morale chrétienne totale ? Je crains que non. Malgré tout, B. y apparaît un peu hautain et déprimant. On y cherche la confiance joyeuse et encourageante que doit causer chez des chrétiens la sûre possession du Rédempteur.

Un livre qui donne à penser.

G. Dirks, s. i.

CATÉCHÉTIQUE

E. Frutsaert. *De R. K. catechisatie in Vlaamsch België. I. Het leerboek of de catechismus.* Louvain, Museum Lessianum, 1934, (23 × 15 cm.), 334 p. Prix : 70 frs.

Voici un livre qui est appelé à rendre de très précieux services à tous ceux qui s'intéressent à l'enseignement religieux dans la partie flamande de notre pays. Que le petit catéchisme — ce livre d'or, qui a formé chez nous plusieurs générations de chrétiens — était très ancien, qu'il remontait bien jusqu'au Concile de Trente, qu'il avait subi pas mal de modifications au cours des siècles, on le savait; mais une histoire complète, méthodique et détaillée de ce petit livre : voilà ce qui nous manquait totalement. Or voici qu'on nous annonce cette histoire tant désirée. Déjà le premier volume : l'histoire du livre, du catéchisme, vient de paraître; un second sur l'enseignement religieux lui-même, et un troisième sur la méthode employée compléteront l'œuvre. C'est le grand mérite de Monsieur l'Abbé Frutsaert, dont plusieurs articles savants avaient déjà fait connaître l'intérêt qu'il portait à l'histoire de notre enseignement religieux, d'avoir abordé ce travail ardu, et de l'avoir mené à bout malgré toutes les difficultés inhérentes à ces recherches. Audacieuse entreprise en effet, quand on connaît un peu les dédales par où il faut aller retrouver les origines et leurs développements, entreprise d'autant plus difficile que jusqu'ici pas un auteur ne s'est risqué à ce travail, et que les quelques articles parus sur la question sont loin d'être complets ou même exacts, la plupart du temps. Monsieur Frutsaert a dû faire tout par lui-même; et heureusement il ne s'est pas laissé décourager par le travail immense qui l'attendait : avec une patience et une minutie admirables, il est allé feuilleter et consulter dans nos bibliothèques et archives tout ce qui avait rapport à notre enseignement religieux, et il est allé avant tout aux sources. C'est là le grand mérite de son livre : nulle part il ne se contente d'informations de seconde main; partout où il le pouvait, il les a contrôlées et vérifiées; ce qui bien des fois l'amène à des conclusions assez différentes de ce qu'on avait soutenu jusqu'ici. Particulièrement intéressante est à ce point de vue l'histoire de la triple rédaction de notre catéchisme de Malines, où l'auteur établit, à la lumière de ses documents, la paternité successive des Jésuites Costerus, Makeblijde et De Pretere. Une énorme érudition est dépensée dans ce livre, au service d'une méthode scientifique irréprochable : chaque affirmation est dûment contrôlée et abondamment prouvée. L'histoire de la doctrine enseignée dans le catéchisme n'est pas moins instructive; aucun auteur n'a, jusqu'ici, établi avec autant d'exactitude les péripéties par lesquelles a passé notre enseignement religieux, ni les influences que les différents rédacteurs du catéchisme ont subies.

Le livre de M. Frutsaert sera d'une très grande utilité pour nos prêtres et instituteurs, et pour tous ceux qui, s'occupant de l'enseignement du catéchisme, désirent connaître un peu mieux ce merveilleux petit livre, qui a tant contribué à maintenir la connaissance de la religion dans notre

pays. Quant à ceux qui s'occupent de l'histoire de nos régions, historiens ou bibliophiles, ils ne pourront plus se passer de cet ouvrage, qui n'a pas son pareil en la matière, et qui peut être appelé la première synthèse d'une histoire complète du catéchisme dans le pays flamand, depuis la fin du moyen âge jusqu'à nos jours. L. Brouwers, s. i.

L. et H. Toublan. *Précis de la doctrine chrétienne.* Ce qu'il faut croire, ce qu'il faut faire, ce qu'il faut avoir et où le trouver. Paris, Lethielleux, 1932, (19 × 12 cm.), VI-364 p. Prix : 15 frs.

Ce qu'il faut croire : les articles du Credo; ce qu'il faut faire : les commandements de Dieu et de l'Église; ce qu'il faut avoir et où le trouver : la grâce dans la prière et les sacrements. C'est donc une petite, mais très complète encyclopédie, à consulter comme un dictionnaire ou un répertoire. Tous s'en serviront avec fruit, mais surtout ceux qui sont déjà initiés : car tout y est fort condensé; les renseignements sont amenés sans développement. C'est donc aux pasteurs et aux catéchistes que nous en recommandons l'usage : ils sont assurés d'y trouver une documentation abondante et une infinité de suggestions. N. Polet, s. i.

A. Van der Mueren. *Op den weg der liefde. II*de *deel.* Coll. Paedagogische studien. Deel. XVIII. Louvain, De Vlaamsche Drukkerij, 1933, (23 × 15 cm.), VIII-480 p. Prix : 20 frs.

Voici une nouvelle édition des excellentes catéchèses de M. l'abbé Van der Mueren. Cette deuxième partie, traitant de la charité, des commandements et des vertus, atteint son cinquième mille. C'est dire que le succès réel de l'œuvre a répondu à sa valeur intrinsèque. D'ailleurs les catéchistes d'expression française ont, dans la traduction faite à leur usage, pu se rendre compte de la très bonne méthode de l'auteur. Heureux les enfants, qui par cet enseignement très suggestif apprennent à estimer et à « vivre » leur religion! J. Salsmans, s. i.

A. Van der Mueren. *Naar Jezus met de zesjarigen. I*e *deel.* Coll. Paedagogische Studien. Deel XXXIV. Louvain, De Vlaamsche Drukkerij, 1933, (23 × 15 cm.), XVI-316 p. Prix : 20 frs.

Nous trouvons, dans ces modèles de catéchismes pour les tout petits, les procédés d'un homme d'expérience et d'un pédagogue averti. Il suffirait de préparer son cours à l'aide d'un tel livre pour acquérir bientôt le sens du langage approprié à des enfants. Celui qui enseigne le catéchisme aux plus jeunes y rencontrera de précieuses indications pour se perfectionner dans cet art; telle la ressource de dessins suggestifs au tableau, les continuelles questions aux enfants qui font du cours un entretien avec eux, les petites prières qu'on leur fait reprendre tous ensemble pour imprimer les bons sentiments : « Goede Vader in den Hemel, wij bedanken U. ».

Ce qui anime surtout ces leçons de catéchisme, c'est une grande piété, dont l'auteur veut pénétrer l'âme des enfants. D'ailleurs le livre de M. Van der Mueren est déjà fort répandu, et hautement apprécié.

P. V. B.

LITURGIE

P. Bayart. *L'action liturgique. Essai de directoire.* Paris, Bloud et Gay, 1933, (20 × 13 cm.), 248 p.

Ouvrage original et qui manquait. Au lieu de travailler en isolés, unissons-nous pour réaliser un programme d'action liturgique. Lequel ? Celui qui nous est tracé par les enseignements essentiels et les intentions manifestes de l'Église. Abandonnons nos préférences et nos goûts en matière discutable. Et l'auteur recherche ensuite par le menu, pour la paroisse, les droits des fidèles, les sacrements, la messe, la communion, la sainte réserve, les sacramentaux, les lieux sacrés, la sépulture chrétienne, l'art sacré, les processions, la prédication, etc., les manifestations de la volonté de l'Église dans le domaine liturgique. Toute exagération est soigneusement évitée. Une excellente « bibliographie liturgique d'ouvrages français » dressée par M. l'abbé P. Maranget termine ce volume que tout prêtre lira et méditera.

É. DE MOREAU, S. I.

L.-D. Lemieux. *La Sainte Liturgie, source et modèle de piété.* Québec, L'Action Sociale Limitée, 1933, (19 × 12 cm.), 166 p.

Ce livre expose les grandes idées qui sont l'âme du culte liturgique et, en particulier, la théorie et la réalisation de la participation des fidèles aux fonctions sacrées; il contribuera certainement à faire comprendre cette « théologie des fidèles » qu'est le culte. Il est regrettable que l'auteur ne pense pas pouvoir rendre au culte public l'hommage qui lui est dû, sans y aller de son petit couplet contre les ravages de l'individualisme en piété; certaines formules semblent parfois égratigner des pratiques bien authentiquement catholiques. Croit-on qu'il soit nécessaire, pour exalter l'action liturgique de Pie X et de ses successeurs, de laisser supposer qu'entre la Renaissance et le début du XX^e^ siècle l'action liturgique a chômé ? Les écrivains ascétiques, même des jésuites comme Jean Crasset et le P. Nouet, voire même saint Pierre Canisius se porteraient en faux contre pareille affirmation; un directeur de séminaire ne peut cependant pas oublier la piété très liturgique de l'Oratoire et en particulier le « Traité des Saints Ordres » ! Ces réflexions sur un point de détail ne diminuent pas la valeur d'un livre qui contient, notamment sur la prière de louange, des pages qu'on lira avec profit et édification.

A. HANIN, S. I.

L. Andrianopoli. *La rinascita liturgica contemporanea.* Coll. I quaderni del cattolicismo contemporaneo, 13. Milan « Vita e Pensiero », 1934, (19 × 13 cm.), X-214 p. Prix : 4 lires.

L'auteur présente dans ce livre l'aspect vivant du culte catholique. Dans ce but il expose brièvement l'histoire de vingt siècles de liturgie qu'il fait suivre de pages, toutes d'onction et de vie, sur la Messe, les Sacrements, l'Office... Il nous fait voir dans la liturgie Jésus, l'Église, l'Évangile, le dogme, l'ascétique. L'ensemble est placé dans le cadre des aspirations actuelles : l'humanité sent le besoin du spirituel : ce spirituel, elle le trouvera concrété

dans la liturgie. Parmi les progrès suggérés par l'auteur il faut signaler une « Théologie liturgique », qui apporterait son appui considérable aux thèses dogmatiques, comme a déjà fait la « Théologie patristique » et la « Théologie biblique ». A. JALUNA, S. I.

S. Euringer. *Die Aethiopischen Anaphoren des hl. Evangelisten Johannes des Donnersohnes und des hl. Jacobus von Sarug.* Coll. Orientalia christiana. Vol. XXXIII, 1. Rome, Pontificium Institutum Orientalium Studiorum, 1934, (24 × 16 cm.), 122 p. Prix : 26 lires.

M. Euringer, un des meilleurs connaisseurs de la langue éthiopienne et un spécialiste dans l'édition des anaphores orientales, nous livre aujourd'hui avec traduction le texte éthiopien de deux anaphores, l'une attribuée à l'évangéliste Jean, l'autre à l'évêque Jacques de Saroug, cette dernière, de toute évidence, une traduction ou du moins une imitation d'un texte original écrit probablement en syriaque et de tendance jacobite. L'édition de M. Eur., basée, faute de mieux, sur 3 ou 4 manuscrits d'âge fort récent (XVIII^e-XIX^e siècle) ne pouvait prétendre à la reconstruction d'un texte rigoureusement critique; aussi l'éditeur a-t-il voulu plutôt, par son travail, mettre à la portée des liturgistes un matériel d'études sur lequel ils puissent poursuivre de leur côté leurs recherches.

Cette édition et cette traduction de M. Eur., faites avec le soin et l'expérience qu'on lui connaît, rejetteront au second plan celles de S. Mercer et de Harden, où l'on peut relever, surtout chez le premier, d'assez nombreuses inexactitudes. CH. MARTIN, S. I.

G. Ellard, S. I. *Ordination Anointings in the Western Church before 1000 A. D.* Cambridge (Massachusetts), The Mediaeval Academy of America, 1933, (26 × 17 cm.), XII-124 p., 6 planches.

L'auteur a condensé dans ces pages les conclusions des recherches poursuivies par lui sur un point de liturgie resté obscur jusqu'à présent ; quelle a été dans les dix premiers siècles (l'usage n'ayant guère varié depuis) l'histoire du développement du rite de l'onction dans les ordinations ? La réponse à cette question ne pouvant être obtenue que par la consultation des différentes traditions liturgiques préalablement reconstituées, le P. E. s'est donc livré à cette enquête laborieuse. L'utilisation d'un nombre considérable de manuscrits lui a permis de compléter de-ci de-là, par d'assez intéressantes considérations ou correctifs, l'histoire, déjà connue dans ses lignes générales, de ces traditions liturgiques. Quant aux conclusions propres de son étude, notons seulement les principales quant à l'origine du rite : Du III^e au IX^e siècle, il n'est pas possible d'en retrouver, dans la tradition *romaine*, toute faite de simplicité et de sévérité, aucune trace ; dans la tradition *gallicane* par contre, avec toutes les ramifications, encore assez confusément connues de nos jours, qu'elle comporte, leur apparition est assez antérieure (premières traces dans le Missale Francorum 700-730) et d'abord dans le rite de l'ordination sacerdotale, puis de l'épiscopale. Le travail est d'agréable lecture, l'érudition généralement sûre de l'auteur s'alliant à l'aisance dans la présen-

tation des questions, parfois arides, qui sont traitées. C'est là un ensemble de qualités de valeur qui font bien augurer des travaux futurs du P. E.

CH. MARTIN, S. I.

J. Quasten. *Expositio antiquae liturgiae gallicanae Germano Parisiensi ascripta.* Coll. Opuscula et textus. Series liturgica, fasc. III. Munster, Aschendorff, 1934, (19 × 13 cm.), 32 p. Prix : 0,85 Mk.

Même si elle n'est pas de la plume de S. Germain de Paris, comme semble l'avoir prouvé Dom Wilmart, l'*Expositio antiquae liturgiae gallicanae* se classe au premier rang parmi les pièces qui nous restent de la liturgie gallicane. M. J. Quasten nous en donne une édition, non pas nouvelle, car il prend pour base celle de Migne (P. L., t. 72, col. 83-98), mais améliorée d'après des conjectures personnelles et celles de Batiffol, Duchesne, Lietzmann, Wilmart, Thibaut. Quelques notes expliquent le texte. Ce fascicule est destiné aux exercices pratiques consacrés à l'histoire de la liturgie.

É. DE MOREAU, S. I.

Octavius Andegavensis, O. M. Cap. *Sacrae psalmodiae praestantia et qualitates eiusdemque regulae cum sine cantu persolvitur.* Rome, Curia generalis Ord. Min. Cap., 1933, (17 × 12 cm.), VIII-276 p. Prix : 6 lires.

L'auteur réunit en un livre les articles qu'il a publiés dans les Analecta Ord. Min. Cap. 1933. L'ouvrage, destiné avant tout aux religieux de cet Ordre, sera également fort utile à tous ceux qui sont appelés à psalmodier l'office divin. Une première partie rappelle, en une dizaine de courts chapitres, la haute valeur de la prière officielle de l'Église. La seconde en déduit les diverses qualités que doit offrir la psalmodie : respect, beauté, uniformité, fidélité aux rubriques. Enfin, dans la troisième partie, de nombreuses règles précises sur la façon de l'exécuter. Étude soigneusement documentée, intéressante et bienfaisante. É. BERGH, S. I.

J. Ghesquière. *Volkszangboek.* Tournai, Desclée, 1933, (18 × 12 cm.), 430 p. Prix : 10 frs.

Voici un modèle de livre liturgique populaire. Chants de l'Ordinaire de la Messe, chants spéciaux pour certaines solennités, Vêpres des dimanches et des fêtes, Complies, motets grégoriens et cantiques pour les saluts, il contient tout ce dont l'exécution peut être raisonnablement confiée aux fidèles. Rédigé à la demande de la Société Saint-Grégoire de Bruges, ce livre n'est pas seulement un recueil de chants, c'est un livre liturgique complet qui, pour un grand nombre, remplacerait peut-être le missel. Des notes liturgiques expliquant le sens de l'office, des prières empruntées aux textes des Messes occupent le fidèle quand il ne chante pas. Les sept Ordinaires de la Messe avec textes liturgiques entre les chants nous paraissent la plus heureuse trouvaille de ce livre. Son prix modique le met à la disposition de tous.

A. HANIN, S. I.

D. Duret. *Mobilier, vases, objets et vêtements liturgiques. Étude historique.* Paris, Letouzey, 1932, (24 × 15 cm.), 404 p., nombreuses gravures.

Pour avoir la division générale de ce livre il suffirait d'ajouter au titre : *Mobilier; vases sacrés et objets liturgiques; vêtements liturgiques*, les différentes périodes : à savoir *latine; mérovingienne et carolingienne; romane; gothique; renaissance et période moderne; période contemporaine.* Ces cinq chapitres sont subdivisés en paragraphes. Ainsi pour le mobilier, à la première période, on nous parle des autels, de l'ambon, du baptistère, de la chaire épiscopale, des orgues et des cloches.

Le dernier chapitre diffère assez notablement des autres. Plutôt que de décrire des modèles créés par notre art contemporain, M. Duret met à profit les œuvres du passé pour en dégager certaines règles précises concernant la forme et la décoration des vêtements sacrés et du mobilier liturgique. Ces pages servent donc de conclusion pratique à tout l'ouvrage.

A côté de qualités incontestables, cette étude nous paraît pécher parfois par un certain manque d'exactitude historique et de rigueur scientifique. Ainsi les détails relatifs aux catacombes devraient être revus de très près et d'après des études récentes. Il n'est pas prouvé du tout qu'il y ait eu un baptistère au cimetière de Priscille et les *arcosolia* n'ont pas servi d'autel. On est étonné, quand on parcourt la table des ouvrages utilisés, d'y rencontrer un certain nombre de livres périmés et de ne pas en trouver d'autres, de toute première valeur, ainsi ceux du P. Braun, *Der christliche Altar*, 2 vol., Munich, 1924 et *Das christliche Altargerät*, Munich, 1932.

É. DE MOREAU, S. I,

ART CHRÉTIEN

***H. Preuss.** *Das Bild Christi im Wandel der Zeiten.* 3e et 4e éd Leipzig, Deichert, 1932, (24 × 18 cm.), 148 p., nombreuses gravures Prix : 3,80 Mk.

La première édition de ce petit livre remonte à 1915 et la seconde à 1921. Après avoir retracé, en une vingtaine de pages, l'évolution de la figure du Christ dans l'art, M. Preuss nous présente 137 reproductions qui vont des catacombes au vingtième siècle. Malgré son effort pour choisir ses modèles dans tous les pays, il montre pour l'Allemagne une préférence qui devient, au XIXe et au XXe siècle, de l'exclusivisme. On pourrait croire que ni la France, ni l'Italie, ni l'Angleterre, ni la Belgique n'ont donné de Jésus des expressions dignes de passer à la postérité. A noter p. 16 un développement bien propre à nous rappeler que l'auteur est luthérien. La dévotion au Sacré-Cœur aurait rendu impossible, dans l'Église romaine, tout vrai développement artistique. Qu'en pensent, pour nous borner à deux peintres catholiques tout récents qui se sont appliqués à rendre la figure du Christ, Maurice Denis et Georges Desvallières ?

É. DE MOREAU, S. I.

O. Doering. *Christliche Symbole.* Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1933, (18 × 12 cm.), XVI-148 p., nombreuses gravures. Prix : 2,80 Mk.

Ce petit livre s'adresse surtout aux prêtres et aux artistes. Aux premiers il fournit de multiples moyens pour vivifier leur enseignement grâce à la connaissance des symboles chrétiens. Aux seconds, dont il montre un souci extraordinaire de respecter la liberté, il marque la place de ces symboles dans l'art d'autrefois. Après trois paragraphes généraux sur le nom, l'histoire et le but des symboles, M. Doering passe en revue tous les symboles de la Sainte Trinité, du ciel, de la croix, de la Vierge, des anges, des sacrements, de l'Église, des vertus et des vices, des fins dernières, du démon, des sciences, des saints, etc. Une excellente table des matières permet de trouver vite les renseignements qu'on cherche et une liste bibliographique développée de pénétrer davantage diverses questions. Petit volume, mais vraiment précieux. É. DE MOREAU, S. I.

P. Rolland. *Les primitifs tournaisiens. Peintres et Sculpteurs.* Bruxelles, Librairie nationale d'art et d'histoire, 1932, (29 × 22 cm.), 106 p., nombreuses gravures. Prix : 60 frs.

On pourrait croire que ce livre reprend l'étude du fameux problème de l'identification du Maître de Flémalle soit avec Robert Campin soit avec Roger Van der Weyden lui-même. En réalité, M. Rolland laisse de côté cette question si ardue. Même si Roger Van der Weyden n'est pas distinct du Maître de Flémalle, nous déclare-t-il, on peut encore admettre l'existence d'un seul Roger (Van der Weyden et de la Pasture), lequel est né à Tournai en 1399, y fut l'élève de Campin, et s'établit avant 1435 à Bruxelles.

Dans un premier chapitre, l'auteur examine d'abord les témoignages du registre corporatif tournaisien de saint Luc sur « Rogelet de la Pasture » et « Maistre Rogier de la Pasture ». Aucune des objections opposées, en vertu de ces textes, à l'apprentissage de Roger chez Campin, ne mérite d'être prise en considération. D'autre part les rapports que Van der Weyden garda avec la ville de Tournai et le service que célébra pour lui, à sa mort, la confrérie des peintres de Tournai confirment le fait de sa naissance, de son apprentissage et de sa maîtrise dans la cité aux cinq clochers. De la critique des textes, M. Rolland passe ensuite à l'étude des œuvres elles-mêmes : Campin, Roger de la Pasture, Doret, Henri le Chien, Louis le Duc, Philippe Truffin, Philippe Voisin : tels sont, d'après M. Rolland, les artistes ayant appartenu à « l'École des primitifs tournaisiens ».

Le second chapitre est sans doute le plus neuf. Par une analyse minutieuse, nous sommes invités à retrouver dans d'autres œuvres d'art, en particulier dans des stèles funéraires, les caractères de cette école tournaisienne. C'est presqu'uniquement à l'étude de cette partie que doivent servir les XXIV planches (47 figures) annexées au texte et rejetées à la fin du volume.

Il y a lieu de féliciter M. Rolland pour ce beau travail. Nous ne pouvons affirmer qu'il apportera la conviction dans toutes les intelligences, mais on ne pourra passer sous silence ses arguments. É. DE MOREAU, S. I.

Th. Bondroit. *Pour l'embellissement de notre vie. L'art enseigné aux jeunes.* Tournai, Casterman, 1933, (28 × 21 cm.), 204 p., nombreuses gravures. Prix : 19 frs.

Des critiques se croient déshonorés en décrivant un sujet, note pertinemment le Père Sertillanges dans la préface de ce livre. Le chanoine Bondroit, lui, décrit, décrit minutieusement, afin de faire apprécier quelques œuvres d'art aux jeunes et ainsi d'embellir leur vie. Les sujets sont fort variés : pris à l'architecture, à la sculpture, à la peinture, à l'orfèvrerie, au vitrail; choisis à plusieurs époques, moyen âge, Renaissance, art contemporain, depuis la Porte Mantile de Tournai, jusqu'au clocher de Villemomble de Sarrabezolles. En vue de l'analyse, la planche qui reproduit le chef-d'œuvre. Parmi les commentaires, la plupart nous ont paru fort réussis. Nous donnerions la palme à celui du haut relief de Constantin Meunier : L'Industrie.

Deux légères critiques : Quelques planches ne permettent pas de suivre bien le texte; par exemple celle de la Porte Mantile.

Il y a bien des termes techniques, surtout pour des jeunes. Ne conviendrait-il pas de les expliquer en note ?

Souhaitons que cet ouvrage soit largement répandu dans nos maisons d'éducation et ailleurs. É. DE MOREAU, S. I.

PÉDAGOGIE

Card. Verdier. « *La question scolaire* ». Paris, Beauchesne, 1934, (19 × 12 cm.), 168 p. Prix : 12 frs.

Sous une forme simple, toute pastorale, l'éminent archevêque de Paris rappelle la belle doctrine catholique sur la question scolaire.

Que prétend l'Église en fait d'enseignement et d'éducation ? Quel est au juste le rôle de l'État ? Que penser de la neutralité mise en avant comme une doctrine raisonnable ? Comment l'Église peut-elle sauver le monde actuel et dénouer la crise dans laquelle il se débat ? Autant de questions auxquelles un catholique doit pouvoir répondre et dont il trouvera ici la solution, heureusement formulée. M. GONSETTE, S. I.

M. Aron. *L'Église et l'enfant.* Coll. « La vie chrétienne », 3e série, n° 2. Paris, Grasset, 1934, (19 × 12 cm.), XVIII-248 p. Prix : 15 frs.

La question des humanités est à l'ordre du jour et nombreux sont les problèmes que suscite l'organisation de l'enseignement chrétien à tous ses degrés. Tous sentent d'une part que l'Église ne peut laisser à d'autres le soin de cultiver les jeunes intelligences des baptisés, et, par ailleurs, les arts et les lettres qu'elle patronne ainsi et qu'elle accueille ne peuvent faire passer au second plan la doctrine surnaturelle. Ceux qui voudront résoudre cette question, en tenant compte des expériences séculaires, trouveront en ce livre l'auxiliaire le plus précieux. Non pas qu'il s'y trouve des documents

tout à fait rares, mais parce que nulle part mieux qu'ici on n'aura sous la main tout l'ensemble des faits illustrant l'esprit et la conduite de l'Église en cette matière. N. POLET, S. I.

R. Riche. *Pour la Paix scolaire.* Liége, La Pensée catholique, 1933, (18 × 12 cm.), 110 p. Prix : 6,50 frs.

Excellent exposé de la question, telle qu'elle s'est développée historiquement et se pose actuellement en Belgique pour tout l'enseignement : primaire, moyen, supérieur, professionnel, normal, technique, de service social, d'infirmières. L'attitude prise par l'adversaire nous est exposée sine ira, objectivement, par ses déclarations les plus caractéristiques.

Puisse l'auteur continuer dans la voie si heureusement choisie et nous fournir encore de nombreuses brochures d'apologétique sereine, allante, conquérante comme celle-ci et celles qui l'ont précédée.

CH. DU BOIS DE VROYLANDE, S. I.

A. Gemelli, O. F. M. *L'anima dell'insegnamento.* 2e éd. Milan, « Vita e Pensiero », 1933, (19 × 13 cm.), 116 p. Prix : 3 lires.

Voici une série de conférences pédagogiques imprégnées de vie surnaturelle qui, seule, donnera à l'enseignement sa pleine valeur et son plein rendement. L'éminent recteur de l'Université catholique de Milan avertit les maîtres que l'enseignement bien compris est un sacerdoce. Ils l'exerceront efficacement s'ils ont une vie spirituelle intense, dont l'esprit et le cœur des élèves bénéficieront largement. Sous la conduite du R. P. Gemelli, les éducateurs réaliseront ce programme. Le succès de ces conférences en a déjà nécessité la seconde édition. W. PONETTE, S. I.

E. Dévaud. *Pour une école active selon l'ordre chrétien.* Coll. Problèmes d'éducation. Paris, Desclée De Brouwer, 1934, (19 × 12 cm.), 240 p. Prix : 12 frs.

Tous les éducateurs chrétiens se réjouiront de voir traité par la compétence catholique qu'est M. l'Abbé Dévaud le problème si actuel de l'école active. Dans les 7 articles rassemblés dans ce volume, le distingué Professeur de l'Université de Fribourg, sans se perdre dans les détails, signale les principes essentiels qui forment l'âme des systèmes nouveaux et leur oppose partout les grands principes de la philosophie et de la psychologie traditionnelles. Il reconnaît très volontiers que, chez les novateurs, beaucoup de choses sont bonnes et à imiter; mais l'esprit est dangereux et c'est à lui qu'il s'en prend. En signalant parmi les innovations celles qui méritent une place à l'école catholique et celles qu'il faut en exclure, il trace la voie à ceux qui veulent réaliser « une école active selon l'ordre chrétien ». J. DONCEEL, S. I.

L. Slock. *Précis de psychologie pédagogique à l'usage de l'enseignement normal, primaire et moyen. 1re et 2e partie.* Anvers, Éditions « De Sikkel », 1933, (24 × 16 cm.), VIII-284 p., VIII-304 p. Prix : 35 frs.

Le Précis de M. l'Inspecteur Slock se distingue par des qualités remarquables : clarté et précision, qui en font bien ce que l'auteur a

voulu en faire : un « précis de psychologie composé à l'intention des élèves et des professeurs de pédagogie des écoles normales »; documentation abondante et tout à fait à la page : le point de vue de l'auteur est le point de vue tout actuel de « l'ensemble psychique fortement influencé par l'action du milieu social », et ses sources sont les maîtres les plus éminents de la psychologie; souci constant de « fondre la théorie et ses applications en un tout homogène », qui fait que l'auteur commence chacun de ses chapitres par un exemple concret et les finit sur une série de conclusions pédagogiques et d'applications.

Il est d'autant plus regrettable que dans son excellent manuel l'auteur omette complètement le point de vue religieux, sans lequel une psychologie pédagogique ne peut pas être complète. Ce qui n'empêche que le professeur qui pourra compléter cette lacune aura grand avantage à se servir de ce précis. J. Donceel, s. i.

G. Thibon. *La science du caractère.* Coll. Questions disputées. Vol. XII. Paris, Desclée De Brouwer, 1933, (19×12 cm.), 256 p. Prix : 12 frs.

Ludwig Klages est actuellement un des caractérologues les plus estimés. Ce n'est pas un de ces psychologues dont toute la science consiste en repérages abstraits et classifications superficielles. Il tire de ses expériences extrêmement étendues et variées le système des mobiles profonds dont la synthèse et le conflit président à l'agir complexe de l'homme. M. Thibon, dans son livre : *La science du caractère*, essaie de résumer cette psychologie concrète et individuelle. Il la confronte perpétuellement avec la doctrine thomiste. Déjà en 1932, M. Thibon avait donné un article très remarqué dans la *Revue thomiste*. Dans cette « question disputée » il le reprend, le rectifie çà et là, et y ajoute un exposé de la métaphysique de Klages ainsi qu'un résumé des principales modifications ou développements apportés à la doctrine Klagésienne par M. Prinzhorn. M. Klages, après avoir été longtemps méconnu par les savants officiels allemands, est aujourd'hui professeur à l'Université de Berlin. On raconte que certains de ses disciples voient dans sa doctrine le fondement métaphysique du mouvement hitlérien. C'est dire l'immense intérêt du petit livre de M. Thibon. Pourtant, il faut l'ajouter, la lecture n'en est pas toujours facile. Non que les idées en soient si profondes, mais l'ordre n'est pas la qualité maîtresse de M. Thibon. Il ne semble pas non plus qu'il se soit assimilé la doctrine thomiste au point de pouvoir, sans danger de déformation, la comparer constamment à celle de Klages.

H. Thielemans, s. i.

H. Frankenheim. *Die Entwicklung des sittlichen Bewusstseins beim Kinde.* Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1933, (22×14 cm.), x-198 p. Prix : 4 Mk.

On s'occupe beaucoup actuellement, dans les milieux psychologiques et pédagogiques, du développement moral de l'enfant. A côté des études visant à des résultats quantitatifs, plus soucieuses d'accumuler des données que de les interpréter, voici un travail très sérieux, où les faits servent uniquement de point de départ à des considérations théoriques toujours suggestives, souvent profondes, parfois subtiles.

L'auteur, après un mot sur les méthodes de la recherche et sur les facteurs éducatifs, étudie successivement les différentes phases qui vont de la première enfance « prémorale » à la puberté. Il passe en revue les facteurs qui interviennent dans la moralité : volonté, émotivité, action, sens des « valeurs », sens moral, idéal, punition et récompense, etc. Les deux derniers chapitres traitent de la puberté et des « buts moraux ». Les pages consacrées à la discussion des méthodes de Fœrster sont des plus intéressantes.

Le livre n'est pas fait pour ceux qui désirent une lecture claire et facile.

J. DONCEEL, S. I.

Th. Ziehen. *Das Seelenleben der Jugendlichen.* Coll. Philosophische und psychologische Arbeiten. Heft. 6. 4e éd. Langensalza, H. Beyer und Söhne, 1931, (21 × 14 cm.), VIII-176 p. Prix : 4,80 Mk.

L'ouvrage de M. le Professeur Ziehen se recommande à l'attention des psychologues et des pédagogues, non seulement par le nom de son auteur, mais encore par une clarté et une lucidité qu'on est agréablement surpris de trouver dans un livre allemand.

Pour le Professeur Ziehen la puberté — et les modifications qu'elle entraîne dans la vie psychique des adolescents — n'est pas seulement un effet de la maturation sexuelle, mais aussi du développement du système nerveux central et des transformations qui se produisent ordinairement à cette période dans le milieu et les occupations des jeunes gens.

L'auteur semble occuper une position moyenne entre ceux qui voient dans la puberté la naissance d'un individu nouveau, complètement différent de l'enfant, et d'autres qui prétendent que la puberté n'est caractérisée que par le développement de l'appareil génital, sans répercussions psychologiques. Cette position a bien des chances d'être la bonne.

Il peut être intéressant de signaler que le Professeur Ziehen a été amené par sa longue expérience de médecin, de psychologue et de pédagogue à rejeter absolument, sauf pour des cas tout à fait exceptionnels, la coéducation et l'initiation sexuelle collective.

J. DONCEEL, S. I.

D. Wiersma. *Toepassingen der zielkunde. Vier voordrachten over persoonlikheidsonderzoek.* Leiden, Leidensche Uitgeversmaatschappij, 1933, (24 × 16 cm.), 96 p.

Dans les trois premières conférences, l'auteur expose brièvement les systèmes caractérologiques de Kretschmer, Spranger, Freud, Adler et Jung, en insistant particulièrement sur les trois derniers. Il les compare au système de l'école de Groningue et nous dit pourquoi il préfère la caractérologie de Heymans à toutes les autres.

La quatrième conférence traite de la formation de la personnalité. L'auteur distingue dans la personnalité humaine l'intelligence, le caractère et le tempérament; il fait très judicieusement le départ entre l'hérédité et les influences éducatives, et termine par une note optimiste : si le tempérament échappe en grande partie aux efforts de l'éducateur, l'intelligence et le caractère peuvent en subir les influences bienfaisantes, pourvu que l'éducation soit entreprise à temps et habilement menée.

Ces pages sont une bonne introduction à l'étude des caractérologies modernes. J. DONCEEL, S. I.

Mgr Toth Tihamer. *Zielzorg voor de jeugd.* Uit het hongaarsch vertaald door A. Cardijn. Louvain, De Vlaamsche Drukkerij, 1934, (21 × 14 cm.), 212 p. Prix : 20 frs.

Mgr Toth Tihamer est un prêtre éducateur qui fait autorité. Après ses nombreux livres pour les jeunes gens mêmes, en voici un pour ses confrères dans le saint ministère auprès de la jeunesse. Il y a consigné les résultats de ses réflexions et de son expérience, en se plaçant surtout au point de vue du prêtre professeur de religion et aumônier dans un établissement officiel. La première partie traite des enfants, la seconde partie des adolescents; on ne parle pas des jeunes filles. Particulièrement précieuses nous semblent les considérations pratiques sur la personne du prêtre éducateur, la valeur éducative de la confession bien faite et bien entendue, la direction spirituelle, la question sexuelle, la communion, l'enseignement de la religion. Mais parfois nous aurions désiré quelques précisions plus concrètes,

La traduction est bien faite, à part quelques... distractions. N'y a-t-il pas une particule négative oubliée ou superflue aux pages 45 et 68? Nous ne connaissons pas une « encyclique » mais bien un « décret » Lamentabili (p. 39). La bibliographie aurait dû mentionner les livres néerlandais. L'éditeur demande un prix relativement élevé, bien sûr que nos prêtres n'y verront pas d'empêchement pour se procurer ce livre souverainement utile.

J. SALSMANS, S. I.

De Vliebergh-Leergang in 1932, bij zijn 25 jarig bestaan. Louvain, De Vlaamsche Drukkerij, 1934, (23 × 18 cm.), 332 p.

En 1907 le professeur Émile Vliebergh fonda, avec l'aide de quelques intellectuels, des « cours de vacances » en néerlandais, dans les locaux de l'Université de Louvain. Depuis la sainte mort du fondateur, ces cours annuels s'appellent « Vliebergh-leergang ». En 1932, à l'occasion du 25e anniversaire, on publiait ce « liber memorialis », contenant des leçons ou études remarquables de M. le ministre d'État Fr. Van Cauwelaert, de Mgr le Vice-Recteur de l'Université, et de vingt-trois professeurs et spécialistes dans les branches les plus différentes de l'enseignement. Le rapport du Dr J. Van Herck montre excellemment combien le Vliebergh-leergang a contribué pendant un quart de siècle au développement de la culture flamande.

J. SALSMANS, S. I.

DOCUMENTATION

Annuaire général du clergé, de l'enseignement et des œuvres catholiques en France, 1934. Paris, Lethielleux, 1934, (24 × 16 cm.), XII-1560 p. Prix : 90 frs.

Jamais la France catholique n'avait tenté l'effort gigantesque réalisé maintenant par la maison Lethielleux dans son *Annuaire général.* Cette initiative mérite par elle seule de chaleureuses félicitations.

Les 94 diocèses de France nous sont présentés l'un après l'autre dans ce gros volume. On peut diviser en deux parties les pages consacrées à chacun d'entre eux. Dans la première, on trouve de courtes notices sur l'évêché et sur l'évêque actuel, un tableau de l'administration diocésaine, du chapitre cathédral et de l'enseignement. Dans le second, un état du diocèse par paroisses groupées en archidiaconés ou archiprêtrés et doyennés. C'est généralement sous la rubrique : administration diocésaine, qu'il faut chercher les œuvres centrales du diocèse; mais parfois, pour le diocèse de Paris notamment, on met à part les œuvres pontificales (Propagation de la foi), les œuvres spéciales (Association de l'Apostolat de la Prière), les œuvres régionales, les œuvres pour étrangers, etc. Pour chaque paroisse sont indiqués le nombre d'habitants (parfois aussi celui des protestants), le personnel ecclésiastique (nom, prénom, années de naissance, d'ordination et d'installation) et, pour les paroisses plus importantes, les œuvres, celles surtout qui ont un caractère charitable, social, familial ou d'enseignement. Les renseignements sont tous arrêtés à la date du 1er janvier 1934.

Son Éminence le Cardinal Verdier a écrit aux éditeurs : « Vous mettez entre nos mains un instrument de travail et de documentation analogue à celui dont se servent les industriels et les commerçants, et ce recensement facilitera l'unité d'action catholique tant souhaitée par le Saint-Père ». En effet l'*Annuaire* poursuit avant tout un but très pratique, puisqu'on y trouve par exemple, les noms des personnes préposées à toutes les œuvres, avec leur adresse. Mais il peut également susciter les activités en comparant ce qui existe ici et ce qui existe là. Il peut attirer à des œuvres confessionnelles trop peu connues l'intérêt et la faveur des catholiques. Enfin il est de nature à provoquer chez les fidèles une légitime fierté en constatant l'activité du catholicisme en France. Le tableau de l'enseignement, en particulier, montre l'effort considérable et désintéressé fait par les catholiques pour l'éducation de leurs enfants.

Puisse cet annuaire général se répandre partout et susciter d'autres travaux, de nature plus scientifique, sur l'état religieux actuel, comme on en voit paraître un peu partout. É. DE MOREAU, S. I.

The Catholic Who's Who and Year-Book 1934. Londres, Burns, Oates and Washbourne, 1934, (18 × 12 cm.), XLVIII-658 p. Prix : 5 sh.

The American Catholic Who's Who. 1934-1935. With a complete geographical Index. Détroit, Romig, 1934, (21 × 14 cm.), XVI-514 p. Prix : 3 doll. 75.

Il importe de signaler sans retard aux bibliothécaires de tous pays ces deux dictionnaires biographiques des contemporains catholiques de *l'Empire Britannique* et des *États-Unis d'Amérique.* Tous deux représentent une initiative du plus haut intérêt, documentaire aussi bien que religieux. Paraissant pour la première fois en 1934 (le volume américain a eu cependant un prédécesseur en 1911), ils seront désormais mis à jour périodiquement en des éditions successives.

Le « Catholic Who's Who » anglais contient les noms des catholiques connus, non seulement d'Angleterre, mais de tout l'Empire Britannique; on

y trouvera par exemple tous les évêques (au nom du diocèse : Calcutta, Ranchi) et les missionnaires plus connus, de quelque nationalité qu'ils soient, qui travaillent aux Indes, en Nouvelle Zélande, etc. Il semble même inclure tous ceux qui, de quelque façon, ont pendant un certain temps séjourné ou exercé une activité en Angleterre : nous y trouvons par exemple les noms d'Edmond Carton de Wiart, de Bruxelles (« Financial Delegate of Belgian Government in England 1914-1918 »), Charles Dessain, de Malines (« son of Nina daughter of Jas. A. Mac Dermott of Ramore, co. Galway; educated Oratory School Birmingham ») etc. Chaque notice, très condensée grâce à de nombreuses abréviations, renferme toutes les indications utiles, date de naissance, noms des parents, éducation, fonctions, liste des ouvrages publiés, etc. Pareil ouvrage ne peut être complet qu'avec l'aide de tous les lecteurs : signalons à cet effet à l'attention de l'éditeur les religieux qui dirigent aux Indes le périodique : « The Light of the East », les Pères Johanns et Dandoy, auteurs de plusieurs ouvrages sur la philosophie indienne.

L' « American Catholic Who's Who » est conçu sur le même plan et d'après les mêmes principes. D'un format plus large, et usant de caractères d'impression très petits, il fournit en ses 509 pages à deux colonnes une documentation très abondante. Un index géographique très précieux facilitera la consultation. J. Levie, s. i.

St. J. Brown, S. I. *An Introduction to catholic Booklore.* Coll. Catholic Bibliographical Series, n° 4. Londres, Burns, Oates and Washbourne, 1933, (21 × 13 cm.), VIII-106 p. Prix : 5 sh.

Très intéressant petit volume, qu'on ouvre avec un certain effroi, car la bibliographie a toujours un air rébarbatif, mais qu'on est vite entraîné à parcourir d'un bout à l'autre, tellement il a de choses utiles à nous apprendre, sur le catholicisme dans les bibliographies générales, sur les bibliographies catholiques, sur le choix des livres, sur les livres catholiques de consultation, sur les bibliographies des ordres et sociétés religieuses, des instituts supérieurs, etc., sur les périodiques et séries bibliographiques, sur les éditeurs catholiques, sur les bibliographies d'auteurs catholiques, etc. L'auteur, qui est le fondateur et le directeur de la *Catholic Central Library* de Dublin, présente son livre comme un ensemble de notes : ce premier essai, très réussi déjà, est suggestif et fait réfléchir; les remarques du chapitre I sont parfaitement justifiées. Il se complétera et se perfectionnera évidemment; le chapitre sur les bibliographies d'auteurs catholiques est très mêlé, sans principe ferme qui préside au choix. Il y a des inexactitudes, comme à propos de Quétif et Erhard (p. 59 : *Praedicatorum* et non pas *Minorum*), Sbaralea et pas Sbaraleus, etc. On finit par trouver, mais non sans peine, la vaillante *Revue des Auteurs et des Livres*. Il faudrait établir une ligne de démarcation plus rigide entre histoire littéraire et bibliographique. De côté et d'autre il y a des tâtonnements, des manques de fermeté dans les lignes, des lacunes, dont pâtissent surtout l'Italie, l'Espagne, etc. Mais l'initiative est féconde et sa première réalisation mérite éloges.

J. de Ghellinck, s. i.

Der Grosse Herder. Nachschlagewerk für Wissen und Leben. VII Band. Konservativ bis Maschinist. 4e éd. Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1933, (24 × 16 cm.), 1696 p., nombreuses gravures. Prix : 34,50 Mk.

Der Grosse Herder. Nachschlagewerk für Wissen und Leben. VIII Band. Maschona bis Osma. 4e éd. Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1934, (24 × 16 cm.), 1696 p. nombreuses gravures. Prix : 34,50 Mk.

C'est en maniant fréquemment cette encyclopédie qu'on apprécie de plus en plus sa valeur : universalité et exactitude d'information, le soin avec lequel ont été dressés la plupart des articles; une bibliographie qui, sans être chargée, renvoie aux ouvrages les plus marquants et encore la concision et la mesure des articles.

Comme les précédents, ces deux volumes contiennent de nombreuses notices encyclopédiques intéressantes dans les domaines les plus divers : sciences théoriques et appliquées, histoire, art, philosophie, religion.

Signalons pour le 7e volume les rubriques : Croisades, art et histoire de l'art, libéralisme, et l'article si complet sur la liturgie et le mouvement liturgique, pour ne citer que ceux qui intéressent plus particulièrement les lecteurs de la revue. Comme preuve du souci d'être à la page notons le petit article sur le Manichéisme, qui mentionne déjà les trouvailles manichéennes d'Égypte. Il est regrettable que dans l'article Löwen, l'auteur ait cru bon de renouveler encore la légende des francs-tireurs et de présenter les destructions de la ville comme la suite d'une lutte acharnée entre les civils, appuyés par des soldats déguisés et des gardes civiques, et les troupes allemandes surprises. Dans la bibliographie on cite il est vrai l'œuvre de M. Mayence, mais le lecteur ne doit-il pas croire que l'exposé est basé sur la comparaison de ces études, alors qu'il n'en est rien ?

Le 8e volume présente lui aussi d'excellents résumés sur bien des questions intéressantes et fournit au lecteur une documentation sur toutes les questions qui se signalent à son attention. Notons les articles : Materialismus, Messe (H.), Mission, Motorrad, Musik, Nation, Nationalisme, Mystik, Neunzehntes Jahrhundert, Niederlande, Opera, Oratorio, etc. Pour beaucoup de sujets la littérature en langue étrangère n'est pas omise et même des ouvrages tout récents se trouvent cités, par exemple Ghéon : Promenades avec Mozart. Dans l'article sur la littérature néerlandaise, les derniers alinéas litt. mod. laissent un peu à désirer au point de vue de l'ordre et de la clarté. On aurait dû y signaler plus nettement l'indépendance complète du mouvement créé par Gezelle et son école et surtout établir un ordre plus chronologique.

On doit s'attendre à quelques inexactitudes de détail par exemple : Ludwig, Juli 14 est bien antérieur à 1932. Namur n'a pas été défendu par 4 divisions belges mais par la 4e division. La création des facultés du Collège Notre-Dame de la Paix est plus ancienne que la date assignée.

C'est une encyclopédie qu'on peut envier à l'Allemagne Catholique. On ne peut s'empêcher d'admirer la firme Herder d'avoir entrepris une œuvre si grande et surtout de l'exécuter avec tant de goût et une telle perfection.

A. De Bil, s. i.

The Catholic Directory. Ecclesiastical Register and Almanach for the Year of our Lord 1934. Londres, Burns Oates and Washbourne, 1934, (18×12 cm.), XXXIV-914 p. Prix : 3,6 sh.

Annuaire du clergé catholique anglais pour 1934. Très connu en Angleterre, où il a sa place dans tous les presbytères et tous les couvents, et chez beaucoup de laïcs catholiques, il devrait se trouver plus souvent dans nos bibliothèques publiques du continent et chez les principaux directeurs d'œuvres catholiques; il aiderait ceux-ci à donner d'utiles renseignements — du point de vue religieux — aux voyageurs catholiques qui se rendent pour quelque temps en Angleterre. J. L.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Ascétisme.

Biographies.

GUÉRANGER, O. S. B. *Sainte Cécile et la société romaine aux deux premiers siècles.* Tomes I-II. 11e édit., Paris, Téqui, 1933, (19×12 cm.), XII-388 p., 456 p. Prix : 12 frs le volume.

Il était utile de rééditer un livre qui eut pareille notoriété. La première « Sainte Cécile » de Dom Guéranger (1849) ne relata d'abord que la vie terrestre de la vierge martyre et sa non moins longue histoire posthume. Elle devint bientôt, dans les éditions suivantes, le thème à une vaste étude sur la société romaine depuis Claude jusqu'à Commode. J. C.

R. HARDEMAN, S. I. *Franciscus Costerus (1532-1619), vlaamsche apostel en volksredenaar.* Alken, Bode van het H. Hart, 1933, (19×13 cm.), 138 p. Prix : 8 frs.

Le P. François Coster (ou mieux De Coster), de Malines, qui fit son noviciat à Rome sous les yeux de saint Ignace, et fut dans nos régions professeur, controversiste et prédicateur éminent, et plusieurs fois Supérieur provincial de son Ordre, méritait bien cette étude biographique et littéraire. Le P. Hardeman en a eu l'heureuse inspiration et l'a menée à bonne fin, avec son goût sûr et sa vaste érudition. Lecture très intéressante et instructive, surtout pour les prêtres. J. SALSMANS, S. I.

J. ANGOT DES ROTOURS. *Une grande chrétienne amie de Bérulle. Françoise de Faudoas d'Averton (1583-1655).* Paris, Beauchesne, 1933, (19×12 cm.), XII-144 p. Prix : 12 frs.

Petit volume que ne parvient pas à alourdir une documentation pourtant abondante. L'héroïne est un modèle de sagesse et de vertu, comme épouse, mère et puis religieuse. Sa vie, en même temps qu'un récit de piété, nous offre une belle page d'histoire où nous voyons passer les Vauquelin, Bérulle et saint Jean Eudes. Lecture agréable et bienfaisante. C. SEVRAIN, S. I.

L'âme du vénérable Père Colin, fondateur de la Société de Marie. Lyon, Vitte, 1933, (20 × 13 cm.), 326 p. Prix : 14 frs.

Volume où les textes nombreux, tirés des écrits du Vénérable, nous révèlent bien son âme; surtout une limpidité, une droiture et une sagesse surnaturelles poussées à un degré tout à fait extraordinaire. Œuvre un peu longue cependant, où nous regrettons de voir une telle place occupée par des raisonnements et des dissertations qui ressemblent à un traité général de spiritualité : plus d'un tiers des pages, en petits caractères. Nous aurions voulu le minimum requis à titre de commentaire et pour relier les sujets divers. C. SEVRAIN, S. I.

A. PORTALUPPI. *L'âme religieuse de Contardo Ferrini. 1859-1909.* Coll. « Apôtres d'aujourd'hui », 1. Paris, Lethielleux, 1933, (19 × 12 cm.), XXIV-200 p. Prix : 12 frs.

Décidément Dieu n'est pas disposé à nous manquer. Ils se multiplient de nos jours les saints, même laïques, que Dieu nous envoie pour nous sauver. Rien de plus éclairant pour nos ténèbres et de plus réconfortant pour nos doutes que les exemples de ces saints d'aujourd'hui. Dom Angelo Portaluppi s'est chargé de nous découvrir l'éminent et saint professeur de droit à Bologne, Contardo Ferrini. Je crains que l'allure assez italienne de l'exposé ne déconcerte un peu le lecteur occidental. On souhaiterait plus de précision et d'exactitude doctrinale dans un chapitre aussi important que celui de l'apostolat de Contardo. Mais l'œuvre est très suggestive. Elle fait désirer l'étude complète et définitive. Que la couverture fournie par Lethielleux est vilaine ! G. DIRKS, S. I.

V. LEMAITRE. *Un grand artisan de la paix : S. S. Benoît XV et la guerre (1914-1918).* Avignon, Aubanel père, 1933, (23 × 14 cm.), XVIII-232 p.

Voici un livre qui remédiera à la partialité des jugements portés sur Benoît XV. Avec une précision sereine, l'auteur y a résumé les documents et les faits dont la simple vérité a de quoi redresser les opinions passionnées et souvent préconçues. A vrai dire, posséder la documentation la plus objective ne rend point apte à la bien lire. Plus que de l'étude, pareille rectification de jugement relève de la formation d'un sens droit et authentiquement catholique. Ils sont trop nombreux les singuliers « fidèles » incapables de rester cordialement attachés ou même simplement équitables et compréhensifs à l'égard de chefs qui n'épousent point leurs courtes vues personnelles et n'adoptent pas leurs sentiments étroits. Dans son introduction et en bien des pages, l'auteur leur laisse entendre qu'un effort de détachement et de probité est condition prérequise à l'intelligence de son livre courageux. C'est une franchise dont on lui saura gré. C. PLAQUET, S. I.

F. A. FORBES. *Rafaël, Cardinal Merry del Val.* Londres, Longmans and Green, 1932, (22 × 14 cm.), XII-180 p. Prix : 6 sh.

L'enquête biographique consacrée au Cardinal Merry Del Val par la R. M. Forbes est un tribut de gratitude et d'admiration pour le secrétaire d'État de S. S. Pie X, qui fut aussi un prélat d'une rare piété et d'une délicieuse charité. L'auteur nous fait pénétrer dans l'intimité de ce « grand seigneur selon le monde et grand seigneur selon l'Église », comme l'appela René Bazin, et nous révèle bien des côtés insoupçonnés de ce caractère que le grand public ne connaissait que sous les traits de l'homme d'État et du

défenseur inflexible de l'orthodoxie. Sans trop s'étendre sur la carrière publique de son héros, carrière dont la grandeur apparaît de plus en plus, cette esquisse retrace avant tout l'âme si droite et si élevée de cet homme qui sut unir le plus haut service de la papauté à l'apostolat le plus humble; la charité la plus délicate et la vie intérieure la plus intense. L'auteur a pu utiliser de nombreuses correspondances particulièrement intéressantes et qui seront à retenir pour l'histoire des événements auxquels le grand Cardinal fut mêlé. Il y a quelques inexactitudes dans les souvenirs d'enfance fournis par d'anciens compagnons du jeune Merry del Val, p. ex. il n'est pas entré en syntaxe à Ushaw, car il avait déjà terminé ses humanités au Collège Saint-Michel à Bruxelles. Singulière confusion de ce souvenir qui fait jouer par le futur Cardinal le rôle de Flavius Clemens dans la tragédie de Jean de la Valette!

Bref, beau et bon livre qui sera à retenir pour une histoire plus complète et qui nous pénètre de profonde vénération pour cet homme parfois méconnu et qui fut comme Pie X un saint et fidèle serviteur de Dieu.

A. De Bil, s. i.

Mons. Pio Cenci. *Il Cardinale Raffaele Merry del Val.* Turin, Berruti, 1933, (23 × 16 cm.), xvi-876 p., nombreuses gravures. Prix : 35 lires.

Ce beau volume est un hommage d'admiration et de piété consacré à la mémoire du Secrétaire d'État de S. S. Pie X. C'est avant tout l'homme que l'auteur nous fait connaître et suivre depuis son enfance, son arrivée à Rome, son orientation vers la carrière diplomatique par Léon XIII, ses multiples activités jusqu'au grand rôle qu'il joua sous Pie X et sa retraite si féconde encore depuis le début de la grande guerre. Il était bien jeune encore lorsque sa haute culture et son zèle pour la foi se firent jour dans ses fonctions de secrétaire de la Commission chargée des ordinations anglicanes. Sa courtoisie et sa rare prudence se firent apprécier dans sa mission comme délégué pontifical au Canada pour y étudier le conflit des écoles du Manitoba. Président de l'académie ecclésiastique, à la mort de Léon XIII, il se voit nommé secrétaire du Conclave qui élira Pie X et peu après, désigné par ce saint Pontife pour la Secrétairerie d'État, en cette époque si douloureuse pour le pape et l'Église. Il appartiendra à une époque moins rapprochée des événements de faire l'histoire de cette collaboration intime faite de service fidèle et de vénération affectueuse d'une part et, de l'autre, de confiance paternelle. On peut être assuré que le Pontife et son secrétaire d'État sortiront encore grandis de cette étude impartiale.

Pour beaucoup de lecteurs qui ne connaissaient que de loin le Cardinal, ce sera une véritable révélation que le portrait et l'histoire de cet apôtre des humbles et de cet homme plein de droiture, de ce prélat d'une profonde piété, pour ne pas dire d'une grande sainteté. Œuvre intéressante et réconfortante.

A. De Bil, s. i.

S. De Noaillat-Ponvert. *Marthe De Noaillat. 1865-1926.* Paris, Desclée De Brouwer, 1933, (20 × 13 cm.), xxvi-384 p., plusieurs illustrations. Prix : 15 frs.

Entrée quatre fois au couvent, l'héroïne en sort quatre fois malgré elle, par décision des Supérieures qui la voient dépérir malgré tous les soins. Dans le monde, sa santé empire à cause des remèdes qui doivent la fortifier. Au contraire, laissée à elle-même, elle mortifie impitoyablement son corps et fournit un travail prodigieux. Après diverses œuvres d'apostolat.

attachée à la direction du Hiéron de Paray, elle devient la créatrice du mouvement qui devait obtenir l'encyclique et la fête du Christ-Roi. Là était sa véritable mission. Le succès de cette biographie (15e mille) n'étonne pas, nous le souhaitons plus grand encore; la figure de Mme de Noaillat est une des plus grandes et des plus attachantes de notre époque.

C. SEVRAIN, s. i.

MYRIAM DE G. *Ange de l'Eucharistie (1891-1922), Jeanne-Marie Favre.* Paris-Bruges, Desclée De Brouwer, 1933, (19 × 12 cm.), 200 p. Prix : 7,50 frs.

G. BARBAN. *Rose Ceolato. Une rose de la passion.* Traduit de l'italien par L. Prou. Mulhouse, Éditions Salvator, 1933, (19 × 14 cm.), 286 p. Prix : 12 frs.

Une des lettres citées en tête du volume parle de « l'exquise suavité d'une âme angélique, dont l'amour divin a fait sa victime ». Cette phrase définit la vie retracée. Peu de faits et d'épisodes, en somme, et c'est mieux ainsi, puisque le travail divin apparaît plus exclusivement dans cette âme. Nous sommes d'autant plus heureux de voir le succès du livre (3e édition, 10e mille) qu'il reproduit un aspect très caractéristique des appels d'aujourd'hui : la vie de victime pour la sanctification des prêtres.

Vie de victime encore, celle de Rose Ceolato, mais dont le récit est conçu différemment. Les épisodes se multiplient naturellement, l'héroïne ayant témoigné d'une exubérance peu commune dans l'action apostolique. Malgré un attrait et des talents remarquables pour l'activité extérieure, Rose n'en fut pas moins peu à peu conduite jusqu'à l'immobilité totale dans des souffrances extrêmes. Mais l'apostolat n'en fit que croître et le succès aussi. Deux volumes à recommander vivement aux malades et peut-être tout autant aux autres.

C. SEVRAIN, s. i.

E. PSICHARI. *Lettres du Centurion. L'adolescent. Le voyageur. Le croyant.* Paris, Conard, 1933, (19 × 12 cm.), XVIII-340 p. Prix : 12 frs.

Sous ce titre on a édité toute la correspondance qu'Henriette Psichari a pu recueillir de son héroïque frère. Les différentes lettres ont été groupées selon l'ordre chronologique en trois parties. La première, assez maigre, nous rappelle la mentalité ardemment laïque du jeune homme; dans la seconde — le voyageur — nous pouvons reconnaître les sentiments qui agitaient le soldat du désert quand il composait l'*Appel aux Armes* et « vivait », avant de le publier, le *Voyage du Centurion*; la troisième enfin — le croyant — contient tout ce qu'Ernest Psichari a écrit après sa conversion au catholicisme, depuis la fin de 1912 jusqu'à sa mort dans la bataille des Ardennes, en août 1914. Quelle ferveur étrangère à tout respect humain dans ces dernières lettres adressées pour la plupart à Péguy, à Jacques Maritain, au P. Clérissac! C'est à coup sûr ce qui nous intéresse le plus dans cette publication due à l'affection fraternelle la plus généreuse et la plus inlassable et que Paul Claudel a préfacée à sa manière un peu particulière dont l'*Annonce faite à Marie* peut nous fournir une idée.

L. TROMONT, s. i.

H. PSICHARI. *Ernest Psichari, mon frère.* Paris, Plon, 1933, (19 × 12 cm.), IV-236 p.

Rien de ce qui touche Psichari ne nous laisse indifférents. Aussi ces souvenirs d'une sœur seront-ils accueillis avec faveur et lus avec plaisir. Avec

l'auteur, nous pénétrons dans le milieu familial, qui certainement ne portait pas à la foi; nous assistons à la crise de jeunesse, à la conversion, et surtout nous avons connaissance de longs fragments du journal intime du Centurion. De l'avoir vu tel qu'il était, aux jours de son pèlerinage terrestre, avec ses qualités et ses défauts, il ne nous en est que plus attachant.

G. MEESSEN, S. I.

E. LEX GRAF MELLIN. *Schritte zum Glauben. Geschichte einer Konversion.* Coll. : Neue Konvertitenbilder. Vienne, Verlag des Eucharistischen Völkerbundes, 1932, (17 × 12 cm.), 126 p. Prix : 1 Mk 10.

La première partie de cette autobiographie, pour intéressante qu'elle soit — enfance en Lettonie, études dans un internat piétiste de Thuringe, années de guerre aux deux fronts — n'apporte guère de détails religieux. Par contre, les deux derniers tiers du récit sont palpitants de vie spirituelle. Les milieux de la grande société berlinoise d'après-guerre sont finement observés et le lecteur catholique apprendra beaucoup en voyant peints avec tant d'objectivité les courants théosophes, Christian Science, ou la mentalité blasée et douteuse du libéralisme protestant. Rome et Beuron, vus par une âme en quête de la vérité, deux beaux tableaux encore. Mais plus captivante est l'âme de l'auteur qui essaie en vain de cacher sa finesse et sa rectitude, ainsi que sa culture peu commune.

J. SCHAACK, S. I.

M. BEERMANN. *Um des Evangeliums willen. Vom freisinnigen Protestantismus zum Katholizismus.* Paderborn, Schöningh, 1932, (19 × 13 cm.), 176 p. Prix : 3 Mk.

Récit de conversion peu banal et pourtant si simple ! Sur une âme droite, profondément religieuse et éprise d'unité organique, la grâce, un jour, se pose. « Non pas que je méprise la croix... » : ce mot, prononcé au hasard d'une conférence, lui révèle le Christ qui nous aime tous et chacun d'un amour personnel. Ne pas mentir à cette vérité, la confesser en actes et en paroles, avec une logique impitoyable, et c'est le salut. Mais ce qu'il y a de palpitant intérêt dans ce livre, c'est, plus encore que l'évolution intérieure, le regard nouveau avec lequel sont vues toutes les richesses du catholicisme. On se sent heureux et fier dans l'Église, et l'on se penche avec un amour plus compréhensif sur les efforts douloureux de ceux qui ne la voient que du dehors.

J. SCHAACK, S. I.

Méditation.

A. PETIT, S. I. *Mon navire. Souvenir de mes retraites.* Bruges, Desclée De Brouwer, 1934, (19 × 13 cm.), 206 p. Prix : 15 frs.

Ce petit livre épuisé depuis avant la guerre, et très vite après sa publication, souvent demandé, presque introuvable, devait être réédité. Non qu'il apporte des choses très neuves. Mais il exprime toute la simplicité, la bonhomie, la confiance candide dans la divine Providence, que le saint Père Petit montrait dans tous ses ministères et qui illuminaient doucement toute sa personne. Le P. Petit possédait l'onction, cette qualité de premier ordre, qu'à peu près aucun ouvrage moderne de piété ne nous manifeste plus. Jolie édition reliée.

C. SEVRAIN, S. I.

F. Nepveu, s. i. *Retraite spirituelle sur l'importance de se donner tout à Dieu et sans réserve.* Nouv. édition, Paris, Téqui, 1934, (14 × 10 cm.), 340 p. Prix : 6 frs.

Le P. F. N., son œuvre entière en fait foi, est l'un des spirituels qui ont le mieux pénétré le secret des Exercices de saint Ignace. C'est ce qui lui permit d'en maintenir l'essentiel alors même qu'il semblait s'affranchir audacieusement du plan traditionnel et du texte littéral. En faveur des âmes désireuses de perfection et qui pourraient se lasser d'entendre répéter à peu près invariablement chaque année les mêmes sujets de méditations, l'auteur imagine une diversion : concentrer toutes les réflexions et propos autour d'une maxime capitale : se donner à Dieu sans réserve. Obstacles, motifs, moyens, résultat, tout est exposé, enchaîné, ordonné en un style net et sobre qu'apprécieront ceux qui font plus de cas du sérieux que du pittoresque. La doctrine, inévitablement austère puisqu'elle indique le chemin étroit et âpre de l'évangile, est cependant et surtout bienfaisante, car elle révèle la voie qui mène par l'amour généreux à l'amour unifiant et transformant.

L. Peeters, s. i.

R. P. Félix, s. i. *La destinée. Première retraite de Notre-Dame de Paris.* 5e éd., Paris, Téqui, 1933, (19 × 12 cm.), 334 p. Prix : 10 frs.

Personne ne niera les mérites apostoliques de cette œuvre qui eut jadis un vrai retentissement. Par la manière d'aborder, de concevoir et de développer les thèmes éternels, elle était — jusque dans ses lacunes — en parfaite harmonie avec les dispositions et les préoccupations des contemporains. On y trouvera au moins de quoi répondre à ces exigences doctrinales et à ce besoin de vision catholique du monde total que révèle la mentalité actuelle. Quant au langage, dans son ampleur oratoire, il n'a point toujours l'allure simple et directe et la teinte concrète et vive que l'on souhaite à bon droit aujourd'hui. Aussi les orateurs soucieux de prédication « réelle » ne chercheront-ils là que fort discrètement leur inspiration.

C. Plaquet, s. i.

R. P. de Ravignan. *Dernière retraite donnée aux religieuses carmélites pendant le mois de novembre 1857.* 7e éd. Paris, Téqui, 1933, (19 × 12 cm.), xii-268 p. Prix : 10 frs.

Filialement docile à la direction du T. R. P. Roothaan, son général, le P. de R. s'en tint jusqu'au bout au plan et aux méthodes des Exercices de saint Ignace. Son obéissance fut bénie et d'ailleurs elle n'entrava aucunement la souplesse d'adaptation exigée par les auditoires divers. Les Filles de sainte Thérèse en suivant ces méditations pouvaient reconnaître l'accent de leur admirable Mère et le lecteur désireux de la plus haute perfection n'aura pas de peine à s'appliquer les leçons austères mais pleines d'onction d'un apôtre dont les vertus prêchaient plus éloquemment que les paroles.

L. Peeters, s. i.

L. Backhuys. *Vrede-Vreugde. Maandelijksche recollectie voor religieuzen.* Ruremonde, Romen en Zonen, 1933, (20 × 14 cm.), 554 p. Prix : 55 frs.

W. Van Neylen. *Practische preeken.* Eerste reeks. Lierre, Taymans, 1933, (19 × 13 cm.), 144 p. Prix : 10 frs.

Souvent les directeurs de couvent cherchent de bonnes instructions, dont ils puissent s'inspirer. D'autre part les curés, n'ayant pas toujours les

loisirs nécessaires pour donner l'instruction de règle, seraient heureux de donner aux sœurs un bon livre à lire en commun les jours de récollection. Les deux ouvrages mentionnés répondent à ce double besoin. Ils peuvent servir aussi de lecture spirituelle privée. M. l'abbé Backhuys donne quatre séries de douze conférences, donc de la matière pour quatre ans. Plusieurs se distinguent par leurs aperçus nouveaux. Le R. M. Van Neylen a déjà publié plusieurs bonnes traductions. Voici qu'il nous présente un premier fascicule de quinze conférences, qui fait bien augurer de l'avenir. Le prix est plus à la portée des bourses belges; l'allure est aussi plus simple que dans l'ouvrage précédent; la dernière conférence semble un peu singulière.

J. SALSMANS, S. I.

P. BOUMARD. *Prêchons l'Évangile. Méditons-le. Tome 3. Les Paraboles.* Réédition transformée de « l'Évangile médité » de Duquesne. Paris, Bloud et Gay, 1933, (19 × 12 cm.), 248 p.

« L'Évangile médité » du P. Girodeau, publié par Duquesne en 1773 et maintes fois réédité, reparaît cette fois rajeuni, modernisé. L'œuvre si appréciée garde ses qualités maîtresses : richesse et solidité de la doctrine, clarté méthodique et vigueur de l'expression. Rien d'excessif d'ailleurs dans la *modernisation* du texte, du style et des développements. La méditation ne perdra rien à cette allure plutôt sévère et quand il s'agira de « prêcher l'évangile » ainsi pénétré, chacun sera libre de le traduire en formules originales et pittoresques. Ce commentaire des Paraboles qui paraît le premier, est en réalité le troisième de la série annoncée. C'est un avant-coureur fort engageant et dont les promesses inspirent confiance.

L. PEETERS, S. I.

A. BIERBAUM, O. F. M. *Pusilllum. Courtes méditations sacerdotales. Tome I.* Traduction autorisée de l'allemand par L. Olivie. Tournai, Casterman, 1934, (19 × 12 cm.), XII-412 p. Prix : 22,50 frs.

Rien n'est plus relatif, car rien n'est plus personnel que le profit à tirer d'un recueil de méditations. Au moins celui-ci a-t-il le mérite de la brièveté promise dans le titre même — et aussi celui de la franchise. Ce n'est certainement pas de la spiritualité fade et commode, et le traducteur avertit qu'il a supprimé certaines « duretés ». L'auteur suit l'année liturgique, mais il professe sur la liturgie des idées sans étroitesse ni exclusivisme. L'idée de supprimer toute table des matières ne manque pas d'originalité. C'est, nous dit-on, afin de ne point favoriser la curiosité inquiète. Reste à discuter si cette curiosité n'est pas légitime. La difficulté de trouver ou de retrouver un sujet intéressant exerce peut-être la patience mais pas *pusillum* : ce qui est contre le programme.

L. PEETERS, S. I.

M. ODIN. *En lisant les livres saints. Méditations.* Avignon, Aubanel aîné, 1933, (19 × 13 cm.), 212 p. Prix : 13,20 frs.

Méditations vivantes, originales et qui feront beaucoup de bien. Plus d'un sujet même, très rarement développé, l'est ici de manière fort heureuse; ainsi, Decollatio conscientiae, L'une d'entre elles (Véronique). Nous signalerons deux passages où les formules trahissent la pensée de l'auteur. P. 34, le « surplus de nos mérites » passe à d'autres « si nous avons la précaution » de le demander. Quel peut être ce surplus ? Et que deviendrait-il si nous oubliions d'en faire l'application ? — P. 118 : n'y avait-il pas de

mérite au paradis terrestre ? Pourquoi alors cette étape ? Dans le premier plan, le paradis céleste était donc « un cadeau brutal, la félicité forcée » ? Dans le plan actuel, nous ne sommes ni plus ni moins consultés que dans l'autre, et sa supériorité n'est pas là. Cette page serait à refaire pour s'encadrer dans le bel ensemble. C. SEVRAIN, S. I.

M. DUDLE. *L'année dorée dans la compagnie quotidienne du Christ et de ses Saints.* Traduit de l'allemand par M. Gautier. Tournai, Casterman, 1933, (23 × 14 cm.), 380 p. Prix : 30 frs.

Livre extrêmement pratique. Rien qu'une page à lire chaque jour : 5 minutes pour les gens très pressés. Mais souhaitons qu'on y donne davantage. Une petite méditation, résumé de la vie du saint, texte de l'Imitation; le tout repris dans une formule brève qui peut servir d'oraison jaculatoire pour la journée. Souhaitons à la traduction française le succès de l'édition originale, qui en est au 50e mille. C. SEVRAIN, S. I.

J. RAIMOND. *Je suis la voie...* Coll. Méditations théologiques. Paris, Téqui, 1934, (19 × 12 cm.), VI-310 p. Prix : 10 frs.

Ce livre contiendrait pas mal de bonnes choses utiles à dire, si l'auteur les disait simplement. Mais, hélas! la lecture devient vite pénible, par les systématisations artificielles, les formules inexactes, les développements compliqués à plaisir. Souvent deux et trois lectures sont indispensables pour arriver à voir ce que veut dire l'auteur et qu'il dit juste. Nous ne pouvons songer à donner ici une étude détaillée; citons un exemple. « Une conception qui produit le germe » (p. 17); la chose n'est vraie dans aucun domaine. De plus, l'insistance sur les phénomènes de la génération, pour les appliquer à la vie spirituelle, est déplaisante autant qu'injustifiée. Sur la vocation que de fantaisies; et l'attrait, mal défini, prend une importance excessive. Malheureusement, ces mêmes défauts réapparaissent à travers tout le livre et forcent à porter sur l'ensemble un jugement sévère. C. SEVRAIN, S. I.

Une pensée pour chaque jour extraite des œuvres complètes de Ruysbroeck l'admirable par une moniale de Our Lady's Priory Harward's Heath. Bruges, Desclée De Brouwer, 1933, (13 × 9 cm.), 190 p. Prix : 10 frs.

Jolie édition de poche, qui met à la portée de tous quelques-unes des plus belles pensées du grand mystique flamand. Ces textes brefs fourniront matière abondante pour la méditation matinale et se reliront aisément parmi les occupations les plus absorbantes. Une préface, rapide et précise, résume la vie et l'œuvre de Ruysbroeck. C. SEVRAIN, S. I.

Lo stimolo del divino amore. Opera già attribuita a S. Bonaventura da Bagnoregio. Versione di Cesare Guasti. Milan, « Giulio Tarra », 1934, (19 × 15 cm.), XII-252 p. Prix : 5 lires.

Livre de méditations sur la Passion de Jésus-Christ et sur la vie contemplative.

Dans la première partie l'allure est originale : la Passion de Jésus-Christ est considérée en rapport avec toutes les vertus du chrétien. Toute l'œuvre est pénétrée d'une savoureuse simplicité et piété franciscaines. Les considérations, les comparaisons, les colloques y abondent. Le tout est dirigé vers la pratique chrétienne : les commandements de Dieu, les devoirs

d'état... La traduction italienne, quoique faite au XIX^e siècle, c'est-à-dire cinq siècles après la composition originale latine, réussit à imiter le style du XIV^e siècle, voulu par le traducteur, et à conserver la pureté et la saveur linguistique de cette époque. A. JALUNA, S. I.

J. Ph. BORD. *L'oraison dominicale et la salutation angélique d'après saint Thomas.* Tournai, Desclée, 1933, (14×9 cm.), 132 p. Prix : 3 frs.

La traduction du commentaire du *Notre Père* et du *Je vous salue* par le Docteur Angélique, constitue la partie principale de cet ouvrage. L'auteur a ajouté la division en chapitres, les titres, les résumés en marge, des signes analytiques dans le texte, ainsi que des notes et une double introduction. A l'opuscule sur le *Notre Père* se trouvent joints les commentaires de cette prière, contenus dans la Somme Théologique et la Chaîne d'Or; l'opuscule du *Je vous salue* est complété par les textes choisis de la Chaîne d'Or.

L. ROUZIC. *Le sept paroles et le silence de Jésus en croix.* 3^e éd., Paris, Lethielleux, 1933, (17×13 cm.), 130 p. Prix : 8 frs.

Commentaire plein de piété. On n'y cherchera point des considérations inédites mais une orientation sûre pour la méditation affectueuse des sentiments de Jésus en croix. C. PLAQUET, S. I.

Pour les jeunes gens.

Mgr BAUDRILLART. *A la jeunesse. Conseils d'hier et d'aujourd'hui. Tomes I-II.* Paris, de Gigord, 1932, (19×14 cm.), II-232 p.; 240 p.

Mgr BAUDRILLART. *Vingt-cinq ans de rectorat. L'Institut catholique de Paris, 1907-1932.* Paris, de Gigord, 1932, (25×16 cm.), IV-382 p.

Est-il encore temps de signaler les discours rectoraux de Mgr Baudrillart? Une trentaine d'exhortations prononcées de 1909 à 1930 devant la jeunesse de l'Institut catholique ou devant celle de quelque grand collège. L'auteur avoue y avoir « mis le meilleur de sa pensée et de son âme ». Très adaptés aux auditeurs, inspirés de leurs besoins du moment, ces deux volumes sont un document d'histoire morale et religieuse, où domine cependant, par-dessus tous les remous destinés à s'écouler, la vérité éternelle.

Il faut en dire au moins autant des discours de rentrée qui, s'échelonnant de 1907 à 1931, constituent ensemble l'un des meilleurs résumés de l'histoire de l'Institut catholique sous le rectorat de Mgr Baudrillart. Il y a là des pages qui resteront, comme celle qui est consacrée à l'éloge funèbre de Mgr Duchesne. Il est rare de rencontrer tant de sagesse délicate unie à tant d'autorité. G. DIRKS, S. I.

A. GOOSSENS, S. I. *Ton grand ami. Méditations pour les jeunes sur l'Évangile. I. Vie cachée de Jésus.* Tournai, Desclée, 1934, (16×9 cm.), 118 p. Prix : 2,50 frs.

Lectures de trois à cinq pages sur *la Vie cachée;* bientôt suivra, nous dit-on, *la Vie Publique.* Texte évangélique, développement dans le goût des jeunes, applications étendues. L'auteur nous révèle une fois de plus son expérience des collèges. J. CLOSE, S. I.

A. Goossens, s. i. *Pour les jeunes. Directives. I. Actions journalières.* Tournai, Desclée, 1933, (16×9 cm.), 120 p. Prix : 3 frs.

H. Pradel. *Le sens divin des heures. La journée chrétienne.* Paris, Desclée De Brouwer, 1933, (14×9 cm.), 152 p. Prix : 5 frs.

Faut-il comparer ces deux ouvrages spirituels, destinés l'un et l'autre à guider nos étudiants dans leurs actions quotidiennes ? Le premier : style alerte, militaire, tournure pratique, précieuses bibliographies, des mots d'ordre, *des directives*, s'adresse aux grands et aux petits. Les « Actions journalières » en un mot, *pour mieux les vivre.* — Le second : réflexions spirituelles brèves; lectures charmantes, élan, profondeur, esprit surnaturel; utile aux aînés. Bref, les différentes « Heures » *pour les mieux goûter.* — Le premier complète le second en ce qu'il a d'imprécis pour l'action. Et le second, le premier en insistant davantage dans chaque action, sur le principe unificateur, l'amour de Dieu. J. Close, s. i.

Pour les petits.

Missel liturgique des enfants, Première initiation à la liturgie. Paris, Bonne Presse, 1933, (16×11 cm.), viii-126 p., Prix : 5 frs.

63 images représentant les divers actes du prêtre à l'autel et, en regard, 63 pages très courtes de texte, sur papier glacé avec des caractères faciles à lire et disposés artistiquement. On cherche par là à rendre la messe intéressante pour nos petits et à les initier insensiblement à une vraie et saine piété.

J. Ancelet-Hustache. *Saint François d'Assise.* Coll. L'année en fêtes pour nos enfants. Paris, Desclée De Brouwer, 1933, (19×14 cm.), 136 p., plusieurs illustrations. Prix : 10 frs.

M.-H. Lelong, o. p. *Les bons anges.* Même Collection, 1933, 128 p., plusieurs illustrations. Prix : 10 frs.

Raissa Maritain. *L'ange de l'école.* Même Collection, 1934, 140 p. plusieurs illustrations. Prix : 10 frs.

Neuvième, dixième et onzième volumes de la collection : « *L'année en fêtes pour nos enfants* » (cf. *N. R. Th.*, 1932, p. 768 et 1933, p. 860). « *Les Bons Anges* » du P. Lelong : un des livres les plus vivants d'une collection où la vie ne manque pas : naturel, fantaisie, humour s'allient parfaitement à la solidité du fond. Plus austère, avec une pointe de mélancolie et beaucoup de poésie, le « *Saint François d'Assise* » de Jeanne Ancelet-Hustache parlera au cœur des enfants. Madame Raïssa Maritain s'est acquittée avec succès de la tâche très difficile de faire goûter aux plus jeunes la vie d'études et l'effort théologique de saint Thomas d'Aquin. J. L.

C. Melloy. *Sur la terre comme au ciel.* Paris, Desclée De Brouwer, 1933, (21×22 cm.), 58 p., illustrations de Jeanne Hebbelynck. Prix : 10 frs.

C. MELLOY. *Le blé, ce beau trésor.* Paris, Desclée De Brouwer, 1933, (27 × 19 cm.), 28 p., illustrations de Georges Frédérick. Prix : 7 frs.

Deux livres pour les tout petits. Cinq récits de la vie des saints (saint Tharcisius; sainte Véronique Giulani; sainte Germaine Cousin; sainte Gudule; saint Antoine de Padoue) sont groupés sous le titre : « Sur la terre comme au ciel ». Texte délicat de Camille Melloy, pseudonyme de l'écrivain bien connu de la Congrégation des Pères Joséphites. Délicieuses illustrations, d'un coloris très fin, de Jeanne Hebbelynck. — « Le blé. Ce beau trésor » forme une série de « leçons de choses », précisées par des gravures. J. L.

L'Ascension d'une âme. Yvonne (1914-1929). Souvenirs d'une maman. Paris, Téqui, 1933, (19 × 12 cm.), XVIII-170 p., Prix : 10 frs.

Epanouissement normal d'une âme d'enfant naturellement expansive, généreuse et pieuse, entourée d'éducateurs chrétiens et d'un chaud groupe d'amies. De cette ascension spirituelle, le sommet est un appel à la vie religieuse et missionnaire; le terme à la fois symbolique et réel : la mort en pleine montagne au retour d'une randonnée de vacances. — Nous n'oserions pas dire que ce livre, tel qu'il est et dans son étendue actuelle, soit en tout point parfait. Aucun menu geste, aucun bavardage de l'enfant ne nous est épargné. Le moindre baiser, la moindre égratignure est datée. On aimerait à voir converger les détails concrets vers quelques idées générales fortement établies. De plus nous assistons à la lente ascension d'un esprit jusqu'aux cimes du Parnasse, à partir *des premiers* bégaiements poétiques. Car Yvonne était poète. — Mais, nonobstant ces longueurs, excusables chez une maman, on se prend d'affection pour cette âme sensible et chantante, un peu volage, mais pieuse, mais attentive à mortifier son caractère, pour cette petite amie de Jésus, récompensée semble-t-il, de son amour par une vision extraordinaire. Et c'est un écœurement, après tant de pages ensoleillées, de voir périr ainsi tragiquement, au fond d'une crevasse, la jeunesse de ses quatorze ans. J. CLOSE, S. I.

M. GUÉNOLÉ. *Meurdjana, la petite arabe.* Coll. « Parvuli » VII. Paris, Lethielleux, 1933, (19 × 12 cm.), 64 p. Prix : 5 frs.

Cette plaquette donne un beau portrait de l'enfance musulmane et de la vie de la femme en pays d'Islam. Baptisée Meurdjana est transformée par la grâce. Malade deux ans elle souffre en vraie chrétienne. Cette histoire entraînera plus d'une lectrice à rejoindre les Sœurs blanches qui ont aidé la petite arabe à devenir l'amie de Jésus. L. GODIN, S. I.

E. LETOURNEAU, O. M. I. *Le petit Jacques.* Ottawa, Scolasticat Saint Joseph, 1933, (18 × 12 cm.), 154 p.

Biographie édifiante d'un petit Canadien de 9 ans. Jacques laisse à tous le souvenir de son amour pour l'Eucharistie, et de son désir missionnaire.
L. G., S. I.

Saynètes évangéliques. Enseignement de l'évangile par les méthodes actives. Bruxelles, Édition Universelle, 1933, (19 × 14 cm.), 54 p. Prix : 4 frs.

Notre enseignement religieux est trop sec et trop abstrait, dit-on. Les élèves qui joueront ces saynètes où se mêlent texte évangélique et chants liturgiques, verront bientôt se fixer dans leur cœur les vérités qui, trop souvent, ne faisaient que traverser leur mémoire. A. DE M.

Varia.

H. Bordeaux. *Le mariage d'amour selon Saint Frauçois de Sales.* Coll. Les Bonnes Lectures. Paris, Flammarion, 1933, (20 × 15 cm.), 96 p., plusieurs gravures. Prix : 3,95 frs.

G. Goyau et P. Lesourd. *Une journée du Pape.* Même Collection, 1933, 96 p., gravures. Prix : 3,95 frs.

P. Huc. *Découverte du Thibet. 1845-1846.* Même Collection, 1933, 96 p., gravures. Prix : 3,95 frs.

Franc-Nohain. *Images de Saint Louis.* Même Collection, 1933, 96 p., gravures. Prix : 3,95 frs.

Lacordaire. *Qui est Jésus-Christ.* Même Collection, 1933, 96 p., gravures. Prix : 3,95 frs.

Abbé Moreux. *A travers les espaces célestes.* Même Collection, 1934, 96 p., gravures. Prix : 3,95 frs.

R. Bazin. *Paul Henry, enseigne de vaisseau.* Même Collection, 1934, 96 p., gravures. Prix : 3,95 frs.

P. Duchaussois, o. m. t. *Aventures canadiennes des Sœurs Grises.* Même Collection, 1934, 96 p., gravures. Prix : 3,95 frs.

Une nouvelle collection qui sera certainement bien acceptée. Le prix modique, la présentation parfaite agrémentée d'excellentes reproductions en héliogravure, la diversité des sujets, traités chaque fois avec toute la compétence que l'on peut attendre des auteurs de ces livres, feront que cette collection aura sa place toute marquée dans les bibliothèques des familles, des collèges, des paroisses, etc. Chaque mois deux nouveaux livres viennent enrichir la collection. Bien que le but de cette édition soit apologétique, rien qui rebute cependant; au contraire les faits, présentés sous leur vrai jour, parlent, attirent et convainquent d'eux-mêmes. On ne peut que féliciter les initiateurs des « Bonnes lectures ».

J. Comeliau, s. i.

Les Gérants : ÉTABLISSEMENTS CASTERMAN, S. A.

ADMINISTRATEUR-DÉLÉGUÉ : LOUIS CASTERMAN, TOURNAI

Imprimé en Belgique. — *Printed in Belgium.*